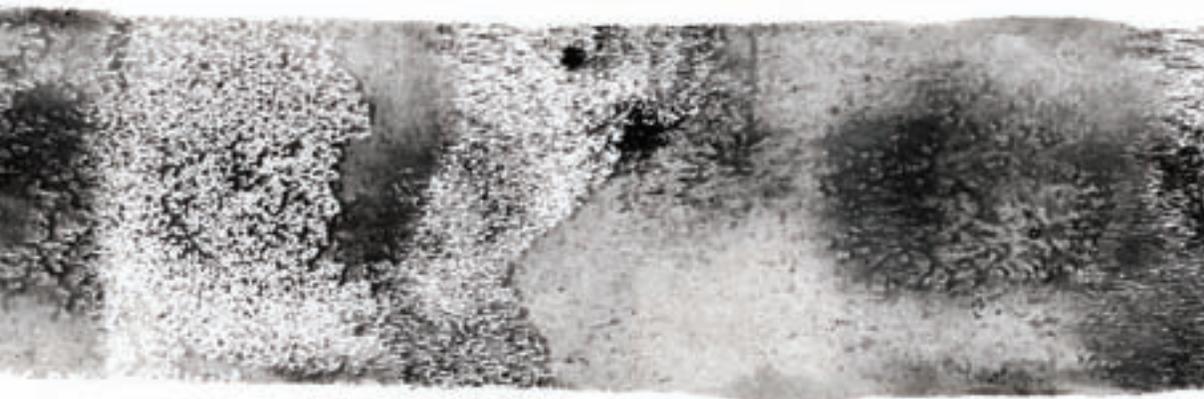


# Quelle UNESCO pour l'avenir



Forum de réflexion

Le Forum de réflexion «Quelle UNESCO pour l'avenir?», lancé par le Secteur des sciences sociales et humaines le 18 novembre 2004 à l'occasion de la troisième Journée de la philosophie, a été conçu comme un cycle de débats dont l'objectif principal était de susciter une réflexion audacieuse et sans tabou au sein des Délégations permanentes, des Commissions nationales et du Secrétariat sur les orientations futures de l'Organisation. Nous publions ici les différentes interventions effectuées dans le cadre de ces débats.

Nous remercions chaleureusement les auteurs pour leurs généreuses contributions, sans lesquelles cet ouvrage n'aurait pas vu le jour.

Illustration de la couverture :

René Zapata / Fragment d'un projet de fresque  
«Homage à Cristobal Carrera» à Tarpellanca, Chili (2005)

# Quelle UNESCO pour l'avenir?

Préface de Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO



Les idées et les opinions exprimées dans cet ouvrage sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'UNESCO. Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant à leurs frontières ou limites.

Publié en 2006 par :

l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture  
Secrétariat des sciences sociales et humaines  
7, place de Fontenoy, 75335 Paris 07 SP

Sous la direction de Pierre Sané, Sous-Directeur général pour les sciences sociales et humaines  
Moufida Goucha, Chef de la Section de la philosophie et des sciences humaines,  
René Zapata, Chef du Bureau exécutif p.i.,  
Marina Faetanini, Spécialiste du programme.

@ UNESCO 2006

Tous droits réservés

Imprimé en France sur papier recyclé

## Sommaire

Préface de Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO	5
Introduction de Pierre Sané, Sous-Directeur général de l'UNESCO pour les sciences sociales et humaines	7
Souleymane Bachir Diagne	17
Edgar Morin	27
Hisashi Owada	35
Fatma Haddad-Chamakh	43
Randolph Kent	53
Jacques Attali	69
Ghassan Salamé	83
Boutros Boutros-Ghali	99
Robert Badinter	107
Ping Huang	117
Albert Jacquard	127
Achille Mbembé	135
Miguel Rojas-Mix	147
Carolina Rossetti Gallardo	157
Yersu Kim	165
Tu Weiming	175

---

Réédition

*L'UNESCO en projet, 1942 - 1946 : Un témoignage personnel*  
de Frank Richard Cowell

## Préface

Anticiper, préparer le terrain, construire l'avenir. A l'heure de ses soixante ans, l'UNESCO s'est engagée dans une réflexion sur son devenir, ses devenirs : cette démarche collective, nous la voulons transparente, dynamique, sans tabous.

Cette réflexion, rendue nécessaire par l'appel du Secrétaire général à la réforme du système des Nations Unies, doit prendre la mesure des nouveaux partages du savoir et de la connaissance auxquels nous faisons face et des formes inédites de coopération scientifique et internationale qui émergent au niveau mondial.

Nous savons bien que les rapports entre les différents domaines de l'Organisation – éducation, sciences exactes et naturelles, sciences sociales et humaines, culture, communication et information – se sont largement recomposés depuis les deux dernières décennies, à la faveur de l'émergence d'une société mondiale de l'information, du processus de mondialisation, de l'accélération des transformations sociales. Les disciplines connaissent des approches et découpages nouveaux, suscitant en retour de nouveaux réaménagements, des approches transversales et interdisciplinaires, des fonctions et responsabilités nouvelles. Une agence spécialisée telle que l'UNESCO, dans ce contexte, est tenue, à la lumière

de son Acte constitutif, d'imaginer et de mettre en œuvre de nouvelles modalités d'action et de coopération.

C'est dans cet esprit que j'ai apporté un soutien sans réserve au Forum de réflexion *Quelle UNESCO pour l'avenir?*, proposé par le Secteur des Sciences sociales et humaines, le 18 novembre 2004, à l'occasion de la célébration de la Journée de la Philosophie. Des débats et rencontres se sont tenues sur ce sujet tout au long de l'année 2004-2005. Les contributions de seize personnalités internationalement reconnues, d'horizons divers, sont à présent réunies dans un ouvrage qui sera mis à la disposition des Etats membres, des Commissions nationales pour l'UNESCO, et de ses nombreux partenaires.

Je souhaite que ces différentes pistes de réflexion, placées au cœur de nos interrogations les plus actuelles – quelle gouvernance mondiale? quelles formes d'action normative internationale? quels partages de responsabilité entre les différentes agences des Nations Unies? quels rapports entre action locale et mandat global? – nourrissent nos débats et ouvrent à chacun des horizons nouveaux. Alors que le monde est confronté à des défis d'une ampleur inédite, sachons tirer le meilleur parti possible des opportunités de réforme et de refondation qui s'offrent à nous.



Koïchiro Matsuura  
Directeur général

## Introduction

Le Forum «Quelle UNESCO pour l'avenir?», lancé le 18 novembre 2004 à l'occasion de la troisième Journée de la philosophie et qui s'est poursuivi tout au long de 2005, a été conçu comme un cycle de débats ouverts dont l'objectif principal était de susciter une réflexion sans entraves sur les orientations futures de l'Organisation. En invitant des penseurs, des philosophes, des responsables politiques et des experts des différentes régions du monde, il s'agissait avant tout de stimuler notre réflexion commune et de nourrir nos efforts grâce à des perspectives hors des sentiers battus et ce, à la veille même de la préparation de la prochaine Stratégie à moyen terme de l'Organisation pour 2008-2013 et la célébration de son 60<sup>e</sup> anniversaire.

La question qui a été posée à tous les intervenants procède d'un ordre qui n'est pas anodin. Il s'agit bien de répondre à la question «Quelle UNESCO pour l'avenir?» et non pas de réfléchir à «Quel avenir pour l'UNESCO?» car, en effet, il ne s'agit pas de prédire l'avenir de l'UNESCO. Une réflexion sur l'avenir de l'UNESCO prend son ancrage dans l'Organisation telle qu'elle existe aujourd'hui, analyse les grands enjeux émanant de ses domaines de compétence, évalue l'engagement politique de ses États membres, pour ensuite poser une série de défis que l'institution doit relever pour «assurer» son avenir. En revanche, «Quelle UNESCO pour l'avenir?» procède avant tout d'une réflexion sur les tendances et les discontinuités possibles, sur les «scénarios d'avenir» et sur «quelle UNESCO?» en tant qu'acteur

pouvant influencer aujourd'hui sur ces processus de transformation globale. Ainsi «Quelle UNESCO pour l'avenir?» est un questionnement sur la ou les réponses possibles de l'UNESCO face à la montée des enjeux planétaires. En d'autres termes, quel peut être le rôle de notre Organisation dans le système des Nations Unies et sa contribution à la résolution des enjeux du <sup>xxi</sup> siècle? Si, comme certains le pensent, nous sommes effectivement arrivés à la croisée des chemins et que le point de non-retour semble en passe d'être atteint dans nombre de domaines (eau, énergie, changement climatique, pollutions, terrorisme, nucléaire), quelle UNESCO nous permettra d'affronter cet avenir-là? Quelle relation entre les domaines de compétence et les fonctions de l'Organisation? Quelles modalités pour atteindre effectivement les populations les plus vulnérables dans le cadre d'une coopération intellectuelle digne de ce nom? Car, quel que soit l'avenir, nous avons à établir le profil d'une organisation qui nous permette non seulement de parer aux menaces croissantes qui pèsent sur les populations mais aussi de répondre aux attentes et espoirs de celles qui sont les plus vulnérables. Car l'UNESCO devra aussi contribuer à construire l'avenir qui se profile dans ces attentes et ces espoirs.

Il existe, je pense, un sentiment généralement répandu au sein du système des Nations Unies de la nécessité d'un réajustement de l'ensemble, devenu inadapté ou moins bien adapté au monde tel qu'il est et, surtout, tel qu'il pourrait être demain. Comment repenser, dans cette perspective, la grande architecture onusienne et la place de l'UNESCO en son sein? En 1945, quand l'UNESCO a été créée, elle a réuni des nations qui avaient comme objectif la coopération intellectuelle et dont le niveau de développement était du même ordre, ce qui permettrait effectivement d'envisager de coopérer sur un pied d'égalité, une fois la reconstruction d'après-guerre achevée, grâce à des efforts massifs, surtout dans le domaine de l'éducation. Dès 1947, avec l'indépendance de l'Inde, deux processus liés se sont imposés : la décolonisation, qui allait s'étendre dans les années soixante aux pays d'Afrique et d'Asie, et l'introduction de la problématique du développement au sein du système des Nations Unies pour répondre aux besoins des États nouvellement constitués. En 1989, la fin de la guerre froide qui avait si lourdement pesé sur la destinée des peuples pendant quatre décennies ouvrait une opportunité nouvelle pour l'ensemble du système des Nations Unies, celle de regarder

ensemble, une fois pour toutes, dans la même direction, comme nous y appelions déjà au XVIII<sup>e</sup> siècle les penseurs des Lumières. Malgré l'importance de ces changements historiques, les institutions à vocation internationale ont-elles tenté de se remodeler en profondeur pour répondre à ce nouveau contexte ? Il y a eu des ajustements, certes, mais il serait exagéré de dire qu'ils ont suscité des réformes en profondeur et surtout à la hauteur des nouveaux défis, alors que de 1945 à 2006, c'est en fait toute la physionomie du monde qui s'est profondément modifiée. En effet, aujourd'hui, le monde est tellement différent de celui de 1945 que nous pourrions presque imaginer avoir changé de planète. Mais quel sera le monde dans 60 ans, en 2066 ? Quel sera le monde en 2100 ? Il serait bien imprudent de répondre de façon catégorique à ces questions, mais impardonnable de ne pas se demander quelle action nous devons prendre aujourd'hui pour faire en sorte que le monde de 2066 se rapproche de nos idéaux. C'est cela le sujet du débat.

Ce rôle et ces actions sont, bien entendu, conditionnés par la résolution – ou non – des tensions résultant de l'histoire de l'Organisation et du contexte créé par l'évolution des relations internationales. Certaines de ces tensions sont, à mon sens, constitutives de l'UNESCO depuis sa création. La première tension pourrait être ainsi formulée : est-ce qu'une institution intergouvernementale est compatible avec des missions telles que la promotion impartiale de la démocratie, la défense universelle des droits de l'homme, la paix juste et durable, etc. ? Comme on le sait, l'un des ancêtres de l'UNESCO, l'Institut international de coopération intellectuelle (IICI), était une structure non gouvernementale qui regroupait, à Paris, intellectuels, scientifiques, artistes et philosophes. Au moment de l'élaboration de l'Acte constitutif de l'UNESCO, à Londres, différentes visions ont ainsi opposé les tenants d'une structure intergouvernementale et ceux qui soutenaient un retour à une forme non gouvernementale, inspirée de l'Institut international de coopération culturelle – une organisation intergouvernementale étant difficilement conciliable avec la promotion de certaines valeurs. Un compromis a alors été mis en place avec d'une part, les membres du Conseil exécutif, désignés par leur gouvernement mais siégeant à titre individuel, et d'autre part, la Conférence générale, composée par les représentants *stricto sensu* des États membres. Cette tension a

perduré jusqu'au moment où la forme intergouvernementale s'est imposée créant l'UNESCO que nous connaissons aujourd'hui.

Une autre grande tension qui sous-tend toute l'Organisation oppose la mission de coopération intellectuelle internationale à la mission de renforcement des capacités à différentes échelles. À l'origine, l'UNESCO est une organisation intergouvernementale de coopération intellectuelle, destinée à dépasser les déchirures causées par la seconde guerre mondiale. Il s'agit de reconstruire un monde de paix sur les cendres et les ruines de la guerre à travers la coopération intellectuelle, culturelle et scientifique. La décolonisation des années soixante va alors souligner la difficulté de mettre en œuvre une participation pleine et entière au mouvement de coopération intellectuelle et scientifique lorsque les capacités intellectuelles et scientifiques ne sont pas développées à un niveau équivalent dans de nombreux pays. C'est ainsi que l'UNESCO orientera une bonne partie de ses ressources vers le développement des capacités. Seulement, avons-nous peut-être eu l'illusion que le développement de ces capacités allait être uniquement l'histoire d'une génération ? Ce ne fut pas le cas. De plus, la croissance démographique nous indique que cela risque de prendre beaucoup de temps et, entre-temps, c'est la coopération intellectuelle qui souffre au niveau international.

La coopération intellectuelle est ainsi doublement retardée : du fait de l'inégalité entre les nations – inégalité qui se creuse au lieu de se réduire – et du fait de la structure intergouvernementale elle-même qui crée des tensions politiques autour de débats sur des sujets tels que la démocratie, les droits de l'homme, la paix et la sécurité. Ce sont des défis que l'Organisation doit nécessairement relever jour après jour si nous voulons participer à la construction de l'avenir et avoir nous-mêmes un avenir.

Une tension plus récente, appelée à s'inscrire dans la nouvelle configuration des relations internationales, résulte de la montée en puissance du régionalisme et des organisations d'intégration et de coopération régionales. Qu'il s'agisse de l'Union européenne, de l'Union africaine, du MERCOSUR ou de l'ASEAN, la tendance qui se dessine est à l'accroissement et à l'intensification de la coopération scientifique et intellectuelle à l'intérieur de ces ensembles, accompagnée de démarches institutionnelles communes

vis-à-vis des partenaires extérieurs. Les implications de ce multilatéralisme régional naissant n'ont pas encore été pleinement intégrées dans la réflexion sur l'avenir des Nations Unies et de l'UNESCO. Or, elles pourraient à terme constituer un facteur influent dans la trajectoire des Nations Unies.

Les affects, les espoirs et les analyses qui ont présidé à la naissance des Nations Unies et de l'UNESCO peuvent-ils nous aider à répondre aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle? Les Nations Unies ont été conçues et réalisées pour garantir la paix entre des États et non pour prévenir la masse des conflits internes que nous connaissons aujourd'hui. Cette modification fondamentale du contexte international a bien sûr été analysée, mais on peut se demander si l'analyse a induit, à son tour, une réforme en profondeur. Une organisation telle que l'UNESCO, conçue et développée sur les ruines d'une guerre interétatique mondiale, est-elle adaptée pour répondre aux défis posés par les nouvelles guerres intra-étatiques sous les formes si diverses qu'elles revêtent aujourd'hui? Comment soutenir en même temps la «féconde diversité des cultures», libérée par la fin de l'aventure coloniale, et le nécessaire universalisme des valeurs fondatrices de l'ordre mondial de 1945? De même, une telle organisation est-elle apte à répondre au défi posé par la plus violente et la plus meurtrière des guerres, celle qui tue en silence 35 000 enfants par jour dans le monde, la guerre de l'extrême pauvreté? Certes l'UNESCO a pu jadis fournir aux États un lieu d'exutoire et de résolution des tensions issues de la guerre froide, mais cette mission est aujourd'hui achevée, non seulement parce que les États «en guerre froide» d'hier ont aujourd'hui des intérêts communs, mais surtout parce que les guerres ont changé de nature, ce qui soulève des défis chaque fois inédits et exige des réponses totalement différentes.

Tout se passe comme si nous n'avions pas collectivement mesuré le changement de tempo du monde dont la pulsation est de plus en plus rapide. Nous proposons toujours des réformes sur la base d'une analyse statique d'une réalité qui appartient déjà au passé au moment où nous procédons au changement, un peu comme une grammaire qui chercherait à enserrer une langue trop vivante et changeante dans un ensemble de règles déjà tombées en désuétude. Ce retard dépasse aujourd'hui le décalage naturel qui s'instaure entre changement, perception du changement

et réaction, et devient aujourd'hui tragique car il peut se traduire en millions d'affamés, de pauvres et demain de nouveaux analphabètes peut-être.

La question du développement nous offre un cas à méditer. Au moment où le développement, devenu tour à tour humain et durable, est confortablement installé dans notre maison, n'est-il pas déjà devenu obsolète? Comment en effet parler de développement dans le contexte d'un monde globalisé sans craindre le non-sens? Un développement ne peut être assis que sur une base nationale et la mondialisation se joue des frontières. Comment allons-nous résoudre cette contradiction?

Ces contradictions et bien d'autres n'ont certes pas échappé aux penseurs intervenus dans notre série de débats. Soulignons ici brièvement certaines lignes de forces qui se sont dégagées des différents débats.

Ainsi, la question de la gouvernance mondiale a retenu l'attention de plusieurs auteurs. Pour Hisashi Owada, Juge à la Cour de Justice Internationale de La Haye, la vision classique d'États-nations souverains n'a plus guère de réalité et nous sommes actuellement dans une phase de transition de l'ancien système vers une communauté véritablement globale. Le grand dilemme de l'UNESCO viendrait alors de ce qu'il s'agit d'une institution intellectuelle vouée à traiter des problèmes qui concernent l'ensemble de la communauté humaine, mais qui tire son mandat et son pouvoir du système international traditionnel, nécessairement limité, dans lequel elle a été créée.

Jacques Attali, aujourd'hui Président de «Planet Finance», se fait plus radical quand il insiste pour que l'UNESCO se frotte à la question majeure, celle d'un *«gouvernement mondial... qui ne sera pas une institution multilatérale, mais une institution supranationale»*, car la survie même de l'Organisation en dépend.

La question de l'indépendance de l'UNESCO, nécessaire à la réalisation de sa mission intellectuelle et éthique, a été maintes fois soulignée, pour montrer combien cette indépendance entre en conflit avec le statut d'agence intergouvernementale qui prend ses instructions des États membres.

Randolph Kent, rompu à l'humanitaire et aux urgences auprès du PNUD et aujourd'hui directeur du programme *Humanitarian Futures*, voit l'UNESCO devenir une agence dédiée à l'anticipation des défis et des

réponses aux changements rapides et complexes, un peu comme si l'UNESCO devenait le troisième œil du système des Nations Unies.

D'autres, plus conservateurs selon leurs propres termes, comme le philosophe Souleymane Bachir Diagne, estime que *«le monde a besoin de davantage d'UNESCO et de davantage de multilatéralité, d'une UNESCO qui serait de nouveau en croisade pour la reconstruction éducative et scientifique»*.

En cela, ces propos rejoignent ceux tenus par le philosophe Edgar Morin pour qui la mission qui pourrait être confiée à l'UNESCO dans le futur, est celle d'éduquer *«à l'idée qu'il y a une communauté de destins humains avec des périls considérables»* qu'il s'agisse du nucléaire, des armes de destructions massives, de l'écologie ou de la techno-science et que la tâche fondamentale pour l'UNESCO consiste à diffuser toute la connaissance possible sur ces *«réalités globales et fondamentales»*.

Après avoir dégagé une tendance de fond, celle de *«l'internationalisation du droit pénal»*, difficilement imaginable il y a 50 ans, Robert Badinter, ancien Ministre de la Justice française et sénateur, se demande comment l'UNESCO peut y contribuer. Un rôle de l'UNESCO pourrait consister à justement accompagner ce mouvement de mondialisation du droit, tout en veillant au *«respect des différences culturelles»* et à la traduction des principes du droit dans des *«cultures juridiques diverses»*. La diffusion du droit, notamment des droits humains, reste centrale car *«pour combattre il faut savoir»*.

Ghassan Salamé, ancien ministre de la culture du Liban et professeur à l'Institut des Etudes Politiques à Paris, appelle l'UNESCO à revenir à sa mission d'origine, celle *«d'être à nouveau un laboratoire d'idées (...) pour elle-même, pour les domaines dont elle a la charge mais également pour l'ensemble de l'architecture internationale et mondiale»*, à renforcer son *«action normative mondiale»* dans la production de *«ce nouveau droit international»* et à s'éloigner des activités opérationnelles pour lesquelles d'autres organisations internationales sont mieux équipées financièrement.

Enfin, les trois axes de la culture de la paix (pré et post-conflits), de la démocratie et de la diversité culturelle sont identifiés par Boutros Boutros-Ghali, ancien Secrétaire général des Nations Unies, comme devant être les orientations majeures de l'Organisation. La démocratie est bien au cœur

des missions de l'Organisation et *«l'UNESCO est la seule organisation internationale, avant même l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme, à avoir mentionné, dès sa création en 1945, la démocratie et le lien indissociable qui existe entre droits de l'homme et démocratie»*.

Non sans avoir discrètement suggéré la relocalisation du siège des Nations Unies à Jérusalem, haut lieu symbolique d'un dialogue nécessaire entre les religions et les civilisations, Albert Jacquard, humaniste et scientifique, identifie dans le dialogue avec les générations futures un rôle clé pour l'UNESCO, celui de *«porte-parole de ceux... qui ne sont pas encore nés»* car l'humanité d'aujourd'hui vole les ressources de l'humanité de demain. Pourquoi l'UNESCO aurait-elle été créée, s'interroge-t-il, si ce n'est *«pour contribuer à la construction d'une humanité capable de gérer son devenir?»*.

Le constat d'Achille Mbembe, sociologue auprès de l'Institut de recherche en sciences sociales et économiques (WISER), et ancien Directeur exécutif du Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences Sociales en Afrique (CODESRIA), est plus radical en ce sens qu'il décrit l'entrée de notre monde dans une guerre permanente de tous contre tous, *«la relation de guerre (étant) en train de devenir le mode de relation dominant»*. Il s'interroge sur le rôle que l'UNESCO pourrait avoir dans ce cadre : que dessine l'Acte constitutif de l'UNESCO si ce n'est le *«projet d'une humanité à venir»*, d'une *«créolité de l'humanité»*? Peut-être est-il temps aussi de *«revisiter le rapport de l'UNESCO sur la race»*, réalisé il y a plus de trente ans, et sonder dans le processus de formation des préjugés raciaux, cet au-delà du rationnel où finalement tout se joue?

Pour Fatma Haddad-Chamakh, philosophe, une UNESCO double – *«une UNESCO de la continuation (...) et une UNESCO de l'innovation»* – est nécessaire. La visibilité de l'Organisation est perçue comme une donnée fondamentale car elle seule peut permettre le développement de cette synergie indispensable à la consolidation de *«l'œuvre de paix»* de l'UNESCO et de *«l'empowerment intellectuel de toute l'humanité»*.

Ping Huang, sociologue et directeur de l'Académie Chinoise des Sciences Sociales (CASS), n'hésite pas à rappeler l'UNESCO à sa mission originelle qui est de *«contribuer ou continuer de contribuer à la paix et à la*

*sécurité*» ainsi qu'à la *«prospérité commune de l'humanité dans un monde qui semble pris aujourd'hui dans une course effrénée vers la mondialisation»*. Rappelant que *«les idées peuvent changer le monde»*, il estime que la réelle valeur ajoutée de l'Organisation réside dans la constitution d'une *«plateforme d'échanges d'idées et de dialogues entre les civilisations»* et dans l'accès à l'information pour tous et le partage de la connaissance.

TU Weiming, professeur d'études confucéennes, d'histoire et de philosophie chinoise à l'Université de Harvard et directeur du Harvard-Yenching Institute, consacre une place décisive à l'intériorité et à la maturation d'ordre spirituel des individus, particulièrement de ceux et celles appelés à défendre plus que jamais le dialogue entre les cultures, les civilisations et les religions. Il appelle de ses vœux l'instauration d'une *«conversation philosophique édifiante»*, libérée de toute volonté de convaincre ou de persuader. *«Ce ne sont pas les civilisations qui se heurtent»* nous rappelle-t-il, *«mais l'ignorance et elle seule»*.

Dans son analyse, Yersu Kim, ancien Secrétaire général de la Commission nationale coréenne pour l'UNESCO, constate l'émergence d'un processus de transformation de la civilisation mondiale. Ainsi, dans ce nouveau cadre, qui dépasse le cadre étroit hérité des Lumières, une grande mission attend l'UNESCO : celle de *«leader et de facilitateur de ce processus de transformation de la civilisation»*, dont l'enjeu n'est rien moins que la survie de l'humanité.

Pour Carolina Rossetti Gallardo, journaliste à l'université catholique du Chili et Secrétaire exécutive de la Commission nationale chilienne pour l'UNESCO, la revalorisation des espaces de dialogues multilatéraux est urgente et nécessaire. L'Organisation *«doit se consacrer à légitimer et à diffuser sa quintessence : être un espace de plus en plus représentatif de la diversité et de la pluralité culturelles, de la pensée et de la politique»*. Elle rejoint Miguel Rojas-Mix dans son analyse de l'impact de la logique de marché sur l'éducation et dans ses interrogations sur la mission sociale et culturelle de l'université.

Pour Miguel Rojas-Mix, écrivain, historien et philosophe, un champ d'action possible pour l'UNESCO est à rechercher dans la promotion d'une

université du XXI<sup>e</sup> siècle, enfin dégagée de l'héritage du XIX<sup>e</sup> siècle, et solidement ancrée dans sa mission originelle d'«*enseignement public, universel et gratuit... seul garant de l'égalité des chances*».

Toutes ces questions et bien d'autres encore, contenues dans cet ouvrage ou qui restent encore à formuler, sont au cœur de «*Quelle UNESCO pour l'avenir?*». Nombre de questions ont déjà été formulées dès la création de l'Organisation, comme le montre si bien le mémoire personnel de Frank Richard Cowell qui a participé aux travaux menant à la création de l'UNESCO, y compris à la rédaction de l'Acte constitutif par «un froid matin de novembre» de 1945, et que nous avons tenu à republier dans cet ouvrage, au vu des perspectives qu'il dégage aussi bien pour une meilleure compréhension de la création de l'UNESCO que de ses atouts pour répondre aux défis de l'avenir. Au moment où l'UNESCO aborde la question de l'élaboration de son histoire dans le cadre des activités de célébration de son 60<sup>e</sup> anniversaire, n'oublions pas le rôle des individus qui l'ont façonnée, souvent dans l'ombre et même avant sa création, comme ce fut le cas, par exemple, de H.G. Wells, véritable précurseur dans de très nombreux domaines, y compris en matière de droits de l'homme et de «*société de la connaissance*».

D'autres débats seront sans doute nécessaires encore car les thématiques sont vastes et complexes, et qu'il est toujours illusoire d'imaginer épuiser un sujet aussi passionnant. En attendant, souhaitons que cet ouvrage nous aide à nourrir nos pensées les plus audacieuses, à retrouver la vision et la conviction des fondateurs et à imaginer et poser les jalons du futur.

C'est dans cet esprit que je tiens à remercier tous les auteurs pour leurs contributions dont la hauteur de vues a toujours été à la hauteur des espérances que nous avons placées en leur vision de l'UNESCO face à l'avenir, mais aussi d'un avenir façonné par l'UNESCO.



Pierre Sané  
Sous-Directeur général  
pour les sciences sociales et humaines

18 novembre 2004  
Maison de l'UNESCO, Paris, France

## Souleymane Bachir Diagne (Sénégal)

Professeur de philosophie aux universités Cheikh Anta Diop (Dakar, Sénégal) et Northwestern (Illinois, États-Unis), Souleymane Bachir Diagne est ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé de philosophie et ancien conseiller spécial pour l'éducation et la culture auprès du président de la République du Sénégal. Il est également membre du Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA). Son enseignement porte sur l'épistémologie, l'histoire de la philosophie dans le monde islamique et les questions culturelles. Il est l'auteur de *Boole, l'oiseau de nuit en plein jour*, Belin, Paris, 1989, *Reconstruire le sens: textes et enjeux de perspectives africaines*, CODESRIA, Dakar, 2001, *Islam et société ouverte: la fidélité et le mouvement dans la pensée de Muhammad Iqbal*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2001 et *100 mots pour dire l'islam*, Maisonneuve et Larose, Paris, 2002.

*Encore une fois, je salue l'idée "d'élever dans l'esprit des hommes les défenses de la paix" et je crois qu'au bout de soixante ans comme au bout de cent vingt, on ne saura pas mieux dire.*

**Souleymane Bachir Diagne**

En essayant de réfléchir à la question «Quelle UNESCO pour demain?», et considérant que ce n'est pas tous les jours que l'on se voit offrir la possibilité de secouer le cocotier et de changer le monde tel qu'il va, et qu'on pouvait y aller sans retenue, j'ai découvert avec effarement que j'étais profondément conservateur, que je n'avais rien d'un radical révolutionnaire. Alors, j'ai presque envie de dire «Quelle UNESCO pour demain?»: la même, encore plus d'UNESCO, mais servie autrement peut-être, pour introduire un élément de changement.

Ce que je veux dire par là – et René Zapata aussi bien que Pierre Sané, ont indiqué tous les changements qui sont intervenus depuis la fin de la guerre lorsque l'UNESCO a été créée –, c'est qu'il me semble que si l'on considère l'idée philosophique qu'est l'UNESCO – il m'apparaît en effet que l'UNESCO est d'abord une idée philosophique –, autrement dit que la division de la philosophie n'est pas une division, mais est l'âme de l'Organisation, alors, si on considère cette idée philosophique, il apparaît qu'elle continue, aujourd'hui encore, de marcher au-devant du réel. Je comprends bien qu'à intervalles réguliers, périodiques, les organisations ont besoin de respirer autrement, d'articuler autrement les thématiques qui font leur quotidien, et cela j'y reviendrai, mais il ne faut pas non plus, sous prétexte de réformer les choses, se retrouver dans la situation du Pierre Ménard de Borgès, qui, voulant refaire le *Don Quichotte*, s'est retrouvé l'auteur d'une réécriture à l'identique de l'œuvre de Cervantès.

Dans le droit fil de cette évocation littéraire, il m'est apparu, depuis que j'ai commencé à réfléchir à cette question et à lire les éléments d'histoire de notre Organisation, qu'il ne faut pas non plus se battre contre des moulins à vent en cherchant à rectifier un décalage qui n'existe pas. Ce décalage n'existe pas, me semble-t-il, entre l'idée philosophique qu'est l'UNESCO et les conditions d'aujourd'hui, puisque, ce sera une des thèses de mon propos, l'exigence d'une reconstruction éducative du monde – qui était l'exigence de l'immédiat après-guerre – est encore valide aujourd'hui, si l'on considère par exemple, les systèmes éducatifs africains, dévastés par l'équivalent d'une guerre et dans certains pays, par des guerres effectives.

Il y a cependant une chose à combattre, c'est une sorte de scepticisme ou encore d'impatience devant les thématiques répétées par l'UNESCO depuis 60 ans, «éducation pour tous», «diversité culturelle». Ce scepticisme et ces impatiences, il faut sans doute pouvoir y répondre, mais pour ce faire il faut d'abord savoir en rendre raison, et j'essaierai de m'y employer. Dans un second temps, toutefois, je ferai quand même état d'un décalage, qui me semble être à résorber, entre un aspect de la démarche organisationnelle et l'idée. C'est la distinction que je voudrais faire et je le ferai sur un exemple précis qui est celui des intellectuels africains, en particulier, à l'intérieur de l'UNESCO.

Mon premier point est donc de rappeler, à l'orée de toute réforme ou de pensée de réforme, que l'idée de l'UNESCO est encore une idée neuve dans le monde, pour paraphraser un propos bien connu. Que les conditions qui ont fait la force spirituelle qui s'exprime dans sa Constitution que rappelait René Zapata tout à l'heure, et surtout dans le préambule de celle-ci, sont encore les conditions d'aujourd'hui, et je crois que l'on adhérera d'autant plus à ce constat, si on est d'un continent comme l'Afrique. Il me semble d'ailleurs qu'on n'a pas le même regard sur l'Organisation depuis l'Afrique, puisque les intellectuels africains semblent avoir davantage de demande d'UNESCO, de demande de cette coopération intellectuelle qui est à l'origine de l'Organisation, que ceux des pays industrialisés.

Les conditions de la naissance de l'idée UNESCO sont bien connues. Il s'agissait de promouvoir alors l'idée que les lumières ne s'installaient pas d'elles-mêmes et que les ténèbres n'allaient pas se dissiper, comme le dit l'hymne national de mon pays, d'elles-mêmes, mais qu'il fallait toujours travailler à promouvoir ces lumières, à les veiller, et que l'ignorance et les préjugés sont malheureusement la tête d'une hydre à la fois terrible et féconde.

De cette idée vient l'origine d'un slogan, qui peut nous apparaître aujourd'hui banal, parce que nous sommes sceptiques et impatientes, comme «l'éducation pour tous», la recherche de la vérité objective qui serait seule en mesure de faire l'accord des esprits par la libre circulation des idées et des savoirs et la compréhension mutuelle. Vivons-nous aujourd'hui des conditions autres, qui feraient dire qu'un tel slogan doit être retouché ? Ou, pour redire plus précisément dans les termes les questions qui nous ont été posées, faut-il continuer d'élucider de grandes notions telles que «éducation pour tous», «société de la connaissance», «diversité culturelle», ou «dialogue des civilisations» ? C'est ici que je voudrais parler du scepticisme et des impatiences que j'ai évoqués tout à l'heure.

On pourrait croire que ces expressions, à force d'être utilisées, sont usées et demanderaient un certain renouvellement. Par quoi remplacerait-on, par exemple, l'exigence fondatrice d'«éducation pour tous» ? Il importe de poser la question, surtout quand on vient de pays comme le mien où l'éducation pour tous est une nécessité vitale et où l'on constate des phénomènes de déscolarisation.

Supposons que l'on s'adresse à une administration connue pour son scepticisme non seulement vis-à-vis de thèmes de cette nature, mais vis-à-vis de tout ce qui est multilatéralisme, comme l'administration américaine actuelle. On poserait cette question : on se débarrasse de l'éducation pour tous, cette formule est utilisée depuis si longtemps, du temps a passé, il faudrait mettre cela au goût du jour, par quoi la remplace-t-on ? Cette administration répond : «no child left behind». Qu'est-ce que cela change, qu'est-ce que cela apporte ? Strictement rien ! C'est exactement

la même chose. Encore une fois, cette exigence-là ne change pas. Autrement dit, les thèmes demeurent inusables, et il faut entendre cette manière qu'ils ont d'être inusables.

Prenons la notion de diversité culturelle. La notion a acquis, au cours du temps, une signification renouvelée en réponse à une situation créée par le nouveau cadre d'échanges dessiné par l'Organisation mondiale du commerce. Ce qui s'était cherché maladroitement, il y a quelques années, avec la notion défensive et réactive d'«exception culturelle», s'est reconnu par la suite parfaitement dans la notion, au cœur de la philosophie de l'UNESCO, de «diversité culturelle», en investissant celle-ci d'une signification renouvelée qui n'est plus ni tout à fait la même, ni tout à fait une autre pour paraphraser le poète.

De la même manière, si je prends le «dialogue des civilisations», pour des raisons qui tiennent à notre actualité la plus brûlante, il semble – sans que l'on doive pour cela accepter les simplifications d'un Samuel Huntington, par exemple – qu'il faille précisément voir comment, selon quelle logique, avec quelles exigences et dans le cadre de quelles orientations, les grandes religions humaines aujourd'hui pourraient se parler? Comment les religions se parlent-elles? On pourrait dire que cela ferait l'objet d'un sous-programme du dialogue des civilisations, mais il n'est pas utile, encore une fois, de saucissonner ce qui se fait déjà. Il s'agit simplement d'approfondir la notion même de «dialogue des civilisations» pour mener une telle réflexion, qui est urgente, qui est insistante et qui aurait besoin, effectivement, d'être menée dans un cadre comme l'UNESCO.

L'impatience que l'on peut avoir face aux thèmes UNESCO viendrait de ce que l'horizon semble reculer à mesure que l'on avance. «Éducation pour tous», a-t-on pu dire dans des pays comme le mien, «éducation pour tous» en l'an 2000. Nos premiers pas dans le siècle actuel ont, bien entendu, montré qu'une telle promesse était tout à fait loin d'être tenue. Mais que l'horizon recule à mesure que l'on avance, c'est dans sa nature, cela ne justifie pas que nos impatiences fassent perdre la mobili-

sation que porte ce mot d'ordre qui, encore une fois, résonne sans doute différemment selon que l'on est au Sud ou au Nord.

Je prends un exemple dans mon pays : l'an 2000 avait été établi par le premier président du Sénégal, Léopold Sédar Senghor, comme l'année qui devait être celle de la réalisation des promesses – décollage économique, santé, éducation pour tous, etc. On aurait tort aujourd'hui de se gausser de l'annonce et des promesses qu'il avait faites, en faisant remarquer que l'an 2000 est arrivé et que le Sénégal est probablement dans une situation pire qu'en 1960. Senghor était poète et homme d'État et, à ce double titre, il savait qu'il fallait faire des promesses, autrement dit il savait que les horizons ont besoin d'être dessinés mais qu'il est également dans leur nature de reculer. Je crois qu'il faut se rappeler cet aspect de la nature de l'horizon.

Ce que scepticisme et impatience ne doivent pas remplacer, c'est cette mobilisation autour de l'idée, parce qu'il s'agit toujours de reconstruction, et que ce sont des reconstructions que demandent les systèmes éducatifs africains, en particulier, dévastés comme par une guerre, quand ils ne l'ont pas été par de vraies guerres.

Et c'est aussi de sécurité et de paix qu'il s'agit. Il importe toujours de dire que cela repose en premier lieu, sur l'éducation, comme le dit magnifiquement cette phrase indépassable du préambule de l'Acte constitutif de l'UNESCO : «construire dans les esprits les défenses de la paix», autrement dit, faire reposer notre sécurité sur la réforme de l'entendement humain, c'est-à-dire, justement, de cette faculté par laquelle on s'entend.

D'un mot : le monde a besoin de davantage d'UNESCO et de davantage de multilatéralité, besoin d'une UNESCO qui serait de nouveau en croisade pour la reconstruction éducative et scientifique. Voici peut-être une expression qu'il faudrait reprendre de son histoire pour l'utiliser d'une autre façon, en rapport avec la situation que nous vivons.

J'en viens maintenant plus brièvement à mon second point – il me fallait d'abord secouer, de la manière conservatrice que j'ai dite, le coco-

tier. Est-ce à dire qu'il ne faut rien changer? Je crois qu'il y a à améliorer toujours la nature des engagements pour servir l'idée, dont j'ai rappelé tout à l'heure qu'elle était encore valide face à notre réalité.

Et je voudrais ici être concret et prendre le risque de faire une critique et une proposition. La critique et le risque que je prends ne sont pas bien grands puisque cette critique a été souvent faite. Elle est que la logique des États membres oblitère souvent celle des communautés et institutions savantes dont on aimerait qu'elles soient mieux engagées dans la mission de coopération intellectuelle de l'UNESCO. De ce point de vue, que le besoin d'UNESCO semble incomparablement plus fort dans les pays du Sud que dans ceux du Nord est une réalité, ceux-ci semblant être prisonniers d'une absence de coopération.

Que voudrait dire dissoudre la logique des États dans celle d'une coopération de savants et d'une communauté dans laquelle ces savants se reconnaissent? Pas grand-chose et au fond, cela ne serait pas réaliste puisque l'UNESCO a agité cette question et ce dilemme à son origine. En revanche, il est sans doute possible d'arriver à un meilleur équilibre, compte tenu des circonstances que nous vivons aujourd'hui, qui permettrait, au bout des 60 printemps de l'UNESCO, de dire: il est temps de faire bouger les choses dans ce domaine-là.

Prenons, pour être concret et pour finir, une organisation que je connais en Afrique: le CODESRIA, ONG reconnue par l'UNESCO. Le CODESRIA est le Conseil pour le développement et la recherche en sciences sociales – son acronyme vient de l'anglais – en Afrique. C'est une organisation véritablement panafricaine qui est vraiment une *success story* en Afrique, elle est crédible. Dans cette organisation, les chercheurs et les intellectuels africains se reconnaissent. Cette organisation met aujourd'hui en réseau l'intelligence africaine sur le continent et dans la diaspora. Une situation qui ferait en sorte que cet organisme de coopération intellectuelle, dont les intellectuels africains se sont dotés d'eux-mêmes, participerait de l'enthousiasme autour de l'idée UNESCO, serait une situation où les Commissions nationales de l'UNESCO profiteraient du dynamisme de cette coopération intellectuelle du CODESRIA, pour avoir

en leur sein le meilleur de la recherche et de la réflexion des hommes et des femmes, habitués au travail d'équipe. On pourrait aller plus loin et envisager que, quand il s'agit pour les États africains de nommer leurs représentants auprès de l'UNESCO, cela se fasse en parfaite intelligence, selon des modalités à mettre au point, avec cette intelligentsia qui s'est dotée de cette structure de coopération intellectuelle, afin que ces nominations obéissent à une logique qui ne serait pas diplomatique. J'ai le sentiment de ne l'être pas moi-même ici en disant cela, mais en obéissant à une logique de coopération intellectuelle stricte. Et je pense en particulier à mes impatiences lorsque j'occupais des fonctions autres dans mon pays, où j'étais conseiller du président de la République (le précédent), et que je venais dans cette maison, à mes impatiences devant des négociations qui obéissaient à cette logique diplomatique et qui, au fond, étaient faites pour des enjeux qui n'en valaient pas la peine. Mon impatience consistait à dire : «Mais, laissez-moi avec mes collègues philosophes, nous nous entendrons sur des orientations qui ont plus à voir avec la coopération intellectuelle qu'avec une logique d'État, qui parfois, est une logique de bout de ficelle».

Ce n'est que sur ce point que l'extrême conservateur que je me suis découvert être avait quelque chose à dire sur la marche de notre Organisation. Encore une fois, je salue l'idée «d'élever dans les esprits des hommes, les défenses de la paix» et je crois qu'au bout de 60 ans comme au bout de 120, on ne saura pas mieux dire.

18 novembre 2004  
Maison de l'UNESCO, Paris, France

## Edgar Morin (France)

Sociologue et philosophe, Edgar Morin est directeur de recherches émérite au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), et président de l'Association pour la pensée complexe. Ses travaux lui ont valu de nombreuses distinctions et une reconnaissance internationale. Il est l'auteur de multiples ouvrages, parmi lesquels *La Méthode* (6 volumes): *La Nature de la nature* (t. 1), Le Seuil, Nouvelle édition, coll. Points, 1981; *La Vie de la vie* (t. 2), Le Seuil, Nouvelle édition, coll. Points, 1985; *La Connaissance de la connaissance* (t. 3), Le Seuil, Nouvelle édition, coll. Points 1991; *Les Idées* (t. 4), Le Seuil, Nouvelle édition, coll. Points, 1996; *L'Humanité de l'humanité* (t. 5), 1. L'identité humaine, Paris, Le Seuil; *L'Éthique complexe* (t. 6), Le Seuil, 2004. Il est également l'auteur d'*Introduction à une politique de l'homme* (Seuil, Paris, 1999), et avec Jean Baudrillard, de *La Violence du monde* (Éditions du félin, Paris, 2003).

*Si l'on prend au sérieux que la compréhension humaine est une chose qui aujourd'hui se trouve sous-développée et qu'il s'agit de développer, alors bien entendu il est besoin d'une approche psychologique, (...) de développer la pratique de l'auto-examen et éventuellement de l'autocritique. Cela doit faire partie de l'éducation, qui ne doit pas se résumer à la lutte contre l'analphabétisme.*

**Edgar Morin**

Personnellement, je vois un double objectif pour l'UNESCO du futur. Deux objectifs liés l'un à l'autre. Le premier, Monsieur Zapata l'a déjà indiqué, consiste à décompartmenter l'UNESCO, à faire en sorte que les différentes sections qui la constituent ne soient pas des entités hermétiques les unes aux autres mais au contraire coopèrent étroitement. Et ceci ne peut se faire que si elles convergent sur des thèmes communs ; mon deuxième objectif est un thème commun qui part de cette idée première et fondamentale – qui était une idée de l'UNESCO – de diffuser et promouvoir une culture de la paix ou une culture pour la paix. Cette première exigence, née du désastre de la deuxième guerre mondiale, devient aujourd'hui absolument urgente parce que nous voyons que de nouveaux désastres ont commencé et risquent de s'amplifier.

Seulement, la culture de la paix ne consiste pas à vanter les mérites de la paix par rapport aux inconvénients de la guerre, cela, tout le monde le comprend et ces leçons-là n'ont jamais servi à rien. Une culture de la paix nécessite, comme préalable, une culture de la compréhension humaine : comprendre autrui, autre que soi-même, l'étranger, le ressortissant d'une autre ethnie, d'une autre nation, d'une autre culture, d'une autre religion ; pour cette compréhension, je crois qu'il faut conjuguer de nombreuses approches, qui, elles, correspondent à ces sections

différentes, l'éducation, l'histoire, la science des cultures, les sciences elles-mêmes, la philosophie.

Tout d'abord, si l'on prend au sérieux que la compréhension humaine est une chose qui aujourd'hui se trouve sous-développée et qu'il s'agit de développer, et que ceci est d'importance vitale, alors bien entendu il est besoin d'une approche psychologique – qui nécessite que chacun reconnaisse qu'en soi-même il y a des sources d'erreurs dues à l'égoïsme, à la volonté de toujours se justifier –, de développer la pratique de l'auto-examen et éventuellement de l'autocritique. Cela doit faire partie de l'éducation, qui ne doit pas se résumer à la lutte contre l'analphabétisme. Je pense qu'il faut prendre en compte aussi la vision réductrice d'autrui, étroitement liée au mépris : on cherche à réduire une personne à son caractère négatif, en oubliant ses autres traits ou caractères. C'est un phénomène extrêmement fréquent. Il y a une approche que je qualifierais de culturelle ou socioculturelle, qui consiste à reconnaître qu'en cette culture il y a ce que j'ai appelé les *imprintings*, c'est-à-dire l'empreinte que la culture fait sur l'esprit des enfants et des adultes à travers son langage, ses normes, ses évidences, ses croyances, ses critères, ses principes d'intelligibilité, qui sont différents d'une civilisation à l'autre. Paul Valéry disait que les vrais dialogues sont entre les arrière-pensées, nous ne disons pas arrière-pensée, mais ce qui contrôle la pensée sans que nous en soyons conscients, ce que j'appelle les paradigmes. Il s'agit donc d'essayer de comprendre ce que signifient les croyances religieuses ou autres, les rites, les tabous, cet ensemble de convergences.

Je pense que sur le plan de l'éducation, l'UNESCO devrait favoriser, dans chaque grande capitale, dans la mesure du possible dans les universités, la création de chaires d'éducation à la compréhension, nécessitant non seulement la coopération de multiples points de vue disciplinaires mais aussi les échanges entre des gens de cultures et de nationalités différentes, titulaires de ces chaires. On pourrait montrer, par exemple, l'importance de la littérature, du théâtre ou du cinéma pour la compréhension. Cette importance est très souvent ignorée alors que, fait

étonnant, face à un spectacle de cinéma, les spectateurs sont très peu aliénés par rapport à l'action qui se situe sur l'écran. Ils deviennent beaucoup plus compréhensifs que dans la vie réelle : des personnages comme ceux du *Parrain*, Marlon Brando ou Al Pacino des films de Coppola, ou bien des simples d'esprit, des vagabonds, qu'on a tendance à mépriser dans la vie ordinaire, on les comprend grâce à ce phénomène d'empathie, de sympathie, de compréhension spontanée. Le paradoxe est que nous sommes beaucoup plus compréhensifs quand nous lisons un roman ou quand nous voyons un film, que dans la vie réelle. Tout ceci devrait converger.

Il faut aussi conjuguer avec ce thème de la compréhension et de la culture de la paix, l'idée éducative, mais pas seulement une idée quantitative – multiplier de plus en plus d'éducation – mais une idée au contraire, qualitative – éduquer à une connaissance pertinente. Ce serait audacieux et nécessaire de promouvoir une réforme de l'éducation. L'UNESCO a eu la bienveillance de publier un texte que j'ai fait dans ce sens<sup>1</sup>, il y a quelques années : réformer car tous nos systèmes d'éducation sont des systèmes qui enseignent à bien séparer les choses, à compartimenter le savoir, à le fragmenter, et qui nous rendent incapables de relier des connaissances qui pourtant sont nécessaires si nous voulons contextualiser notre savoir et si nous voulons le situer dans son ensemble global qui, aujourd'hui, est de plus en plus un ensemble planétaire.

Donc, je pense à une éducation, oui, mais une éducation réformée. Une éducation qui permette la connaissance de l'ère planétaire, de ce que l'on appelle aujourd'hui globalisation, mondialisation – processus qui a commencé avec les conquêtes des Amériques et la colonisation, processus qui s'est transformé mais qui continue de façon tout à fait incontrôlée, tout à fait tragique : plus le monde s'unifie techniquement, économiquement, plus en même temps il se déchire sur le plan des croyances, des idéologies, des religions ou des nations.

---

<sup>1</sup> *Sept leçons complexes d'éducation pour le futur*, Éditions UNESCO, 2001.

C'est cette histoire planétaire qu'il faudrait essayer de comprendre et je crois que dans ce domaine-là, il faudrait dépasser l'idée de développement, parce que si nous parlons aujourd'hui de la diversité, des diversités culturelles et des spécificités culturelles, l'idée de développement en elle-même ignore ces spécificités. Elle est fondée sur un moteur technique et économique qui applique le même critère quantitatif quelles que soient les situations, quelles que soient les nations, quel que soit leur héritage culturel. J'avoue que l'idée de développement elle-même qui comporte toujours cette idée que le développement quantitatif, économique, va produire le développement démocratique, etc., idée d'ailleurs que l'expérience a montrée fautive (on a pu faire de beaux développements économiques dans des conditions dictatoriales), cette idée-là, est une idée trompeuse. Elle ignore les conséquences de ces développements qui tendent à détruire dans beaucoup de cultures les solidarités traditionnelles, les communautés traditionnelles, à déraciner des populations rurales et à les jeter dans des bidonvilles urbains, à accroître la corruption, avec une monétarisation incessante dans des régions où l'État est en voie de construction. Bref, je dirais même qu'il y a une immoralité fondamentale dans l'idée de développement tel qu'il est connu et sa forme adoucie de développement durable, *sustainable*, qui apporte effectivement quelque chose qui l'attendrit, comme on attendrit le bifteck, mais qui ne nie pas le vice fondamental de cette idée. On parle de lier la diversité humaine, mais ce qui est important je crois, c'est de montrer la relation, de lier absolument l'unité à la diversité humaine : parce qu'ou bien l'on parle de diversité et l'on oublie tout ce que nous avons de commun, ou bien l'on parle de ce qu'il y a de commun et l'on oublie la diversité comme si c'était une chose secondaire. Or, le lien est fondamental.

On dit par exemple que le langage est un trait commun à l'humanité, mais nous ne connaissons le langage qu'à travers les langues, personne n'a jamais vu un langage en soi. De même, la musique existe dans toutes les cultures, dans toutes les sociétés mais nous ne connaissons la musique qu'à travers les musiques, et il en va de même de la poésie. Si l'on ne lie pas fondamentalement l'idée que nous sommes tous

humains avec quelque chose de fondamentalement commun, si l'on ne lie pas cela, dans notre contexte global, à l'idée qu'il y a une communauté de destins humains avec des périls considérables, pas seulement nucléaires, pas seulement dus aux armes de destruction massive, pas seulement écologiques mais qui sont les processus incontrôlés que la technoscience aujourd'hui déchaîne, alors nous sommes – la planète terre est – un vaisseau spatial propulsé par quatre moteurs que personne ne contrôle, ces quatre moteurs sont la science, la technique, l'économie et le profit. Voilà ce qu'il faut savoir, nous ne pouvons pas vivre en ignorant ces réalités globales et fondamentales et tous les secteurs absolument nécessaires de l'UNESCO, qui sont bien répartis, de l'histoire aux sciences naturelles, aux sciences humaines, la philosophie etc., pourraient se rencontrer pour cette tâche qui me semble fondamentale.

## Hisashi Owada (Japon)

Juge à la Cour internationale de justice de La Haye depuis février 2003, Hisashi Owada est ancien Président de l'Institut japonais des affaires internationales, Conseiller principal du Président de la Banque mondiale, et professeur de droit international et organisations internationales à l'université de Waseda (Japon). Diplômé de l'université de Tokyo et de l'université de Cambridge (Royaume-Uni), il a rejoint le Ministère des affaires étrangères du Japon où il a occupé divers postes, parmi lesquels celui de Directeur général du bureau des traités, Ministre adjoint des affaires étrangères du Japon, Représentant permanent du Japon auprès de l'OCDE et auprès des Nations Unies. Parallèlement à ces activités, il a été professeur de droit international et organisations internationales à l'université de Tokyo depuis 1963, et aux facultés de droit des universités de Harvard, Columbia et New York. Il est membre de l'Institut de droit international et auteur de nombreux ouvrages sur les affaires internationales, juridiques et politiques.

*Je n'ai pas de réponse définitive, mais la clé, à mon avis, d'une UNESCO forte dans l'avenir réside dans sa capacité à mener à bien son mandat éthique unique comme outil intellectuel et moral des Nations Unies.*

**Hisashi Owada**

Le 16 novembre 2005, l'UNESCO célébrera son 60<sup>e</sup> anniversaire. Le monde et les défis auxquels l'Organisation est confrontée ont changé depuis ses débuts. Ces transformations se sont accompagnées de considérables changements dans les divers domaines de compétence de l'UNESCO, l'éducation, les sciences naturelles, les sciences sociales, la culture, la communication et l'information, de même que dans le rapport de ces domaines avec la mission de l'Organisation.

L'UNESCO doit-elle se transformer elle-même pour affronter les nouveaux défis de la société mondiale? Voici le problème que je souhaiterais traiter. Je vais essayer de répondre en brossant un tableau plus large que celui qu'ont dressé les autres intervenants – le tableau du changement de structure du système international – et en essayant de le relier au futur de l'UNESCO.

Le plus grand problème auquel est confronté le monde contemporain est la question du système de gouvernance : la société internationale subit actuellement une transformation majeure dont l'objet est le système mondial de gouvernance. Ce problème appelle une réflexion approfondie.

La société repose sur un système de gouvernance qui permet à tous les individus qui la composent de conserver ce qu'ils ou elles possèdent, sur

la base du principe de justice et d'équité. Chaque société, dans la réalité distincte du type idéal conceptualisé, peut manifester différemment sa conception concrète de la justice, avec des variations dans le temps et dans l'espace. Cependant, en dépit de ces différences, la société, si elle veut porter ce nom, doit être le reflet d'un ensemble de valeurs partagées. En conséquence, quand nous essayons de transférer la notion générale de justice sociale qui est la norme prévalant dans le contexte national vers le contexte international contemporain, une image très différente apparaît. D'abord se pose une question fondamentale, au niveau international, celle de savoir si le système international actuel correspond de manière suffisante à cette conception du monde qui serait une société obéissant à un ordre régi par des règles. Nous savons tous qu'une controverse perdure sur le fait de savoir si le monde dans lequel nous vivons est suffisamment normatif pour nous permettre de parler d'une société internationale construite sur le concept commun de justice, créant des fondations solides pour un ordre public fondé sur quelques valeurs partagées par tous. Deuxièmement, dans le cadre de la structure atomisée du système international actuel, composé d'États souverains indépendants, ces derniers revendiquent, à la fois d'être les représentants de l'intérêt public des communautés, disposant de la capacité de créer la norme, et les représentants de leurs propres intérêts privés, disposant de la capacité d'accepter la norme. Si nous considérons cette construction structurale, il n'est alors pas étonnant que la mise en pratique de ce qui a été déclaré comme les grands idéaux de l'UNESCO en 1945 soit de plus en plus difficile, voire impossible. Même un concept comme celui de la démocratie, en tant qu'institution concrète incarnant la justice dans la société, tend à devenir un terme de sens ambigu dans le contexte de ce système. En fait, le concept de démocratie dans le contexte de la société internationale peut avoir des connotations entièrement différentes selon que l'on parle de l'application des principes démocratiques tels que le bonheur le plus grand pour le plus grand nombre, dans le contexte d'une société internationale composée d'États souverains, ou bien dans le contexte d'une société mondiale composée d'individus.

Néanmoins, ce caractère essentiel du système international traditionnel est arrivé à un carrefour de son histoire, car le monde contemporain

subit actuellement, de ce point de vue, une transformation majeure de sa structure. Le principe primordial d'un système international construit sur la base d'un ensemble de normes régissant les relations entre Etats et établi par le traité de Westphalie est sérieusement remis en cause. Certes, le processus est long et lent et peut prendre des décennies, ou même des siècles, mais personne ne peut nier le fait que nous traversons une période longue de transformations graduelles. On constate le signe annonciateur de l'évolution de la société internationale d'une communauté de nations vers une communauté d'êtres humains à l'échelle du monde, dans le cadre de la mondialisation, différente en elle-même de l'internationalisation.

Les facteurs les plus fondamentaux à l'origine de ce début de changement du système international sont de deux ordres. Je considère que ces facteurs peuvent affecter considérablement les problèmes auxquels l'UNESCO se trouve aujourd'hui confrontée.

L'un de ces facteurs est la réalité, en rapide évolution, de l'intégration sociétale du monde, appelée de manière large mondialisation, qui, en elle-même, est en train de transformer la société internationale. Ce processus d'intégration sociétale du monde représente un défi de plus en plus grand pour le cadre institutionnel existant, sur le plan de la gestion d'un système international édifié sur le principe du partage national des compétences dans un ordre légal découlant du traité de Westphalie. Un indice de ce problème se trouve dans l'incapacité croissante évidente du système actuel à contrôler les activités sur la scène mondiale. Un exemple en est donné par ce que l'on appelle les méga-multinationales qui interviennent sur un marché mondial, mais sont, avant tout, soumises à des cadres réglementaires nationaux établis exclusivement en fonction d'une politique nationale, distincte de la politique internationale de ce marché mondialisé. Ce problème, de plus, ne se limite pas aux activités économiques. Les sombres perspectives d'avenir du Protocole de Kyoto sont un autre indice de ce même phénomène, dans le domaine des problèmes sociaux. L'expérience traumatisante du 11 septembre 2001 a révélé, de manière tragique, que l'impact de la mondialisation commence à s'infiltrer dans le

domaine politique, montrant du même coup la totale incapacité du système actuel à faire face à ces nouveaux développements.

L'autre facteur, tout aussi important, à la base de ce changement du système international est la prise de conscience croissante dans le monde de la primauté de l'être humain, en sa qualité d'individu, et de l'intérêt de plus en plus marqué que revêt l'individu pour les valeurs du système international.

Le système international traditionnel, fondé sur le concept d'une communauté d'États-nations qui en constituent les éléments de base et reposant sur le principe de l'égalité des souverainetés, est maintenant exposé à de nouveaux défis. Le point critique de cette situation est la manière dont nous devons définir la justice sociale dans cette société internationale en pleine transformation.

Les implications de ces nouveaux développements dépassent le domaine de l'économie politique et concernent aussi bien la société que la politique. Et, pour ce qui touche aux activités de l'UNESCO, elles les affectent au plan culturel, social, éducatif, scientifique et autres. Tous ces domaines connaissent de sérieux problèmes pour ce qui concerne les relations entre l'ordre public, tel que le comprennent les sociétés nationales, et le concept d'ordre public dans une société internationale. Si l'idée générale d'ordre public dans une société quelconque doit refléter les valeurs universelles de cette même société, la conception de l'ordre public, sous sa manifestation de normes concrètes, peut ne pas être entièrement dégagée des idiosyncrasies d'une société particulière, conditionnées par le temps et l'espace. En conséquence, une norme légale concrète considérée comme une incarnation du sens de la justice sur lequel repose l'ordre public peut ne pas être toujours acceptée dans une autre société comme une norme de même valeur universelle. C'est exactement le cœur du problème du « choc des civilisations »<sup>1</sup>. Nous devons régler ce problème et c'est une tâche majeure pour l'UNESCO. Ces sujets, et beaucoup d'autres de même caractère, ne sont pas graves

---

<sup>1</sup> Formule de Samuel Huntington apparue dans «The Clash of Civilizations?», *Foreign Affairs*, vol. 72, n° 3, 1993.

pour l'ordre public international tant que nous vivons dans le monde classique marqué par l'ordre légal du traité de Westphalie, car, dans ce cas, chaque État-nation est souverain et coexiste harmonieusement avec les autres États-nations sur la base des principes de l'égalité des souverainetés et de la non-intervention dans les affaires nationales. Ce point fait aussi partie de l'Acte constitutif de 1945 de l'UNESCO. Dans cet ordre ancien, les États souverains insistent sur le caractère sacré de leurs propres systèmes autonomes dans un circuit complètement fermé. Dans ce circuit fermé, chaque État souverain met l'accent sur son propre sens de la justice qui se traduit dans sa propre conception de l'ordre public qui doit prévaloir. Mais ce monde classique n'existe plus dans le monde nouveau dans lequel nous entrons maintenant, où les activités socio-économiques, qui ne connaissent pas les frontières nationales, sont la règle plutôt que l'exception. La question de la manière de déterminer et d'appliquer les anciens concepts de justice et d'équité en opposition à une concurrence inévitable devient de plus en plus complexe. C'est une des tâches majeures de l'UNESCO, que l'Organisation doit traiter avec une bien plus grande énergie à l'avenir. D'autres exemples abondent : les problèmes d'éthique du traitement des gènes humains, le problème du clonage humain, ou même celui de l'avortement et de la peine de mort, entre autres. Les problèmes liés à la diversité culturelle constituent encore un autre exemple.

Les autorités, dans chacune des sociétés nationales, tendent à appliquer les références de justice morale et d'équité proposées par l'ordre public de leurs propres communautés nationales, qui peuvent être ou non appropriées pour mesurer l'équité dans le contexte de l'ordre public international. Ce dilemme est particulièrement remarquable dans la phase actuelle de transition du système, alors que nous n'avons pas réussi à nous reconnaître comme une communauté vraiment mondiale, avec son propre système d'ordre public. Ceci a un effet sur l'utilité d'institutions comme l'UNESCO, en particulier parce que l'UNESCO est une institution intellectuelle censée s'occuper de sujets concernant la communauté humaine tout en tenant son mandat et son pouvoir du système international traditionnel dans lequel elle a été créée en 1945.

Avec ceci à l'esprit, je souhaiterais conclure par une question. Face à ces problèmes contemporains, de nature structurale, comment l'UNESCO peut-elle réagir? Doit-elle se contenter d'être une simple organisation intergouvernementale qui tient ses instructions de ses États membres ou doit-elle prendre une position intellectuelle propre? Le paradoxe réside dans le fait qu'un organisme mondial, pour être qualifié d'intellectuel, a besoin de son autonomie. Mais cette indépendance est-elle vraiment possible? Les États membres n'ont pas souvent, dans leurs propres champs d'intérêt, à décider ce qui peut être défini comme intellectuel ou moral. Dans ce cas, un organisme comme l'UNESCO apporte-t-il réellement une réponse et comment prend-il une position éthique à propos des problèmes actuels du monde? Que se passe-t-il si certains États membres ne sont pas d'accord? Comment une organisation peut-elle se tenir à ses normes éthiques et à ses principes sur l'ordre public international s'il n'existe pas de consensus?

Je n'ai pas de réponse définitive, mais la clé, à mon avis, d'une UNESCO forte dans l'avenir réside dans sa capacité à mener à bien son mandat éthique unique comme outil intellectuel et moral des Nations Unies, tout en gardant deux choses à l'esprit. D'une part, en dépit des dichotomies relevées précédemment, l'UNESCO peut essayer d'atteindre son objectif dans le cadre international actuel en mobilisant les forces de la communauté internationale de deux manières: en faisant appel, par la persuasion et le dialogue, au sens du bien public mondial que tous les États membres partagent parce qu'ils appartiennent à une communauté mondiale, et en regroupant les forces de la société internationale par l'intermédiaire d'une interaction accrue avec les acteurs de la société civile représentant les peuples du monde, plutôt qu'avec les seuls États-nations. Cela ne signifie pas qu'il faudrait négliger le système international fondé sur les États-nations, mais qu'il faudrait essayer d'élever l'intensité de l'interaction avec la société civile qui représente mieux l'aspect de l'ordre public international chérissant les valeurs du bien public international et, par là, créer un environnement dans lequel l'UNESCO pourra travailler à l'établissement d'une politique publique internationale commune dont dépend la survie du genre humain.

18 novembre 2004  
Maison de l'UNESCO, Paris, France

## Fatma Haddad-Chamakh (Tunisie)

Professeur de philosophie à la faculté des Sciences sociales et humaines de l'université de Tunis, Fatma Haddad-Chamakh travaille et publie sur les droits humains et le droit des femmes en particulier, ainsi que dans le domaine de la bioéthique en tant que membre du Comité national tunisien d'éthique médicale. Ses écrits incluent *Philosophie systématique et système de philosophie politique chez Spinoza*, Publications de l'Université de Tunis, 1980 ; «Liberté individuelle et paix civile d'après le Traité théologico-politique de Spinoza» dans *Spinoza's political and theological thought*, North-Holland publishing Company, Amsterdam, 1984 ; L'imagination chez Spinoza, dans *Studi sul Seicento e sull'immaginazione*, Scuola normale superiore di Pisa, 1985 et «Philosophie et foi chez Ibn Rochd et Spinoza» dans la *Revue tunisienne des études philosophiques*, Tunis, n°14-15 (1993). Elle est coauteur de *L'écho de la prise de Grenade dans la culture européenne des XVI et XVII<sup>e</sup> siècles*, Actes du colloque de Tunis, Cérès-Éditions et ministère de l'Éducation et des sciences, Tunis, 1994.

*Pour atteindre son but, le travail de réflexion de l'UNESCO devrait s'orienter vers la critique et la réfutation de la triomphante trinité axiologique – "configuration" du mal pour parler comme Paul Ricœur – qui défait partout dans le monde les liens de l'échange solidaire au profit de la recherche de profits illimités, de l'hégémonie et de la violence, nouvelles Furies, créatures mortelles qui déchirent la "chair du monde".*

**Fatma Haddad-Chamakh**

L'UNESCO – faut-il le rappeler – est une organisation internationale créée en vue d'établir la paix dans le monde par l'éducation, la science et la culture. Espace et centre de réflexion et d'étude, d'analyses et de discussions sur les savoirs humains, les cultures du monde, les valeurs qu'elles véhiculent et leurs contributions à sa mission cruciale, l'UNESCO est vouée à la construction de la défense de la paix dans l'esprit humain, selon le préambule de son Acte constitutif qui est son acte de naissance déterminant son identité institutionnelle. Rappelons-en les termes exacts : «C'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix – les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes».

C'est dans la ligne magistralement tracée dans la première intervention de ce Forum par Souleymane Bachir Diagne, du Sénégal, que je veux inscrire mon propos en soulignant, à mon tour avec force, le bilan positif de l'œuvre accomplie par l'UNESCO dans les champs d'action que constituent ses domaines de compétence, immenses mais sobrement désignés par quatre mots programmes : Éducation, Science, Culture, Communication.

J'évoquerai rapidement trois fronts de la bataille intellectuelle que l'UNESCO mène depuis son institution et qui me paraissent avoir une importance stratégique capitale pour son œuvre à venir.

Je veux d'abord mettre en évidence, dans le vaste secteur de l'Éducation, l'œuvre inlassable accomplie par l'UNESCO, depuis plus de trente ans, en faveur de l'enseignement des droits de l'homme à l'école, au collège, au lycée et à l'université.

Je veux rappeler ensuite, fût-ce brièvement, pour lui en rendre hommage et affirmer qu'elle est plus que jamais urgente, la longue lutte menée par l'UNESCO dans le secteur des Sciences sociales et humaines, dans les domaines de la philosophie, de l'histoire et d'autres disciplines scientifiques – lutte contre le racisme, l'apartheid, la discrimination à l'encontre des femmes, et contre d'autres formes de domination, d'exclusion et d'intolérance.

Je veux enfin mettre en lumière le sens profond de l'événement que représente parfaitement ce forum philosophique auquel nous participons pour réfléchir ensemble et en public sur l'UNESCO de l'avenir: les structures à définir, les stratégies à élaborer, les actions à impulser. Cet événement fait sens parce qu'il cristallise l'essence même de la mission de l'UNESCO: la mise en place et en œuvre d'une coopération intellectuelle internationale dans les différents champs du savoir et de la pensée, entre des hommes et des femmes venus de tous les continents, issus de nations, de peuples et de cultures multiples et divers, travaillant ensemble, unis dans une œuvre commune. On sait depuis Kant, et plus près de nous depuis Karl Popper et Jürgen Habermas, que les débats scientifiques, les discussions philosophiques, menées publiquement et rationnellement, génèrent à travers dialogues et colloques une éthique de la communication qui est une éthique de la connaissance et de la reconnaissance, suscitent des relations d'amitié (la fameuse *philia*<sup>1</sup> aristotélicienne) à travers les frontières, aux dépens des violences et contre les guerres.

Cet effort inlassablement déployé par l'UNESCO depuis soixante ans doit impérativement se poursuivre et se renforcer considérablement, dans un contexte international de situations extrêmement complexes, difficiles, explosives, créées par la folie – à la fois déraison, ignorance et

---

<sup>1</sup> Sous le terme *philia* (amitié) Aristote analyse les diverses formes du lien social.

orgueil – des hommes : gouvernants et gouvernés, marchant à reculons vers de nouvelles barbaries, tout en commémorant sélectivement le souvenir des souffrances infligées aux victimes des atrocités des barbaries anciennes, alors que surgissent de nouvelles victimes hâtivement ensevelies dans le silence, l'indifférence, l'oubli.

De ces situations extrêmes, je citerai quelques-unes.

Gaspillage et/ou pollution des ressources vitales pour la survie de l'humanité : l'oxygène, l'eau, la flore, la faune. Dégradation, à un rythme soutenu, de l'environnement.

Mise en danger et non-respect de la vie et de la dignité humaines dans des opérations d'extermination et de déplacements de populations au cours de guerres préventives ou punitives, de conflits interethniques endémiques savamment entretenus, sinon provoqués. Peuples affamés de paix et de justice, parqués dans leur pauvreté par les maîtres de la richesse, exclus de l'espoir et agents-victimes de la violence.

En ce début du XXI<sup>e</sup> siècle soufflent les bourrasques du mépris. Mépris de l'humanité inscrit dans des lois institutionnalisant l'inégalité entre les sexes, la domination des femmes par les hommes, leur infériorité sociale, économique, juridique et politique. Mépris de l'humanité dans des législations, pratiques, propos racistes, publiquement diffusés et revendiqués à l'encontre d'ethnies, races, sexe, peuples et religions. Mépris enfin, affiché dans le réveil ostentatoire des doctrines de la supériorité métaphysique, politique, religieuse, voire raciale, d'un peuple sur l'autre, d'une religion sur l'autre, les uns élus, les autres honnis.

Dans ce contexte dont chacun de nous a fait l'expérience vive ou relatée, quelle UNESCO voulons-nous pour l'avenir, dans le cadre de la décennie que les Nations Unies consacrent à l'éducation en vue du développement durable, à partir de 2005 ?

Comme je l'ai souligné, il me semble que nous voulons à la fois une UNESCO de la continuation et du renforcement de ses missions fondamentales dans les domaines de l'éducation, de la science, de la cultu-

re et de la communication, et une UNESCO de l'innovation. Ces tâches seront facilitées par le recours aux nouvelles technologies produites par les révolutions scientifiques et techniques du xx<sup>e</sup> siècle pour la mise en place de nouvelles stratégies de mise en réseau mondialisé et de diffusion des activités et des œuvres éducatives, culturelles et scientifiques de l'UNESCO. Ce qui me paraît primordial, c'est l'accroissement le plus ample possible de la visibilité du travail de l'UNESCO pour générer un intérêt plus vif, une synergie plus puissante en faveur de son œuvre de paix et de l'*empowerment* intellectuel de toute l'humanité.

Dans le domaine de l'éducation, l'UNESCO doit ainsi :

- Renforcer la lutte contre l'analphabétisme et persévérer dans l'alphabetisation des adultes, surtout dans l'ensemble des États du Monde arabe et d'Afrique (voir le rapport annuel du PNUD pour 2004<sup>2</sup>) ;
- Aider ces pays, et d'autres pays de l'hémisphère sud, à étendre l'accès à l'éducation élémentaire des filles et des garçons en toute égalité, spécialement dans les zones rurales ;
- Initier, promouvoir, contrôler l'amélioration de la qualité de l'enseignement dans les trois cycles : élémentaire, secondaire, supérieur. L'UNESCO doit mener des actions pour faire bénéficier les jeunes (surtout ceux des pays et des groupes sociaux les moins développés et les plus pauvres du monde) des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Car, selon le rapport 2004 du PNUD, il y a un écart énorme, dans le taux d'utilisation de l'ordinateur, entre les pays avancés et les autres : ainsi il y aurait dix-huit ordinateurs en moyenne à l'usage de 1000 personnes dans le Monde arabe et plusieurs centaines pour le même nombre d'utilisateurs dans les pays industrialisés. La fracture informatique, communicationnelle et numérique vient doubler et amplifier les retards économiques, intellectuels, scientifiques ;
- Développer l'enseignement philosophique et l'éducation à la philosophie qui constituent un vecteur intellectuel indispensable pour véhiculer

---

<sup>2</sup> 2015: *Mobilisation de partenariats mondiaux*, Rapport annuel du Programme des Nations Unies pour le Développement, New York, PNUD, 2004.

et diffuser les idées-forces qui nourrissent les missions de l'UNESCO dans ses quatre domaines de compétence ;

- Initier des recherches et des études critiques – en publier et diffuser les résultats – sur les nouveaux modes d'expression (littérature, critique littéraire, cinéma, sites Internet) du racisme, de la discrimination sexuelle, ethnique, religieuse et de l'intolérance ;
- Programmer des plans d'action pour lutter contre ces nouveaux modes d'expression du racisme, du sexisme et de toutes les formes de haine de l'autre – surtout religieuses – générés par les divers cloisonnements éducatifs et culturels. Le mot d'ordre de ces programmes d'action devait être le décroisement des systèmes éducatifs, culturels, scientifiques à l'échelle mondiale ;
- Instaurer, promouvoir dans tous les cycles de l'enseignement – du primaire au supérieur – des programmes d'initiation (comme d'étude et de recherche), à la culture du droit et à la défense non violente des droits de l'homme. Car l'humanité, dans la diversité de ses cultures et l'hétérogénéité de son histoire, ne connaît dans son ensemble et depuis des millénaires que des formes violentes de résistance à l'injustice. À l'avenir l'UNESCO doit tout mettre en œuvre pour promouvoir l'enseignement et la diffusion de la culture du droit (droit positif interne, droits de l'homme, droit international) ;
- Lancer des programmes d'étude et de recherche sur l'histoire mondiale du colonialisme.

Dans le domaine de la science, l'UNESCO devrait :

- Elaborer des modes de réflexion, produire des textes sur une nouvelle éthique de la science à l'usage des communautés scientifiques et des futures générations de chercheurs et enseignants dans le domaine des sciences, compte tenu des révolutions techno-scientifiques diverses et nombreuses qui ont eu lieu depuis sa naissance. Il ne s'agit pas de freiner l'élan de la recherche scientifique en cours ni de vilipender la science, mais de susciter une attitude critique de questionnement et d'inter-

rogation sur les finalités réelles, les conséquences physiques, biologiques et éthiques à moyen et long terme des recours abusifs à certaines technologies dans tous les domaines de la vie et de l'environnement. Les recherches scientifiques et leurs applications techniques devraient être orientées vers des activités et des industries qui confortent la paix et non plus préférentiellement et prioritairement la guerre. Elles rendraient ainsi obsolète et démentiraient le vieil adage hypocrite, héritage de la première mondialisation, celle de *l'imperium romanum* : «Si tu veux la paix, prépare la guerre». On lui substituerait un nouvel impératif pratique : «Préparer la paix par la justice pour évincer la guerre» ;

- Elaborer un plan d'action pour promouvoir et renforcer la diffusion la plus large d'une véritable culture scientifique, d'une pédagogie de l'esprit scientifique ou philosophique : observation précise du réel dans sa complexité, contrôle expérimental ou expérientiel des doctrines idéologiques, sensibilisation des jeunes au lien entre ignorance et préjugé ;
- Entreprendre un programme de production d'ouvrages de vulgarisation scientifique ;
- Mettre en œuvre des programmes de recherche et des cercles d'étude et de réflexion, dans les diverses régions géopolitiques, afin de réorienter vers des fins pacifiques les sciences de la vie et de la santé, afin de fixer les termes d'une véritable coopération scientifique internationale pour la production de vrais savoirs pacifiques dans ces sciences et d'enseigner aux jeunes les principes, les fins et les moyens d'une authentique solidarité internationale, loin de toute recherche du profit – cancer qui gangrène, au même degré que le trafic des armes et de la drogue, les relations internationales.

Dans le domaine de la culture et de la communication, l'UNESCO a fait depuis un demi-siècle une œuvre remarquable dans la sauvegarde et la conservation du patrimoine culturel de l'humanité.

Il lui faut à l'avenir faire connaître au plus grand nombre la diversité, la richesse, la beauté de ce patrimoine en recourant aux moyens les plus avancés des technologies de l'information et de la communication :

programmes télévisuels, films, CD, DVD, sites Internet. Les divers publics pourraient en jouir comme d'un bien commun à toute l'humanité.

L'accès à la beauté infinie des mondes culturels, à leur pluralité et leur diversité chatoyantes, leurs contrastes et leur complémentarité, leurs similitudes et leurs différences, permet à chacun d'éprouver le sentiment de l'étrangeté des mondes culturels et, simultanément, de son appartenance à une humanité unique. De ces expériences croisées, de ces connaissances-reconnaisances, le bénéfice à tirer est celui d'un accès à la paix, par l'échange d'expériences esthétiques à forte charge ontologique et éthique. Les hommes et les femmes apprennent à s'enrichir de biens immatériels : paix, savoir, beauté qui s'accroissent par le partage et la mise en commun, comme l'affirmait déjà Spinoza.

Pour terminer cette intervention, je ferai trois propositions :

L'UNESCO doit disposer d'une grille horaire sur certaines chaînes de télévision, pour diffuser des programmes d'éducation aux droits de l'homme, à la culture juridique, à la formation de l'esprit scientifique et à l'histoire des civilisations, des cultures et des peuples.

L'UNESCO doit élaborer, en priorité, un plan de réflexion afin de construire de nouvelles tables de valeurs pour un avenir plus pacifique. Il y a urgence : l'humanité, émergeant à peine du xx<sup>e</sup> siècle et de ses deux terribles guerres mondiales, de sa guerre froide et de ses interminables guerres de décolonisation, s'est engagée depuis un lustre dans de nouvelles guerres coloniales.

Pour atteindre son but, le travail de réflexion de l'UNESCO devrait s'orienter vers la critique et la réfutation de la triomphante trinité axiologique – « configuration » du mal pour parler comme Paul Ricoeur – qui défait partout dans le monde les liens de l'échange solidaire au profit de la recherche de profits illimités, de l'hégémonie et de la violence, nouvelles Furies, créatures mortelles qui déchirent la « chair du monde »<sup>3</sup>.

---

<sup>3</sup> Concept développé dans l'œuvre de Maurice Merleau-Ponty.

## Randolph Kent (États-Unis d'Amérique)

Directeur du programme *Humanitarian Futures* au King's College de Londres, conçu dans le but d'augmenter les capacités de planification et de programmation des organisations qui ont des responsabilités dans la prévention, la préparation et la réponse aux crises humanitaires – qu'elles soient d'origine naturelle ou causées par l'homme –, et de les sensibiliser aux grands facteurs de vulnérabilité humaine, Randolph Kent a été coordonnateur-résident des Nations Unies en Somalie (avril 2002), coordonnateur humanitaire des Nations Unies au Rwanda (1994-1995), au Kosovo (1999), chef de l'Unité des secours d'urgence de l'ONU au Soudan (1989-1991) et en Éthiopie (1987-1989). Parmi ses publications : *Anatomy of Disaster Relief: The International Network in Action, The Future of Humanitarian Assistance and the Role of the United Nations* (2003); *Looking to the future: Practical steps to strengthen the United Nations relevance and value-added in disaster risk management* (2004). Le Dr Kent est également coauteur pour les Nations Unies d'un rapport sur les missions intégrées de l'ONU dans le cadre de la construction de la paix. Il est titulaire d'un doctorat en Relations économiques internationales et diplômé de la London School of Economic and Political Sciences.

*Servir de guide actif à travers la complexité du futur exige une organisation agile et capable d'adaptation. Le premier défi de l'UNESCO sera de voir si elle peut effectuer cette transition.*

**Randolph Kent**

L'UNESCO a un passé riche, divers et important dans les domaines de la culture, de l'éducation et des sciences. Cependant son rôle potentiel dans l'avenir pourrait éclipser ses contributions passées. Dans un monde marqué de plus en plus par l'incertitude, la complexité et des changements apparemment imprévisibles, l'UNESCO pourrait servir de coordinateur principal, de facilitateur et de catalyseur capable de faire face aux défis futurs posés à l'humanité.

Le Secrétaire général des Nations Unies a déclaré, en 2005, que «si les Nations Unies veulent être un instrument utile pour les États membres et pour les peuples du monde, [...] elles doivent s'adapter complètement aux besoins et aux circonstances du vingt et unième siècle»<sup>1</sup>. Mais, quels pourraient être ces besoins et ces circonstances?

La question, en elle-même, renvoie à un paradoxe apparent : nous ne pouvons pas prédire l'avenir, avec quelque certitude que ce soit, mais nous pouvons nous y préparer. Il y a là un autre paradoxe : dans leurs structures et gestions actuelles, la plupart des organisations – et certainement la plupart des organisations internationales – n'ont pas la

---

<sup>1</sup> *Dans une liberté plus grande. Développement, sécurité et respect des droits de l'homme pour tous*, septembre 2005, paragraphe 153.

capacité de s'adapter au futur, à temps et d'une manière proactive, alors qu'elles ont le pouvoir d'influer sur le futur.

Ceci étant dit et en gardant les exhortations du Secrétaire général à l'esprit, nous nous apercevons avec tristesse qu'une des lacunes principales du système des Nations Unies est son incapacité à spéculer, à générer une curiosité institutionnelle et à développer, tester et diffuser de solides scénarios sur ce que le futur pourrait être. Comblar ce manque pourrait bien être la contribution de l'UNESCO au système des Nations Unies et à la communauté internationale.

Donc, il pourrait être bon de réfléchir à ce que nous savons du futur et à ce que pourraient en être les implications et les défis pour des organisations comme l'UNESCO dans le contexte du XXI<sup>e</sup> siècle.

Ce que nous savons du futur

En 1937, l'Académie nationale des sciences américaine a lancé une étude portant sur la prévision des grandes innovations. Son rapport, selon Sir Martin Rees, astronome à l'université de Cambridge, est «une lecture salutaire pour les prospectivistes en technologie d'aujourd'hui».

«Elle est parvenue à quelques conclusions avisées sur l'agriculture, l'essence de synthèse et le caoutchouc synthétique. Mais ce qui est encore plus remarquable ce sont les questions qui ne sont pas abordées, pas d'antibiotiques, [...] pas d'avions à réaction, pas de fusées ni d'utilisation quelconque de l'espace, pas d'ordinateurs, évidemment pas de transistors. Le comité est passé à côté des technologies qui ont réellement dominé la seconde moitié du vingtième siècle. Et il a encore moins prévu les transformations sociales et politiques qui se sont produites pendant la même période.»<sup>2</sup>

Bien que cela fasse apparaître une réalité sans fioriture, il y a quelque chose d'indéniable et d'apparemment concevable dans la

---

<sup>2</sup> Rees, M., *Our Final Century*, Random House, Londres, 2003, p.13.

pensée d'analystes comme le Dr Thomas Homer-Dixon, directeur des études sur la paix et les conflits à l'université de Toronto, quand il dit que : «le plus grand danger du *xxi*<sup>e</sup> siècle est la défaillance simultanée des systèmes sociaux, économiques et biophysiques mondiaux provoquée par diverses tensions en interaction. Jamais auparavant, nous n'avons été capables d'interrompre les processus fondamentaux de l'écologie de la Terre et, jamais auparavant, nous n'avons créé de systèmes sociaux, économiques et technologiques – d'une agriculture industrielle à l'échelle d'un continent jusqu'au système financier international – caractérisés par l'énorme complexité, interconnexion et vitesse de fonctionnement actuelles. [Quel que soit] le sujet, nos problèmes vont au-delà des frontières géographiques et intellectuelles, leur complexité dépasse souvent notre imagination la plus folle et ils convergent et s'entremêlent de manières totalement inattendues.»<sup>3</sup>

Tout ce qu'on peut dire du futur est que le *xxi*<sup>e</sup> siècle sera marqué par l'incertitude, la rapidité des changements et la complexité.

Déjà, de nouvelles disciplines académiques fondées sur les théories du chaos et de la complexité sont apparues dans de nombreuses institutions d'enseignement supérieur<sup>4</sup>. Ces disciplines sont sujettes à une tension conceptuelle aiguë entre ceux qui considèrent le désordre et l'imprévisibilité comme une norme systémique et ceux qui pensent que l'aléatoire et ses ramifications peuvent être contenus par une connaissance plus approfondie des lois de la physique et l'application d'une technologie plus sophistiquée.

Dans le même temps, un engagement officiel «à penser hors des sentiers battus» en établissant des structures intégrées de décision, et à

---

<sup>3</sup> Note de conférence par T. Homer-Dixon, «The Real Danger of the 21<sup>st</sup> Century», parrainée par *Security for a New Century*, groupe d'étude bipartite pour le Congrès américain, 1<sup>er</sup> décembre 2003

<sup>4</sup> Un nombre croissant d'institutions se spécialise dans des matières relevant des théories du chaos et de la complexité ou, au moins, emploie des spécialistes dans ces domaines. Exemples : l'Institut de Santa Fe (Nouveau Mexique), connu pour son travail sur la complexité et l'université du Michigan qui est l'une des nombreuses universités offrant des cours sur la théorie du chaos.

augmenter les investissements dans l'analyse des futurs se développe et nous renvoie à l'existence d'une communauté d'acteurs – décideurs, planificateurs et stratèges – qui sait que le changement ne peut plus être traité par des moyens traditionnels<sup>5</sup>.

Cependant, dans l'ensemble, quelle que soit l'attention accordée à l'anticipation du changement, à la complexité et à ses conséquences, peu d'analystes sérieux persistent à dire qu'ils sont capables de prédire l'avenir. La futurologie, dans son sens conventionnel, n'est pas la question. Prévoir ce qui va se passer est, en général, perçu comme impossible<sup>6</sup>. Le problème n'est pas nécessairement que nous soyons capables de prédire l'avenir, mais plutôt qu'il soit clair qu'un changement est nécessaire dans notre manière d'anticiper le futur, et que nous restions perméables aux facteurs susceptibles de déterminer le futur.

### Implications institutionnelles et défis

Le coût du changement institutionnel est bien trop souvent plus élevé que ce que la plupart des organisations sont prêtes à supporter, mais ce coût n'est pas tant d'ordre financier que d'ordre psychologique. Normalement, le coût du changement se mesure en termes de menaces pour les normes institutionnelles, de modifications des processus opératoires et des répertoires standards, ainsi que de perte de terrain d'une organisation au profit d'une autre. Il est, dans ce cadre, éclairant, compréhensible et, peut-être, un peu déprimant de penser à la quantité d'énergie dépensée par les organisations pour leur survie dans des luttes introverties et autoréférentielles.

---

<sup>5</sup> Voir, par exemple, le *Foresight and Governance Program* du Woodrow Wilson International Center for Scholars, Washington, D.C.

<sup>6</sup> Sir Martin Rees, ancien président de l'Association britannique pour l'avancement des sciences, remarque dans son dernier ouvrage, *Our Final Century*, Random House, Londres, 2003, p.14, que «les prévisionnistes n'ont en général tristement pas su prédire les changements drastiques découlant de découvertes complètement imprévisibles. Par contre, le changement graduel est souvent plus lent que ce qu'ils avaient prévu, certainement bien plus lent que ce qui est rendu possible par la technique».

L'organisation du futur n'aura pas le luxe de s'accrocher à de tels modèles traditionnels et conventionnels de comportement. L'organisation capable de faire face, de survivre et de réussir, dans le futur, devra montrer plus de capacité d'adaptation, plus d'agilité et plus de capacité de réflexion. Elle devra être moins encline à interpréter l'environnement extérieur à travers le prisme de son propre système et beaucoup plus en empathie dans sa tentative de compréhension de cet environnement, à l'aide de toute une panoplie de lentilles de vision. Elle ne pourra pas avoir recours à des procédures fixes et devra être beaucoup plus habituée à fonder ses structures et ses réponses sur des options multiples.

L'organisation, parmi les étapes de cette transition, devra accepter le fait que des stratégies de base et des plans opérationnels soient soumis à des réévaluations régulières et à des mises à jour fondées en partie sur les changements intervenus dans un système plus vaste.

Il est intéressant, à cet égard, de voir que la stratégie de nombreuses organisations n'a que peu de rapport avec ce qui est réellement recherché – les programmes et les projets semblent dévier des grands objectifs que l'organisation se propose d'atteindre. Ainsi, l'organisation du futur devra beaucoup plus concentrer son attention sur l'alignement de ses stratégies, programmes et projets ou, au moins, sur leur mise en harmonie. Cet alignement doit aussi refléter la cohérence des procédures, des structures et des ressources humaines de l'organisation.

Cependant, comme cela a été suggéré précédemment, les planificateurs et les décideurs sont gênés dans leurs efforts de programmation à plus long terme par le coût même du changement – mesuré en termes de dépenses potentiellement écrasantes sur le plan psychologique, conceptuel et paradigmatique, institutionnel et opérationnel. Le changement résulte souvent de la confrontation des forces de changement, mais «la difficulté vient du fait que le niveau potentiel de pertes auquel nous nous heurtons dans le cas de certains problèmes est si élevé que connaître l'expérience [de se confronter au changement] devient contre-productif.<sup>7</sup>»

---

<sup>7</sup> Interview de Richard Slaughter, Professeur de *Future Studies* à l'Australian Foresight Institute, de l'université de technologie de Swinburne, Else, L., «Opinion Interview: Seizing Tomorrow», *New Scientist*, 1<sup>er</sup> décembre 2001, p.43.

Les règles de la programmation et la mémoire qui s’y rattache, les engagements stratégiques précédents, l’inertie inhérente à toute organisation, les routines et les processus opératoires standards de l’organisation peuvent façonner, et peut-être déformer, la structuration des problèmes, le cheminement de l’information, l’utilisation de l’expertise et la mise en œuvre des décisions prises. Les conséquences des comportements bureaucratiques au sein de l’organisation – ou des relations entre des organisations concurrentes – peuvent considérablement peser sur la manière dont les questions sont posées, sur l’éventail des options pouvant être prises en compte et sur la manière dont les décisions des chefs sont mises en œuvre par les subordonnés.

Il est intéressant de mettre ce contexte en perspective en se référant à deux analyses récentes des sociétés et des structures : l’une émanant de l’ouvrage de Jared Diamond récemment publié, *Collapse : How Societies Choose to Fail or Succeed*<sup>8</sup>; l’autre tirée de l’ouvrage de Richard Posner, *Catastrophe : Risk and Response*<sup>9</sup>. Dans le premier, Diamond note que « lorsque des sociétés ont péri, c’est du fait de leur propre négligence et de leurs propres chimères. » En d’autres termes, comme Clifford Geertz, de l’Institute for Advanced Study de l’université de Princeton, le dit, elles ont péri par « défaut d’anticipation, erreurs de jugement, déni psychologique et pensée de groupe ». Geertz approfondit encore son analyse des arguments de Posner, en ajoutant que, selon lui, ils reposent sur notre peu d’inclination, en tant qu’individu et organisation, « à réfléchir de manière systématique aux événements extrêmes, absorbés que nous sommes dans la quotidienneté de la vie ordinaire et écrasés par sa brièveté, le calcul d’éventualités éloignées... nous semble hors sujet ».<sup>10</sup>

Améliorer la capacité d’adaptation de l’Organisation : Une priorité pour l’UNESCO ?

Il est essentiel d’encourager la formation d’institutions ayant la créativité, la souplesse, la capacité d’absorption des informations ainsi

---

<sup>8</sup> Viking Press, 2004.

<sup>9</sup> Oxford University Press, 2004.

<sup>10</sup> Clifford Geertz, “Very bad news (2005)”, *The New York Review of Books*, Vol. 52, N. 5.

que l'autorité nécessaire à la planification et à la prise de décision pour anticiper les changements rapides et l'accroissement de la complexité, puis y réagir.

Cinq points doivent être pris en compte à cet effet :

- La planification est une priorité. Bien trop souvent, dans les organisations modernes, la fonction de planification est considérée comme secondaire par rapport aux fonctions perçues comme plus orientées vers la mise en œuvre. La planification est, aussi, fréquemment et faussement considérée comme un luxe, en particulier la planification à long terme. Il est intéressant, dans ce contexte, de noter que des entités conçues pour penser de manière créative et innover sont bien souvent les premières à passer à la trappe quand la situation économique se durcit.
- La planification est un exercice à long terme. Pour la plupart des gouvernements, deux ou trois ans sont une planification à long terme, bien que ce qu'on appelle la «pensée vagabonde»<sup>11</sup> puisse se pencher sur des sujets à plus grande échéance. La difficulté vient de ce que de nombreux planificateurs partent de l'hypothèse qu'un plan doit être le reflet de mesures relativement fermes et définitives sur une période définie de temps. Ainsi, quand un ancien dirigeant de Hewlett-Packard prétend qu'un individu présentant actuellement un plan sur cinq ou dix ans est «probablement fou»<sup>12</sup>, il veut dire que pour établir un plan, on doit être relativement certain de l'environnement dans lequel on travaille.
- La spéculation intellectuelle est une activité primordiale. Charles McQueary, Sous-secrétaire américain à la Science et à la technologie au département de la Sécurité intérieure, notait peu après sa nomination qu'il «est facile de regarder en arrière et de dire qu'on aurait

---

<sup>11</sup> *Blue-sky thinking* : une réflexion qui se fixe un horizon lointain, sans balise, libre d'errer et d'explorer tous les territoires.

<sup>12</sup> Courtney, H., *20/20 Foresight: Crafting strategy in an uncertain world*, Harvard Business School Press, Boston, 2001, p. 160.

dû faire ceci ou cela, mais le fait est que nous n'avons pas réfléchi de cette manière»<sup>13</sup>. Ceux qui n'ont pas réfléchi de cette manière sont les planificateurs et les décideurs, car la probabilité d'une attaque de cette sorte était évidente pour beaucoup<sup>14</sup>. Le problème est que la spéculation intellectuelle et la réflexion «vagabonde» sont des activités reléguées aux *think tanks* ou, souvent, à des sections marginales à l'intérieur des organisations classiques.

- Des organisations transversales. Les «compétences d'exploration», ou en d'autres termes la capacité à engranger idées et expertise à partir de sources très différentes, sont vitales pour rester à la pointe de l'innovation et de ses implications. Cependant, l'innovation est bien trop souvent «internalisée» et la fertilisation croisée extérieure, essentielle au maintien de l'intérêt et du développement des idées, est sacrifiée sur l'autel d'intérêts institutionnels étriqués<sup>15</sup>. Les organisations adaptatives devront mettre au point des liens d'information et de communication ouvertes avec de nouveaux types de partenaires institutionnels – par exemple des organisations commerciales, non gouvernementales – ainsi que géographiques. Elles devront aussi trouver la manière d'instituer «un nouveau genre d'intermédiaire» responsable des échanges et de l'intégration dans les processus de planification des tendances et des idées innovantes<sup>16</sup>. Dans ce contexte, les organisations peuvent souhaiter s'intéresser aux expériences récentes de travail menées avec les réseaux du savoir<sup>17</sup> et les communautés d'acteurs – décideurs, planificateurs et stratèges. Les premiers se mêlent aux seconds sur la base des besoins identifiés de partage de l'information (le terrain commun) afin d'atteindre des buts, des objectifs et des desseins communs. Le travail est non hiérarchisé, flui-

---

<sup>13</sup> Check, E. «Homeland science wants quick fixes», *Nature*, vol.423, 8 mai 2003, p.106.

<sup>14</sup> Kent, R.C. *Humanitarian Futures: A study undertaken on behalf of the US Agency for International Development*, septembre 1998.

<sup>15</sup> Wolpert, J.D., «Breaking out of the Innovation Box», *Harvard Business Review*, Special Innovation Edition, Vol. 80, #8, août 2002, p.78.

<sup>16</sup> *ibid* #80, p.81et suivantes.

<sup>17</sup> *Knowledge network* en anglais.

de, interactif et – à l’opposé de ce qui se passe dans nombre d’organisations – sans jugement.<sup>18</sup>

- Promotion de méthodologies interdisciplinaires. Tout effort d’analyse interdisciplinaire se heurte à la difficulté d’avoir à porter tout le fardeau des perspectives pertinentes sans trop simplifier ou diluer la contribution de chaque discipline individuelle. C’est un essai rarement réussi en totalité, sauf, peut-être, lors de la planification ou de la prise de décisions sur des sujets de nature principalement technique.<sup>19</sup>

Si les dirigeants d’organisations veulent préparer un terrain favorable à cette sorte de mesures, ils ou elles doivent procéder à des ajustements dans l’environnement au sein duquel leurs organisations évoluent. Parmi ceux-ci:

- Promouvoir l’art de la spéculation intellectuelle systématique. Les planificateurs et les décideurs sont gênés dans leur travail à plus long terme parce qu’ils supposent qu’il n’est pas possible de prédire le futur. Cette attitude est en partie le reflet de la pensée linéaire qui exige une compréhension précise de l’enchaînement des causes et des effets. Elle reflète aussi une résistance à l’ambiguïté, inhérente

---

<sup>18</sup> Dans la même veine, l’Administrateur du PNUD a utilisé, en 2000, l’exemple d’un réseau du savoir lors de débats concernant la nécessité pour un gouvernement d’Amérique du Sud de restructurer ses procédures douanières. Pour répondre à la demande de ce gouvernement, le bureau local du PNUD avait le choix entre engager un consultant et suivre une démarche classique ou lancer sur Internet une demande d’avis sur des besoins comparables. La démarche classique aurait pris quatre mois pour arriver à une conclusion, alors que l’autre solution a pris moins d’une semaine. D’autres informations sur la gestion des connaissances et les communautés d’acteurs - décideurs, planificateurs et stratèges – sont données dans Brown, J.S. et Duguid, P., *The Social Life of Information*, Boston, Harvard Business School, 2000; Kimble, C., Hildreth, P. et Wright, P., «Communities of Practice: Going Virtual» in Y. Malhotra (responsable de publication), *Knowledge Management and Business Model Innovation*, Hershey, Idea Group Publishing, 2001, p.220-234.

<sup>19</sup> Il est intéressant de noter que des études menées par RAND Corporation et British Telecommunications Research suggèrent que le changement technologique sera amélioré par les «tendances multidisciplinaires et les interactions». Voir: Anton, P., *The Global Technology Revolution: Bio/Nano/Materials Trends and their Synergies with Information Technology by 2013*, préparé pour le National Intelligence Council, RAND, Santa Monica, 2001, p.35. Selon les termes de Ian Pearson, le «retour d’information positif», ou manière dont les technologies vont se relier entre elles et agir ensemble, signifie que des disciplines différentes entraîneront une accélération du progrès technologique dans son ensemble. Voir: Pearson, I.D., «What Next?», *BT Technical Journal*, vol. 19, #4, octobre 2001, p.101.

aux organisations. Et pourtant, comme le suggère une étude récente sur les conséquences futures des changements climatiques, la seule façon de mettre au point des moyens pour faire face aux conséquences possibles de ces changements est d'identifier «une suite d'étapes, chacune étant associée à des incertitudes.» Les premières émissions de gaz à effet de serre et d'aérosols doivent être spécifiées, mais aussi, leur relation avec un comportement socio-économique encore inconnu. Ces inconnues peuvent être résolues à l'aide de scénarios conçus pour donner une analyse indicative, plutôt que définitive.<sup>20</sup>

- Ajuster certains mécanismes institutionnels. Rien de ce qui précède n'a de valeur si ces ajustements n'ont pas pour conséquence de se fondre dans les processus décisionnels de l'organisation. Il a été fait référence, dans des parties précédentes de cette contribution, à une structure à trois branches qui sont la planification stratégique, la formulation de politiques et la prise de décision. De telles divisions se produisent fréquemment à cause de la distinction ressentie entre l'immédiat et le spéculatif, entre le pratique et le conceptuel. Des distinctions de cette sorte – bien que compréhensibles – créent les prismes étroits que cet article suggère et qui émoussent les capacités de réaction.

Il existe des moyens qui, une fois intégrés aux trois ensembles précédents de propositions, peuvent réduire les implications négatives des structures à trois branches :

- Diminuer l'impact des options stratégiques non prévues. Les responsables de la planification stratégique et de la formulation des politiques ont besoin de communiquer régulièrement avec les décideurs pour s'assurer que le futur s'insère dans un schéma d'événements qui ne constituent pas une surprise. De nombreux participants ont déclaré que l'inclination des décideurs dont le travail est soumis à une pression

---

<sup>20</sup> The Royal Society, Climate Change: what we know and what we need to know, Policy Document 22/02, août 2002, p.7

extrême est de mettre de côté les sujets et les options qu'ils ne connaissent pas bien. Un moyen de contourner cet obstacle consisterait à introduire de nouvelles manières d'informer régulièrement les décideurs principaux des grandes tendances et de leurs implications – afin de mieux les familiariser avec elles et de réduire la dissonance potentielle créée par des analyses, des options et des propositions qui n'ont pas été anticipées.

- Communiquer l'idée de la centralité de la spéculation intellectuelle. Alors que dans la plupart des organisations, seul un nombre relativement restreint de personnes est intéressé par une implication dans la «pensée vagabonde», une organisation efficace, à l'avenir, devra s'assurer de deux choses. Premièrement, elle devra s'assurer que tous, dans l'organisation, savent qu'une analyse stratégique et une planification à long terme ont une valeur pour l'organisation et que cela fait partie de l'éthos de l'organisation. Deuxièmement, elle devra trouver des moyens pour encourager cet éthos, par exemple par la promotion de réseaux du savoir et de communautés d'acteurs – décideurs, planificateurs et stratèges ;
- Eliminer les fonctions qui créent une fermeture inutile. Les organisations demandent des décisions. Elles fonctionnent moins efficacement dans des environnements ambigus. Donc, le futur, tel que le décrit cet article, exigera des organisations qu'elles soient plus aptes à traiter l'incertitude et bien plus préparées à une grande souplesse administrative et programmatique. Il faut commencer par évaluer les divers types et niveaux de pression qui déterminent quelles décisions doivent être prises et comment.

Pour conclure, je rappellerai que les défis du XXI<sup>e</sup> siècle touchent à un énorme éventail de domaines. Ils incluent des changements fondamentaux dans le concept des droits humains et, très probablement, une restructuration en profondeur de la manière dont les hommes et les femmes s'organiseront. Il est possible que ces changements découlent de

la profonde modification du rôle et de la responsabilité des Etats dans le monde post-westphalien et d'évolutions démographiques fondamentales, reflétant une identification et une appartenance sociales d'un nouveau genre. Les défis de ce siècle devront prendre en compte le fait que l'humanité va probablement s'aventurer de plus en plus dans l'espace et s'établir de manière permanente dans le système solaire et, peut-être, dans d'autres systèmes. Ils devront, eux aussi, refléter la probabilité que beaucoup des choses que nous percevons et faisons reposeront moins sur des réalités tangibles et physiques auxquelles nos sens sont habitués, mais, de plus en plus, sur la manipulation de capacités sensorielles élargies des êtres humains capables de créer la sensation d'une réalité physique et tangible.

La science, et plus particulièrement la biotechnologie, va fondamentalement changer notre manière de concevoir la vie et de la vivre. Les communications – qui semblent déjà tellement avancées – vont ouvrir de nouvelles manières d'anticiper et de partager nos pensées, nos émotions et nos désirs.

Mais, ces changements fondamentaux vont, tous, exiger trois choses. En premier lieu, il faudra que les êtres humains soient capables de se parler et de se comprendre d'une discipline à l'autre. Deuxièmement, en dépit de l'évolution rapide de l'espèce humaine et de la modification de son environnement, il faudra veiller à ne pas dissocier l'évolution humaine de son contexte historique et culturel. Troisièmement, ces changements fondamentaux exigent que le futur soit le reflet, et soit bien perçu comme tel, de la vaste dimension de la créativité humaine. Ces trois points pourraient tout à fait constituer l'ordre du jour de l'UNESCO dans le futur.

L'UNESCO dans le contexte du système plus vaste de l'ONU. Pour rebondir sur l'appel du Secrétaire général en faveur d'un système des Nations Unies comme instrument au service de l'humanité, l'UNESCO a un rôle central à jouer. L'UNESCO devrait être en première ligne pour faire en sorte que les activités de ce système multilatéral mondial soient cohé-

rentes avec tout ce qu'implique l'évolution rapide de la communauté mondiale.

L'UNESCO dans le contexte d'une communauté internationale plus large devrait présenter les mêmes caractéristiques. Cela signifie que la vision et la stratégie de l'UNESCO, ses programmes et ses projets devraient prendre en compte l'importance de la relation du passé de l'humanité avec son futur, des sciences avec les arts et de ce qui pourrait être avec ce qui devrait être. Être sensible à ces grandes tendances et servir de guide actif à travers la complexité du futur exige une organisation agile et capable d'adaptation. Le premier défi de l'UNESCO sera de voir si elle peut effectuer cette transition.

18 mai 2005  
Maison de l'UNESCO, Paris, France

## Jacques Attali (France)

Professeur, écrivain, conseiller d'État honoraire, conseiller spécial auprès de François Mitterrand, Président de la République française, de 1981 à 1991, fondateur et premier président de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement à Londres de 1991 à 1993, Jacques Attali est aujourd'hui président de PlaNet Finance ([www.planetfinance.org](http://www.planetfinance.org)), organisation internationale à but non lucratif dédiée à l'éradication de la pauvreté dans le monde par le développement de la microfinance, et président d'A&A, société internationale de conseil spécialisée dans les nouvelles technologies. Il est le fondateur, en 1980, d'Action Contre la Faim. Jacques Attali est chroniqueur à *L'Express* et auteur de trente-six livres, traduits dans plus de vingt langues et diffusés à plus de quatre millions d'exemplaires dans le monde entier : essais (traitant de sujets variés, allant de l'économie mathématique à la musique), romans, contes pour enfants, biographies et pièces de théâtre. Docteur d'État en sciences économiques, Jacques Attali est diplômé de l'École polytechnique, de l'École des mines, de l'Institut d'études politiques et de l'École nationale d'administration.

*Je vais essayer rapidement de dire pourquoi je crois que les soixante ans qui viennent conduisent le plus probablement à la destruction de la civilisation telle que nous la concevons et pourquoi je crois que l'UNESCO a un rôle absolument majeur, fondamental, à jouer dans le processus qui pourrait conduire à l'éviter.*

**Jacques Attali**

C'est facile pour nous de parler d'un sujet comme celui-là, dans la mesure où dans 60 ans nous serons presque tous morts et qu'il n'y aura plus grand monde sauf les plus jeunes dans cette salle pour critiquer les pronostics que je vais faire, ce qui rend évidemment plus facile de faire des pronostics. N'empêche que, pour ma part, je crois que le plus probable c'est que dans 60 ans l'UNESCO n'existera plus ou qu'au moins si l'UNESCO existe encore dans 60 ans, je pense qu'elle sera comme une sorte de somnambule – continuant à marcher en croyant qu'elle marche alors que tout le monde la voit dormante. Voici ce que je vois, un «machin»<sup>1</sup> somnambule. Pour moi, c'est l'UNESCO dans 60 ans. Certains diront que c'est peut-être ce qu'elle est déjà aujourd'hui, mais je ne suis pas de ceux qui pensent ceci, loin de là. Mais je pense que c'est une vraie menace qui pèse non seulement sur l'UNESCO, mais aussi sur nos sociétés en général parce que le «machin somnambule» est l'image qui me vient à l'esprit pour désigner ce que peuvent devenir nos civilisations qui continueront à croire qu'elles sont vivantes alors qu'elles auront disparu. Pourquoi est-ce que je ne suis pas non plus pessimiste ? Parce que je crois que nous sommes tous des joueurs et comme tous les joueurs nous n'avons à être ni pessimistes ni optimistes, car nous avons à jouer jusqu'aux dernières secondes du match. Et l'optimisme comme le pessimis-

---

<sup>1</sup> «Le machin» est le surnom péjoratif donné à l'ONU par le général de Gaulle.

me est une attitude de spectateurs, or nous ne sommes pas des spectateurs. Mais je crois que c'est en sachant la force de l'adversaire que nous pouvons le mieux comprendre ce qui nous menace.

Je vais essayer rapidement de dire pourquoi je crois que les 60 ans qui viennent, conduisent le plus probablement à la destruction de la civilisation telle que nous la concevons et pourquoi je crois que l'UNESCO a un rôle absolument majeur, fondamental à jouer dans le processus qui pourrait conduire à l'éviter. Je ferai, comme l'a fait le professeur Kent tout à l'heure, quelques propositions extrêmement concrètes sur l'action que je rêverais de voir mener par vous réunis dans cette salle.

Je crois que le grand enjeu auquel les sociétés sont confrontées à notre époque c'est que le match, qui se joue aujourd'hui entre les différentes formes de civilisations ou de cultures, semble être un match qui oppose des barbaries, des systèmes totalitaires, suicidaires, destructeurs qui empêchent l'homme, la femme, l'enfant, la société de se développer, mais qu'en même temps on ne voit peut-être pas assez combien nos sociétés, elles-mêmes démocratiques, fondées sur la liberté, sont aussi des sociétés suicidaires qui se détruisent elles-mêmes. Et s'il n'y avait qu'un seul message que je voudrais que vous reteniez dans ce que je vous dis maintenant, c'est que je crois que la grande fonction d'une institution comme la vôtre est de faire en sorte d'aider à recréer de la cohérence dans notre modèle de civilisation. Je partirai de cette constatation qui est que nos civilisations – les civilisations que nous défendons ici – sont fondées sur un principe, celui de la liberté individuelle. Au fond, l'homme aurait pu choisir d'autres valeurs dominantes, il aurait pu choisir le désir d'immortalité, le désir d'égalité, le désir de fraternité. Il a choisi, pour des raisons qu'il faudrait débattre longtemps, celui de la liberté individuelle comme valeur absolue. Et nous nous battons à chaque instant, vous vous battez à chaque instant pour la promotion de la liberté individuelle et nous avons mis en place quelques mécanismes institutionnels qui font que nos sociétés défendent la liberté individuelle et que les institutions internationales défendent la liberté individuelle. Les mécanismes mis en place sont : en économie, le marché – qui est, en effet, le moyen d'organiser les échanges économiques sur la base de la liberté individuelle –

et en politique, la démocratie. Et nous vivons sur l'idée que nos sociétés assurent mondialement le triomphe de l'un et de l'autre et plus encore que l'un et l'autre sont cohérents, se renforcent réciproquement. En effet, l'histoire nous apprend que plus il y a de marché plus il y a de démocratie parce qu'il y a plus d'échanges, de liberté, de possibilités de communiquer et que la démocratie s'installe et on a vu concrètement des sociétés devenir des démocraties à partir du moment où elles étaient des économies de marché et réciproquement, les démocraties créent l'économie de marché parce que c'est impossible d'être une démocratie sans être une économie de marché. La culture est évidemment au cœur des choses puisque c'est par la culture que la démocratie s'installe ; c'est la culture qui permet l'innovation, la science et qui va permettre à l'économie de marché de se développer.

Seulement je ne crois pas un mot de ce que je viens de dire. Parce que je crois que si cette cohérence est aujourd'hui en place, elle est aujourd'hui de plus en plus menacée, non seulement par les forces externes que nous savons bien être, mais par elle-même. Et au cœur de ce qui la menace se trouve justement la capacité idéologique et culturelle d'assurer la cohérence entre le marché et la démocratie. Et je crois que c'est cela qui va nous suicider collectivement.

D'abord parce que marché et démocratie ont ceci de contradictoire que le marché est par nature illimité dans son champ d'application géographique, temporel et de compétence. Il n'y a pas de frontières pour le marché alors que par nature il y a des frontières à la démocratie, puisque la démocratie s'applique dans un territoire. Et on voit, ne serait-ce que dans le débat en France sur le référendum sur la Constitution européenne, que l'extension du champ du marché est beaucoup plus rapide, beaucoup plus naturelle, beaucoup plus simple parce qu'il est l'accumulation d'un ensemble d'initiatives individuelles, que l'extension du champ du politique qui, lui, suppose la construction des institutions qui sont infiniment plus lentes à mettre en place que celles du marché. Il y a contradiction. Le marché par nature est plus fort que la démocratie.

Deuxième contradiction, c'est que le marché est un processus de décision : la première contradiction que j'ai dite amène à penser qu'avec le temps le marché va l'emporter sur la démocratie, c'est-à-dire que le champ d'application du marché prendra en main les domaines qui sont aujourd'hui ceux de la démocratie. Qu'est-ce que la démocratie ? C'est un champ d'application à la majorité de décision d'allocations des ressources. Et donc si mon pronostic est vrai on va voir un très grand nombre de domaines, aujourd'hui du champ de la démocratie – santé, éducation, culture, justice, police, défense – tous les instruments de la souveraineté basculer du côté du champ du marché. Les institutions internationales ne sont plus qu'un bouchon flottant dans la mer du marché, ce qu'elles sont peut-être déjà.

Deuxième contradiction donc, le marché est un processus de décision qui est supposé se comporter de telle façon que, si chacun se conduit de façon égoïste dans la limite de ses ressources, alors on arrive à un optimum – c'est la loi du marché, un mécanisme de décision à l'unanimité alors que la démocratie est un mécanisme de décision à la majorité. Ce qui veut dire que selon la loi du marché tout le monde est content sous réserve de ce qu'il est content de la répartition des ressources, alors que dans la majorité une minorité accepte de se résigner à la loi de majorité tout simplement parce qu'elle pense que la démocratie est plus importante que ce qu'elle perd en n'ayant pas obtenu la majorité et aussi parce qu'elle pense qu'un jour elle redeviendra la majorité. Mais, si une minorité considère qu'elle a plus à perdre qu'à gagner à la majorité, qu'est-ce qu'elle fait ? À ce moment-là, si elle a le pouvoir, elle fait basculer le domaine de compétence dans le champ du marché puisque là elle peut avoir une satisfaction unanime. Deuxième contradiction, qui amène à penser que progressivement nous verrons un grand nombre de domaines basculer dans le champ du marché. Pour prendre un exemple concret, je crois qu'en matière d'éducation cela ne fait que commencer : nous verrons si cette logique continue, une privatisation des systèmes d'éducation mais pas seulement une privatisation au sens de ce que l'éducation basculera dans le système privé, une privatisation au sens d'industrialisation. Je suis de ceux qui pensent, pour l'avoir écrit il y a très

longtemps et le voir venir, que nous allons voir de plus en plus la santé et l'éducation non seulement devenir des systèmes privés mais devenir des supports à des industries, l'industrie de l'éducation à distance, on le voit avec les nouvelles technologies mais aussi l'industrie des machines à enseigner, et demain et après-demain, toutes les industries qui viendront par un secteur majeur fondamental de la science des 60 prochaines années – c'est-à-dire les sciences cognitives – qui vont faire le lien entre le marché de l'éducation et les progrès dans la connaissance de la personne humaine. Sciences cognitives: enjeu majeur de l'éthique de demain et qui s'inscrivent parfaitement dans la privatisation en cours du marché.

La troisième conséquence de cette contradiction entre marché et démocratie, peut-être la plus importante pour ce qui nous rassemble aujourd'hui, c'est que marché et démocratie sont fondés, je l'ai dit tout à l'heure, sur un principe commun qui est le principe de la liberté. Qui dit liberté, dit évidemment le droit de changer d'avis. Ceci signifie que si je suis libre, je suis libre de vouloir quelque chose mais aussi de vouloir le contraire, de changer d'hommes politiques, de changer d'emploi, de changer d'employeur, de changer d'employés, ce qui veut dire que l'autre nom de la liberté c'est la réversibilité. Qu'un autre nom de la réversibilité, c'est la précarité. Et nous sommes donc de plus en plus dans des sociétés qui sous le nom de liberté font une sorte de tyrannie de précarité, précarité qui n'est d'ailleurs pas seulement une réversibilité à l'identique mais une réversibilité vers le nouveau, d'où cette obsession du neuf. Une tyrannie du neuf, qui vient nourrir la loi du marché et renforcer les conditions de production de valeurs marchandes. Peut-on durablement vivre dans des sociétés fondées sur la précarité? Peut-on durablement vivre dans des sociétés qui font l'apologie du précaire? Autrement dit, la précarité n'est pas un élément annexe des sociétés que nous défendons. La précarité est la conséquence naturelle, l'autre face, l'autre nom de la liberté. Sommes-nous capables de le vivre? Sommes-nous capables de l'assumer? Sommes-nous capables de le défendre contre ceux qui protègent, prétendent à d'autres valeurs que la liberté? Comment ça se passe aujourd'hui? Si on admet ce raisonnement, on se dirige vers un monde de plus en plus fragmenté parce que chacun sera

chez lui avec des nations de plus en plus faibles parce que l'État n'aura plus les moyens d'agir. Nous aurons alors, je pense qu'on peut dire que le modèle de la nation c'est la Somalie d'aujourd'hui – une nation sans État. Et le monde sera une sorte de gigantesque Somalie avec des États inexistantes, des gouvernements qui sont ailleurs et où ailleurs, s'il n'y a plus d'ailleurs? Avec une économie illégale qui n'aura plus à se poser la question de savoir si elle est illégale parce qu'il n'y aura plus de normes de droit. Voici le monde qui vient !

Face à cela, on possède déjà un certain nombre de réponses, c'est très intéressant de voir que les principaux secteurs de développement de l'économie mondiale sont justement les réponses aux questions dont je parle.

Première réponse face à la précarité : la réponse rationnelle – l'assurance. Je m'assure. Et vous constaterez que le premier secteur de l'économie mondiale aujourd'hui c'est le secteur de l'assurance. Tous les marchés, ce qu'on appelle les marchés dérivés, c'est de l'assurance.

Deuxième réponse, si je refuse la précarité, je veux me distraire, c'est la réponse pascalienne face à la mort : le divertissement. Aujourd'hui les industries de distraction – le tourisme, la drogue, n'oublions pas que dans beaucoup de langues le mot qui désigne la drogue c'est le mot qui désigne le voyage – sont les industries majeures, ce n'est pas un hasard si les industries de distraction au sens large sont devenues une façon de se résigner à la précarité pour ne pas la voir.

Troisième réponse, évidemment, le refus de la précarité, c'est-à-dire le retour à la recherche de visions à long terme et tout ce dont on parle aujourd'hui, c'est cet inconscient collectif qu'on ne peut pas accepter. Mais ceux qui la refusent disent «oublions démocratie et marché et allons vers des sociétés qui ont un sens du long terme», et c'est pour cela qu'on assiste aujourd'hui à des demandes plus ou moins claires, plus ou moins ambiguës, plus ou moins acceptables d'une valorisation du religieux, du long terme, que ce soit du long terme écologique ou du long terme religieux qui fait échapper à la précarité.

Ce qui fait qu'au fond, on a le choix, si on regarde les scénarios derrière cela, entre quelques avènements pas plus brillants les uns que les autres. Un avenir de fragmentation individuelle du chacun pour soi ou un avenir de totalitarisme camouflé sous une éthique du religieux. Et vous voyez que dans le chaos d'aujourd'hui c'est un peu tout cela qui est en train d'arriver, avec pas grand monde de capable d'assurer ou de présenter une réponse de cohérence du marché et de la démocratie, de cohérence de la société de la liberté, cohérence durable de la société de la liberté. Avec aussi dans ce phénomène très particulier du terrorisme suicidaire, une sorte de paroxysme, de préférer l'immortalité absolue dans la négation de la vie comme refus, comme une forme de refus de la société occidentale qui est vraiment l'expression maximale, paroxysmique, de refus de nos formes de sociétés. Dans un tel monde, naturellement, il n'y a pas de place pour les institutions internationales, elles disparaissent, elles sont oubliées dans leur coin, elles sont ces «machins somnambules» dont je parlais ; elles existent peut-être, mais tout le monde s'en moque. On ne les fait pas disparaître parce que pour les faire disparaître, il faudrait reconnaître leur existence.

Mais enfin il faut bien remarquer que si l'histoire ne se répète pas il y a quand même quelques précédents intéressants. La globalisation dans laquelle nous sommes aujourd'hui est la quatrième globalisation depuis deux siècles. Les trois autres ont toutes échoué. Chacune des trois précédentes avait accouché d'institutions internationales, il faudrait revenir sur l'histoire à chaque fois. Elles ont toutes échoué, elles ont échoué en général dans des guerres. Aujourd'hui, on voit que la mondialisation actuelle, avec justement ce qu'elle porte de précarisation, est en train de rencontrer des limites. Les peuples résistent et au lieu de passer outre par une mondialisation plus réussie que pourrait amener, je vais y venir maintenant, la constitution d'institutions internationales porteuses de cette cohérence, le plus vraisemblable est que chacun se retire sur son Aventin pour refuser cette logique globale parce qu'elle n'est pas porteuse de cette cohérence. Le plus vraisemblable est qu'on oublie les institutions dans un coin et que chacun retourne dans son pré carré en refusant évidemment ce que la mondialisation apporte aujourd'hui de formidables

promesses de réussite. Disons qu'on va plutôt vers une mondialisation du mal que vers une mondialisation du bien, alors qu'il y a une formidable demande de mondialisation du bien que portent les ONG, que portent toutes ces institutions dites sans frontières. L'idéologie du «sans frontières» est l'idéologie de la fraternité planétaire, de l'invention d'un autre monde que celui dans lequel nous sommes mais qui serait planétaire : ce serait plus de mondialisation et pas moins.

Au-delà de ce scénario cataclysmique, qui est certainement celui auquel je crois le plus, on pourrait imaginer d'agir. Et je le dis en pensant à ce que Karl Marx écrivait à la fin de son dernier texte quant il proposait au parti social-démocrate allemand d'agir et que mystérieusement il terminait son texte par quatre mots en latin : *Dixit et salvavi animam meam* (je dis cela pour sauver mon âme), sous-entendant «mais je ne crois pas une seconde que vous allez le faire». Ce n'est pas les mots que je mets en exergue de ce qui va suivre mais malgré tout c'est un peu à l'arrière de mon esprit quand je le dis. Je crois qu'il y aurait pour l'UNESCO aujourd'hui au moins trois sujets majeurs qui permettraient d'agir. Trois sujets, trois missions et un statut. Trois sujets évidemment ça serait de produire – débattre et produire – les éléments de discussion idéologique sur la cohérence future entre les éléments, les dimensions de notre civilisation, la cohérence entre le marché et la démocratie. Comment faire en sorte que marché et démocratie restent cohérents avec les valeurs auxquelles nous croyons, de dignité humaine, de liberté de création et de possibilité de gouverner le monde de façon juste? Cela ouvre un champ infini, mais j'ai déjà parlé trop longtemps donc je ne fais qu'ouvrir ce sujet sur lequel il y aurait des débats, des enjeux considérables à ouvrir.

Deuxième sujet dans la suite de ce que j'affirmais, que marché et démocratie poussaient énormément à la liberté individuelle, à l'individualisme, et orientent la science vers une science de l'objet marchand individuel. Je pense qu'il y a un enjeu majeur mais sur lequel l'UNESCO a déjà commencé à travailler, sur l'articulation entre la science et la protection de la dignité de la personne humaine qui va être de plus en plus un enjeu, avec les sciences cognitives et évidemment tout ce qui tourne autour de la génétique, de l'évolution de la sexualité, de l'utérus artifi-

ciel, de la séparation entre la reproduction et la sexualité, etc., dans tout ce champ immense de la protection de la personne humaine.

Un troisième sujet sur lequel l'UNESCO aurait à réfléchir est « y a-t-il quelque chose au-delà du marché et de la démocratie » ? Est-ce que le marché et la démocratie sont la société ultime humaine possible ? Non pas pour que l'UNESCO fasse de la politique, mais pour que l'UNESCO constate qu'il y a aujourd'hui, dans le champ de la liberté, des champs énormes en train de se développer qui sont justement au cœur de l'activité traditionnelle de l'UNESCO. Le marché est essentiellement fondé sur l'échange de valeurs. Si j'ai un verre d'eau, je vous le donne, je ne l'ai plus, si j'ai une information, je vous la donne, je l'ai encore. Et vous êtes donc, dans un secteur ici, qui est radicalement révolutionnaire par rapport aux lois de l'économie. Or l'économie qui vient c'est justement l'économie qui sort du marché ; et je n'ai parlé que de marché. Va t-on accepter que tout rentre dans le marché ou au contraire faire en sorte que l'économie de l'information permette d'inventer une société de la gratuité, ce que j'appelle une société de la fraternité. C'est-à-dire une société où chacun trouve son bonheur non plus dans ce qu'il prend aux autres mais dans ce qu'il donne aux autres. Cette société de la fraternité ou de la gratuité est celle des nouvelles technologies, celle de la gratuité, celle des réseaux, celle du *peer-to-peer*, si contestée, mais si inévitable qui évidemment sera la nature des choses. La gratuité, comme en a si bien parlé M. Kent au sujet des brevets, la gratuité est irréversible et nous vivrons dans un monde de gratuité. Déjà aujourd'hui entre 10 et 20 % (les chiffres n'existent pas) de la production nationale brute mondiale (PNB) est composé d'activités gratuites, celles des ONG, d'activités bénévoles, volontaires. Cette part va grandir, je pense qu'elle est d'ailleurs aussi subversive à l'intérieur du capitalisme que le capitalisme l'a été à l'intérieur du féodalisme. À mes yeux, ceci est au cœur de la mission de l'UNESCO que de le penser parce que c'est au cœur de sa mission que de penser à la science et à l'information et que la gratuité viendra de la nature de l'information.

Des sujets. Des missions. Je pense qu'il y a un sujet très important pour l'UNESCO c'est qu'aujourd'hui les institutions internationales sont confrontées à l'émergence d'acteurs privés qui font le même métier qu'elles. Il y a beaucoup d'acteurs privés qui commencent à surgir, qui veulent que la mondialisation réussisse et qui commencent à souligner, je ne dirais pas la faillite mais les lacunes des institutions internationales, des «machins» qui remplissent le rôle que les institutions internationales ne remplissent pas. C'est ce qu'on appelle les organes d'autorégulation.

Vous avez des exemples simples : par exemple en France vous avez le Bureau de vérification de la publicité qui est un organe très intéressant qui autorégule une profession, la publicité, et évite qu'elle fasse des erreurs. Vous avez des choses beaucoup plus importantes avec la Banque des règlements internationaux, à Bâle, où des gens ont sauvé le monde aujourd'hui, on peut le dire, en tout cas le système financier, en mettant en place sans aucun mandat, ce qu'on appelle les Accords de Bâle<sup>2</sup> – Bâle I et Bâle II –, où des banquiers se sont réunis pour mettre en place des normes. Il n'y a pas d'institutions, ce n'est ni le Fonds monétaire international, ni la Banque mondiale, juste des banquiers entre eux. Cela commence à apparaître dans un grand nombre de secteurs, dans le domaine de la comptabilité, mais aussi dans des domaines très différents. Cela apparaît entre les zoos privés par exemple : les zoos privés ont commencé à réguler de façon extraordinairement forte, normative l'exportation des animaux sauvages de différents continents pour les apporter dans d'autres continents, dans les zoos des différents pays. Pas un zoo au monde, pas un zoo sérieux ne prend aujourd'hui un animal qui n'est pas passé par ces réseaux. Toute une régulation privée est en train de se mettre en place, infiniment plus efficace, infiniment plus normative, infiniment plus obéie, sans aucune légitimité comparable à celle des institutions financières ou du système des Nations Unies. Est-ce que nous allons entrer dans un monde d'autorégulation par le secteur privé

---

<sup>2</sup> La distribution de crédit à l'économie par les banques est une activité risquée qui entraîne la nécessité d'outils de contrôle. Des recommandations internationales ont été faites sous l'égide du Comité de Bâle, pour être traduites dans les législations des Etats membres: la première recommandation, l'Accord de Bâle 1988 («Bâle I»), a été suivie en 2004 par la recommandation «Bâle II».

lui-même, ce serait évidemment encore plus un «machin somnambule» que celui dont j'ai parlé tout à l'heure.

Et je crois qu'il y a là, un rôle, très important, est-ce que l'UNESCO peut jouer ce rôle? Je crois qu'une mission très importante de l'UNESCO serait de produire des normes. Je cite juste un exemple pour dire combien je suis moi-même sûr que c'est très difficile à faire. J'ai eu le privilège de présider une commission des réformes dans l'enseignement supérieur en France il y a quelques années et à ma grande surprise tout ce que nous avons proposé a été mis en place. C'est dans cette commission qu'est apparue l'idée de ce qu'on appelait le «trois cinq huit», le LMD (licence, master, doctorat) qui maintenant est appliqué dans toute l'Europe. Beaucoup d'autres choses que nous avons proposées dans cette commission sont aujourd'hui mises en œuvre. Une seule chose, parmi celles proposées, à laquelle je tenais beaucoup, n'a cependant pas été mise en œuvre. Cette commission proposait la création d'une agence de notation des universités qui leur donnerait une note publique et qui ferait que cette note soit connue et aide les étudiants et les professeurs à choisir où ils veulent aller. On m'a dit: «C'est très bien, formidable, circulez, il n'y a rien». Certains d'entre vous connaissent cela par cœur, si vous n'êtes pas en situation de produire des normes (ce qui suppose bien des choses que vous savez), d'être une agence de notation, un instrument d'évaluation, mais plus encore, c'est sur ce point que je voudrais conclure mon exposé, une force légitime qui permet de passer outre ce que vos ambassadeurs et gouvernants vous disent («surtout ne dites pas de mal de mon université, je suis votre bailleur de fonds»). Autrement dit, si vous n'êtes pas en situation de faire ce que la théorie économique moderne appelle l'évaluation du climat – la théorie économique moderne parle du climat comme étant le cadre dans lequel un pays culturellement, socialement, économiquement, politiquement est bien et durablement bien à vivre. Cela passe par l'évaluation de ces entreprises. Nous faisons cette activité de notation dans l'organisation dont je m'occupe pour les banques des pauvres<sup>3</sup>, et je vous assure que c'est une activité absolument fondamen-

---

<sup>3</sup> PlaNet Finance, organisation internationale à but non lucratif dédiée à l'éradication de la pauvreté dans le monde par le développement de la microfinance.

rale. Moody's<sup>4</sup> le fait pour les institutions financières, parce que cela permet aux institutions de savoir ce qu'elles valent, de s'améliorer et d'être en situation de mieux résister à la compétition des autres. Naturellement pour faire cela, il faudrait, je crois, que l'UNESCO soit capable comme les autres institutions internationales de se heurter à la principale question dont je n'ai pas parlé mais que j'avais à l'esprit dans tout ce que j'ai dit tout à l'heure.

Je crois que dans 60 ans ou bien le monde sera une barbarie ou il existera quelque chose comme un gouvernement mondial et que ce gouvernement mondial sera un gouvernement qui ne sera pas une institution multilatérale, mais une institution supranationale. Je crois que l'UNESCO aussi longtemps qu'elle reste une institution multilatérale et non pas supranationale aura beaucoup de mal à faire quoi que ce soit de tout ce que je viens de dire.

---

<sup>4</sup> Agence de cotation du risque financier (New York).

## Ghassan Salamé (Liban)

Ancien ministre de la Culture du Liban, ancien Conseiller spécial du Secrétaire général des Nations Unies, Ghassan Salamé a enseigné les sciences politiques à Beyrouth, à l'université Saint-Joseph et à l'Université américaine. Il a été *Rockefeller Fellow* en relations internationales (1981), professeur invité à la *Brookings Institution* de Washington DC (1983), membre du *Social Science Research Council* de New York (1985-1990) et codirecteur de son programme *State, Nation and Integration in the Arab World* (1986-1991). Il est aujourd'hui directeur de recherche au CNRS/CERI-Sciences Po et professeur en relations internationales à l'Institut des études politiques de Paris. G. Salamé intervient fréquemment dans les médias français sur la politique internationale. Il est également l'auteur de plusieurs ouvrages, notamment : *Quand l'Amérique refait le monde*, Paris, Fayard, 2005 ; *Appels d'Empire. Ingérences et résistances à l'âge de la mondialisation*, Paris, Fayard, 1996 ; *Démocraties sans démocrates. Politiques d'ouverture dans le monde islamique*, (dir. publ.), Paris, Fayard, 1994 (traduit en anglais, arabe et en espagnol) ; *L'ONU et la guerre : la diplomatie en kaki* (coauteur), Paris, Complexe, 1994 ; *The Foundations of the Arab State*, Londres, Croom Helm, 1990 ; *The Politics of Arab Integration*, Londres, Croom Helm, 1990. Il a un doctorat en lettres, un doctorat en sciences politiques et un diplôme de droit.

*Le pouvoir ne peut plus faire tout ce qui lui plaît à l'intérieur de ses frontières.  
D'ailleurs la Charte des Nations Unies dès son préambule parlait de  
peuples et non pas d'États, ce qu'on a eu tendance à oublier  
pendant les cinq ou six décennies passées.*

**Ghassan Salamé**

Je souhaiterais apporter quelques compléments à cette réflexion sur «Quelle UNESCO pour l'avenir?», sur des terrains qui n'ont peut-être pas été couverts jusqu'ici. Il s'agit de «susciter une réflexion ouverte» 60 ans après la fondation de l'UNESCO et cet appel est compréhensible. Il est compréhensible parce que le monde a changé pendant ces soixante ans ; il est compréhensible parce que les tâches pour lesquelles l'UNESCO avait été créée ont évolué pendant ces six décennies et il est d'autant plus compréhensible parce que le rapport rendu public le 2 décembre 2004 par le Secrétaire général de l'ONU<sup>1</sup> est relativement silencieux sur l'avenir de l'UNESCO et des autres agences spécialisées de la grande architecture onusienne. A défaut de prédire, il faut se situer dans le temps long, ce que Fernand Braudel, dans sa grande sagesse, nous avait invités à faire en essayant de déceler, d'identifier les tendances lourdes de l'aventure humaine. Aristote avait dit cela d'une manière plus intelligente encore quand il avait écrit qu'on ne saisit la vraie nature de quelque chose que lorsqu'il a atteint et même dépassé sa maturité. C'est pourquoi il me semble que les journalistes font généralement de bien mauvais historiens et les politologues de bien mauvais prophètes.

---

<sup>1</sup> *Un monde plus sûr : notre affaire à tous*, Rapport du groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement, décembre 2004.  
<http://www.un.org/french/secureworld/index.html>

Nous avons effectivement besoin de contextualiser. Chaque événement qui passe devant nos yeux pose la question fondamentale de la recherche de la tendance lourde. Prenons les derniers événements qui ont agité l'espace mondial, par exemple les événements du 11 septembre 2001 : s'agit-t-il d'un incident terroriste isolé, s'agit-t-il d'une série d'actes liés à la mondialisation de la violence ou s'agit-t-il véritablement du début, comme on l'a écrit, d'un choc planétaire des civilisations? Cet événement est-il assez «mûr», comme le disait Aristote, pour qu'on puisse aujourd'hui en tirer de véritables conclusions? Prenons la guerre en Iraq, s'agit-t-il d'une opération unique, s'agit-t-il du début d'une série visant à remodeler le Moyen-Orient, s'agit-t-il même d'une espèce de recolonisation du monde? N'est-ce pas trop tôt pour juger? Prenons l'émergence de la Chine : un phénomène passager comme on l'a écrit? La formation d'une puissance régionale? L'annonce d'une nouvelle ère bipolaire dans le système international? N'est-ce pas trop tôt pour le dire? Prenons la mondialisation : est-ce un simple reflet de la puissance américaine, est-ce une vague qui passera comme la première vague de mondialisation qui a marqué le système international entre 1870 et 1914 ou est-ce quelque chose de structurel et dans une grande mesure d'irréversible? N'est-ce pas trop tôt pour le dire? Prenons le «non» ou les «non» aux referendums européens : s'agit-il d'un incident de parcours, s'agit-il d'une véritable régression, s'agit-il, ainsi qu'on l'a écrit, de début de désagrégation de l'Union européenne voire de sa fin? Ces quatre ou cinq événements nous appellent à énormément de modestie dans nos prédictions. Mais s'il faut tenter de ne pas prédire, il faut tout de même se placer dans le temps long avant de porter un jugement définitif.

Ce qui m'amène à ma deuxième réflexion : à défaut de pouvoir s'entendre sur ce qui arrive, essayons de nous entendre au moins sur ce qui est en train de finir. On comprendra alors que, depuis une quinzaine d'années, le monde est véritablement jonché de cadavres, d'avis de décès. On a annoncé la mort de tout et de n'importe quoi. On ne compte pas les ouvrages dont le titre commence par «La fin de...», «La mort de...», «La disparition de...». Certaines de ces annonces de décès se sont révélées prématurées, certaines se sont révélées fausses et surtout cela

constitue une immense vague qui entoure la réflexion sur ce qui remplace ce dont on annonce la fin.

Est-ce la fin de l'autoritarisme ? Certes, mais on doit bien constater que, partis du même point – une économie dirigiste et un parti unique –, 28 pays d'Europe orientale et centrale sont allés dans des directions extrêmement diverses au cours des 15 dernières années. On doit constater que la démocratisation a enveloppé l'ensemble de l'Amérique latine mais que des mouvements populistes ont recommencé à y avoir de l'impact sur les systèmes politiques. On constate qu'il y a davantage de liberté dans le monde, grâce notamment à la révolution technologique de l'information, à laquelle je reviendrai, mais je constate qu'en matière d'alternance du pouvoir il n'y a pas de véritables progrès essentiels et généreux. On constate enfin que la troisième vague de démocratisation dont on parle depuis 1991 – *The Third Wave*, l'ouvrage phare sur le sujet, est paru en 1980<sup>2</sup> – cette troisième vague s'est essoufflée depuis une dizaine d'années et que même des optimistes comme ceux de la *Freedom House*<sup>3</sup> reconnaissent aujourd'hui que cette troisième vague a été limitée à 110 ou 115 États et qu'on a même assisté à des régressions.

Fin du totalitarisme ? Certes, mais fin des grandes créations du xx<sup>e</sup> siècle, comme l'URSS, comme la Yougoslavie. Mais la Russie s'étend encore sur 11 fuseaux horaires et l'incertitude entoure encore plusieurs parties de l'ex-Yougoslavie quant à leur avenir en tant qu'entités souveraines et indépendantes.

Fin de la guerre froide ? Oui, fin de la confrontation idéologique et stratégique à dimension universelle, sans hostilités directes entre les principaux protagonistes. Mais on sent des relents de cette guerre froide sur l'aéroport de Pristina, sur l'affaire iraquienne, sur d'autres cas aussi plus récents.

---

<sup>2</sup> Alvin Toffler, *The Third Wave*, première édition Collins, New York, 1980 ; édition française, *La Troisième vague*, Denoël, Paris, 1980.

<sup>3</sup> Organisation sans but lucratif et non partisane soutenant l'expansion de la liberté dans le monde, fondée sur la démocratie, la loi, la liberté d'expression, d'association et de croyance et le respect des minorités.

Fin de la bipolarité ? Parce qu'un des deux pôles de la guerre froide s'est tout simplement effondré. Mais n'assistons-nous pas à un retour de la bipolarité ? Cette bipolarité a-t-elle été remplacée par un système unipolaire, par un système flou multipolaire ou plus exactement par un échiquier à plusieurs niveaux avec de nombreuses distributions de puissance, comme l'a justement noté Joe Nye ? Au niveau militaire il s'agit plutôt d'une ère unipolaire, au niveau économique c'est peut-être un monde tri-polaire, au niveau du *soft power*<sup>4</sup>, c'est plutôt un monde sans aucune polarité. La polarité est-elle un concept qu'on peut encore utiliser ?

On a aussi annoncé la fin de l'État-nation. L'État-nation est menacé. Il a été remis en cause par la construction européenne, par le désengagement général de l'État du secteur public, par la perte relative de l'État de l'un de ses attributs fondamentaux – la gestion de son économie –, par l'effondrement des appareils d'État dans une cinquantaine de pays, ceux qu'on appelle maintenant les États défaillants, par le peu de contrôle que l'État conserve sur les flux transnationaux. Certes, l'État-nation a connu une certaine usure, mais d'autre part des peuples cherchent encore avec beaucoup de détermination à construire leur État – les Palestiniens, les Kurdes, Timor récemment, peut-être le Tibet, peut-être le Kosovo, et d'autres. L'État, même dans les États les plus évolués, même en France, contrôle encore jusqu'à 30 ou 40 % du PNB, et continue d'avoir les clés des arsenaux militaires, de la police des frontières. On peut même dire qu'après un certain enivrement dû à la disparition de l'État, on est en train d'assister à une restauration de l'État-nation dans plus d'une région du monde.

Si l'État n'est plus l'acteur international par excellence, par quoi est-il donc remplacé ? Par les organisations supranationales ? On peut en douter. Par les civilisations, comme l'a prétendu Huntington ? Je n'y crois

---

<sup>4</sup> Concept utilisé en relations internationales pour décrire la capacité d'un corps politique à influencer indirectement le comportement ou les intérêts d'autres corps politiques à travers des moyens culturels ou idéologiques, contrairement au *hard power* qui s'appuie sur la coercition. Le concept fut proposé par Joseph Nye en 1990 dans *Le leadership américain. Quand les règles du jeu changent*, Presses universitaires de Nancy, 1992, un ouvrage écrit en réaction aux thèses qui évoquaient le déclin de la puissance des États-Unis. Titre original, *Bound to Lead: The Changing Nature of American Power* (New York, Basic Books, 1990).

absolument pas. Par une société civile internationale, je n'y crois pas, ou pas encore. Usure de l'État-nation mais a-t-il véritablement disparu ?

On a écrit aussi que c'était la fin de l'ordre militaire et l'obsolescence de la guerre. On a eu le tort de le faire, parce que depuis une quinzaine d'années tout au contraire, même si les grandes armes les plus sophistiquées n'ont pas été utilisées pour un Armageddon absolument planétaire, on a vu plus de 125 conflits éclater dans le monde et on a tué par dizaines, par centaines, voire par millions avec des armes tout à fait primaires en Afrique, en Asie centrale, dans les Balkans, dans d'autres endroits de la terre. Je ne crois pas véritablement qu'on ait assisté à la fin de la guerre.

A-t-on assisté à la fin des territoires comme on a pu l'écrire ? Peut-être, mais il y a encore une volonté, dans beaucoup de zones du monde, de se tuer pour un bout de territoire, dans les régions que je viens d'évoquer et dans d'autres encore.

On a écrit aussi que c'était la fin de la distance. Cela est vrai. La révolution informationnelle de Manuel Castells, a véritablement éradiqué la distance, notamment grâce aux moyens de communication les plus modernes. Mais on a vu assez paradoxalement les distances planétaires se raccourcir tandis que les distances entre voisins, entre communautés qui avaient un sens aigu de la convivialité, au contraire, se sont creusées, approfondies et se sont transformées en conflits.

Fin des idéologies ? Certes les deux grandes idéologies, le national-socialisme et le marxisme ont connu une véritable usure. Et on a vu une révolution en Europe de l'Est, une révolution d'intellectuels sans véritable production d'idées, cela est vrai, mais le marché n'est-il pas aujourd'hui, pour beaucoup de ceux qui le pratiquent, une véritable nouvelle idéologie ?

Le nationalisme ne revient-il pas, avec des penchants unilatéraux dans les grandes puissances ? Et ne voit-on pas ressurgir plus d'une soixantaine de mouvements sécessionnistes à travers le monde ? Ne sent-on

pas l'impact de l'idéologie populiste et « indigénianiste » qui agite à présent plusieurs pays d'Amérique latine ?

Fin de l'histoire comme l'a écrit Francis Fukuyama ? Certes il y a le triomphe d'une idéologie sur l'autre et c'est peut-être la fin de l'histoire, mais le débat est-il véritablement bouclé et Fukuyama lui-même n'est-il pas revenu récemment sur sa thèse ?

Fin du progrès ? C'est ce qu'un officiel du Ministère japonais des finances qui se pique d'intellectualisme (Eisuke Sakakibara) avait écrit, présentant la guerre froide comme une espèce de guerre civile entre Occidentaux et deux formes du progrès ou deux acceptions du progrès que seraient le néoclassicisme et le socialisme. Fin du progrès, mais le monde peut-il véritablement vivre sans au moins l'illusion, l'idée, que la nature humaine, les civilisations ont besoin du progrès pour garder l'optimisme ?

Fin de la modernité ? Fin de la modernité, mais pourquoi ? Pour être remplacée par quoi ? Certains diront fin de la modernité et régression vers une ère médiévale prémoderne, d'autres vous diront que nous sommes en plein dans une postmodernité déconstruite. Plus probablement, nous sommes face à un mélange parfois effrayant, différent d'un temps à l'autre, d'un lieu à l'autre de la planète, entre les trois temps confondus, le temps prémoderne, le temps moderne et le temps post-moderne des sociétés extraverties et cosmopolites.

Fin du sens ? Effectivement nous assistons à l'érosion des quatre points cardinaux, l'Est n'est plus l'Est, l'Occident n'existe plus, le Sud est trop diversifié, le Nord est fortement divisé. C'est pourquoi nous n'avons plus de points cardinaux sur lesquels véritablement compter pour s'orienter. Le monde n'a plus de boussole et les États-nations, traditionnels gardiens du sens depuis des siècles, accusent une perte douloureuse d'autorité sous les coups de la mondialisation. Mais la mondialisation est un état, elle ne fait pas sens. On le voit donc, il est aisé de prononcer la mort clinique de la construction humaine, mais ce sont souvent les concepts de

remplacement qui paraissent eux-mêmes mort-nés d'où la nature hasardeuse de toute prévision, mais pour l'UNESCO il faut continuer l'effort.

Ma troisième idée est qu'il faut d'abord prendre acte de la révolution informationnelle et s'y ajuster car l'espace mondial paraît aujourd'hui reconfiguré par une révolution multiforme qui a pour base et moteur l'information. La mondialisation du xx<sup>e</sup> siècle est celle de la communication, comme celle du xix<sup>e</sup> et avant elle celle du xviii<sup>e</sup> étaient celles du transport. Cette révolution est la fille du mariage de l'ordinateur et de la téléphonie. Et nous allons vers un objet unique – téléphone, télécopieur, téléviseur –, instrument de transmission numérique des informations. Nous sommes au cœur d'une véritable révolution. Certes, il y a eu Gutenberg en 1436, il y a eu Bell, la téléphonie en 1876, mais la révolution actuelle s'est déclenchée dans les années soixante-dix, avec le microprocesseur en 1971, le premier micro-ordinateur en 1975, le fax, puis le téléphone portable et plus récemment l'Internet.

Pourquoi est-ce une révolution? Cela répond à la définition du dictionnaire d'une révolution, un changement brusque et important dans l'ordre établi. Or, ce changement brusque et important dans l'ordre établi on le voit dans l'informatique, dans les télécommunications, on le sent et le pratique dans l'audiovisuel et enfin dans la biologie qui est une langue, en ce sens que la recherche biologique est d'abord la recherche d'un code. C'est une révolution parce que cela a les trois traits de révolution. C'est *better, faster and cheaper*. *Better* en ce sens que les inventions sont quotidiennes: plus de sophistication, de miniaturisation tous les jours. *Faster* parce que la puissance des ordinateurs double maintenant tous les 12 mois et non plus tous les 18 mois. *Cheaper* parce qu'une conversation téléphonique coûtait pratiquement 300 fois plus entre les deux bords de l'Atlantique en 1965 qu'elle ne coûte en 2005. C'est une révolution aussi parce que cela signe l'érosion de la distance. La fin de la corrélation automatique entre la distance géographique et le prix de la communication sera la force économique la plus importante dans le façonnement de la société au cours du demi-siècle prochain. Elle affectera d'une manière encore à peine imaginable les décisions concernant les lieux où

les gens vivront et travailleront, le concept de frontière nationale, la forme de commerce extérieur. Mais encore une fois la fin des distances physiques révèle aussi l'étendue nouvelle des distances culturelles, contraste entre des techniques homogènes et un monde de plus en plus hétérogène.

C'est une révolution parce que cela comprime le temps et nous transforme tous, de téléspectateurs en véritables témoins en temps réel des tragédies du monde. C'est une révolution parce que cela crée un nouveau langage universel qui est le numérique – la numérisation permettant la traduction de toute information, image, voix, texte, en une même unité de base permettant un mode de transmission unique. C'est une révolution parce que cela produit des effets économiques immenses sur la valeur des choses, sur l'économie symbolique, sur le commerce électronique, sur les risques de monopole économique, sur la redéfinition de la propriété intellectuelle et artistique, sur enfin la fiscalité. Puisque nous sommes dans un monde où il est très difficile de savoir ce qui doit être payé et surtout ce qui doit être taxé.

C'est une révolution parce que cela produit des effets sociaux et culturels, détruit les intermédiaires, les *brokers* de la bourse, les agents de voyage, délocalise les entreprises, ignore le récepteur, s'occupe de diffusion et non de communication qui implique une interaction. Cela favorise le développement de l'idéologie technique qui consiste à penser que ce sont les limites de la technique qui empêchent les mutations sociales et politiques. Les idéologues confondent information et communication.

Enfin, c'est une révolution parce que cela a des effets politiques immenses. Cela menace la démocratie comme le développait M. Boutros-Ghali, et cela redéfinit la puissance comparée des États. Cela affaiblit l'État en rendant difficile la censure et aggrave la concentration déjà en cours. Cela a des effets militaires importants puisque les machines militaires les plus performantes aujourd'hui sont celles qui sont liées à la révolution informationnelle. Cela redistribue radicalement la puissance entre les États, arme les nouvelles oppositions et produit un véritable paradoxe en ce sens que plus la capacité de production et de

diffusion d'information sur le monde augmente, moins la demande d'information est importante. Le monde devient plus local au moment même où il se globalise.

La quatrième idée est que la globalisation causée par la révolution informationnelle est à la fois un facteur d'intégration et de désintégration, cela dans le même geste. Les deux siècles passés ont été marqués par des forces contradictoires d'intégration et de désintégration. Le XIX<sup>e</sup> siècle a été un siècle d'intégration, le plus souvent forcée avec l'unification de l'Allemagne et de l'Italie, l'expansion coloniale et l'intégration de larges parties de la planète dans des grands empires coloniaux. Ce fut une première vague de globalisation suscitée par la navigation, la vapeur, le chemin de fer et les accords bilatéraux du libre-échange. Le XX<sup>e</sup> siècle a connu à la fois des mouvements de désintégration, notamment la désintégration des empires ottoman et austro-hongrois, et la montée des forces particularistes et souverainistes qui ont conduit à la naissance de plus de 150 nouveaux États et aujourd'hui, avec la globalisation, à la décomposition d'entités étatiques hier bien établies.

Or, aujourd'hui, cette intégration se fait généralement au nom de l'économie et cette désintégration se fait sous le cliché culturaliste. On n'a jamais autant parlé de culture qu'aujourd'hui : de l'historien Wallerstein, qui voit aujourd'hui un monde fait de géo-cultures en compétition, à l'école de Singapour<sup>5</sup>, à ceux qui remettent en cause la validité du lien entre laïcité et démocratie, à ceux qui remettent en cause la philosophie des Lumières, à ceux qui veulent défendre la diversité culturelle, à ceux comme David Landes, qui expliquent aujourd'hui le développement et le sous-développement par des raisons culturelles, à ceux enfin qui considèrent comme Huntington que nous sommes passés des conflits entre États au choc des civilisations. Or, nous sommes face à un véritable problème de confusion, de confusion entre un usage singulier de la civilisation – tache d'huile qui s'étendrait à travers le monde – et pluriel de civilisations comme blocs monolithiques qui seraient en compétition. On est

---

<sup>5</sup> Les partisans de l'École de Singapour estiment que la notion et le respect des droits de la personne en Asie diffèrent nécessairement de l'Occident car la culture asiatique est différente.

très loin d'avoir tranché entre les trois conceptions, bien différentes, de ce culturalisme qui envahit la politique, l'économie et d'autres secteurs de la vie humaine, entre une vision universaliste de la civilisation dans la ligne de Norbert Elias et d'autres, à une vision pluraliste et militante selon le vocabulaire de l'impérialisme culturel à la Wallerstein ou à la Edward Saïd, enfin à une vision conflictuelle dans le sens que lui a donné récemment Samuel P. Huntington.

Ce qui m'amène à la cinquième idée : un sérieux besoin de gouvernance mondiale. Il me semble que, depuis 15 ans – et cela me paraît extrêmement prometteur – le concept hier absolu de souveraineté est en opposition avec celui de responsabilité. Et le concept de responsabilité entame surtout la souveraineté westphalienne. Le pouvoir ne peut plus faire tout ce qui lui plaît à l'intérieur de ses frontières. D'ailleurs la Charte des Nations Unis dès son préambule parlait de peuples et non pas d'États, ce qu'on a eu tendance à oublier pendant les cinq ou six décennies passées. Mais cette responsabilité à opposer à la souveraineté est aussi celle des «grands» : derrière la volonté d'empêcher des gouvernements de faire ce qu'ils veulent de leurs peuples se profilent parfois de nouvelles ambitions hégémoniques et une doctrine grandissante niant le principe d'égalité entre les États, les peuples et même les civilisations. C'est pourquoi il y a un véritable besoin de gouvernance. Et ce besoin de gouvernance est lié à une véritable ambition de réintroduire un minimum d'ordre dans un monde vivant dans des temps différents. C'est pourquoi la gouvernance mondiale part de l'idée que certains problèmes sont de nature globale et ne peuvent donc recevoir de traitement valide que s'il est lui aussi global : l'environnement, les épidémies, le terrorisme, le blanchiment d'argent, le trafic des femmes ou des enfants, le marché mondial de la drogue, voilà bien des problèmes mondiaux, globaux qui ne peuvent avoir de remèdes que globaux. L'idée de gouvernance mondiale part aussi du diagnostic que les acteurs non étatiques peuvent avoir des positions et des intérêts propres. Qu'il y a une opinion mondiale qui commence à se cristalliser comme acteur mondial, qu'il y a les alter-mondialistes, qu'il y a des entités non étatiques, des ONG, que l'individu lui-même a fait sa réapparition, soit pour être protégé par le nouveau droit interna-

tional soit au contraire pour être sanctionné voire puni par ce nouveau droit international. Enfin, le diagnostic d'un besoin de gouvernance vient du fait que la mondialisation ne saurait avancer davantage sans régulation. Mais la gouvernance pose à son tour de sérieux problèmes, car il s'agit en réalité d'une transposition d'un concept du monde de l'entreprise des années soixante-dix à celui de la macroéconomie des années quatre-vingt, à celui de l'organisation de l'espace mondial dans les années quatre-vingt-dix. Pourquoi? Parce que la gouvernance met en question plusieurs mécanismes et concepts auxquels on s'est habitué. D'abord, elle remplace une gestion hiérarchique et intergouvernementale par un mode de gestion des problèmes horizontal, où les acteurs sont sur le même plan. Elle signifie aussi la fin du clivage étanche qui existait jusqu'ici entre le public et le privé, ou elle propose une gestion des problèmes où les politiques publiques s'inspirent davantage de la gestion des entreprises.

La gouvernance, troisièmement, apporte une transposition de la croyance en l'autorégulation des sociétés, comme celle qu'on a cru trouver dans l'autorégulation des marchés.

La gouvernance, quatrièmement, aboutit à une véritable dévaluation du principe de la représentation formelle et à son remplacement par une cooptation d'acteurs en fonction du thème choisi. C'est le triomphe des *stakeholders* sur les *shareholders* comme on dit dans le monde de l'entreprise.

Enfin, cinquièmement, la gouvernance est soumise à des normes qu'il s'agit d'élucider par consensus plutôt qu'à des lois qu'il s'agit d'édicter. C'est pourquoi l'appel à la gouvernance mondiale, qui peut paraître anodin, remet en cause une bonne partie de l'architecture internationale telle qu'on l'a connue au cours des deux ou trois siècles derniers.

On en voit déjà des débuts d'incarnation. D'abord dans l'extension du droit international, dans l'internationalisation de matières jusqu'ici parties du droit interne. Ensuite, dans la codification formelle de coutumes internationales et dans l'apparition de ce qu'on appelle la *soft law* comme le droit de la mer en 1982, des discriminations contre la femme

en 1979, le droits des enfants en 1989, de la biodiversité en 1992, finalement de la diversité culturelle en 2005, ou même du traité sur les mines antipersonnelles en 1997.

Troisième incarnation de cette gouvernance : la reconnaissance des normes internationales, l'émergence de nouvelles institutions internationales fondées sur le consensus, notamment l'OMC, l'apparition de ce qu'on appelle maintenant en anglais les régimes internationaux, accords formels sur des points ponctuels entre les États qui voudraient bien en faire partie. On reconnaît enfin cette incarnation de la gouvernance dans l'éruption de l'individu par l'immigration, du concept même de la criminalisation des actes politiques qui introduit ou réintroduit l'individu soit pour le protéger soit pour le punir dans l'espace mondial.

Comment l'UNESCO peut-elle se positionner face à tout cela ? La tentation est grande de renverser la question qui nous est posée «Quelle UNESCO pour l'avenir?». La tentation est grande de se poser la question inverse «Quel avenir pour l'UNESCO?». Question que vous ne nous posez pas. La tentation est grande, mais je ne vais pas y succomber. Partons de l'hypothèse que nous avons besoin de l'UNESCO. Et que l'UNESCO doit survivre.

Mais l'UNESCO est menacée face à l'avenir que j'ai tenté très rapidement de décrire. D'abord, parce que le concept même d'organisation internationale est aujourd'hui en question et parce que l'intergouvernementalisme qui a marqué le concept d'organisation internationale pendant les deux siècles passés est aujourd'hui fortement remis en cause.

Mais cette remise en cause générale du concept s'applique encore plus clairement à l'UNESCO, précisément parce qu'elle est plus atteinte que les autres par la révolution informationnelle qui touche les domaines qui lui ont été confiés en 1945. L'UNESCO doit aussi agir dans un monde où l'action multilatérale est remise en cause par certains pays puissants de la planète et où le multilatéralisme est également menacé.

La troisième menace vient du concept suggéré par M. Boutros-Ghali, qui est celui de l'apparition de modes d'identification intermé-

diaires entre l'individu et l'État-nation : les organisations internationales nées en 1945 sont très mal équipées pour prendre en considération des structures politiques, sociales, culturelles intermédiaires entre l'individu et la nation que la globalisation a tendance à favoriser, voire même à laisser s'épanouir.

Alors, que peut faire l'UNESCO ? Beaucoup pensent que l'UNESCO est un petit peu le *think tank* mondial de l'éducation, de la culture et de la communication, peut-être même de la science au moins pour la partie éthique et pour le partage des progrès scientifiques et le transfert des connaissances et de la technologie en vue de favoriser un développement équitable. Mais peut-être l'UNESCO ne joue-t-elle plus, ou plus suffisamment, le rôle qui était le sien à sa naissance et que je voudrais être prioritairement le sien dans les années qui viennent, à savoir d'être à nouveau un laboratoire d'idées. Un laboratoire d'idées pour elle-même, pour les domaines dont elle a la charge mais également pour l'ensemble de l'architecture mondiale.

La deuxième idée concrète est qu'il semble que l'UNESCO ne cherche peut-être pas suffisamment à être l'un des moteurs de l'action normative mondiale dans ses secteurs. On l'a vu pour la biodiversité, on le voit cette année pour la diversité culturelle. Mais il semblerait que les États membres soient de plus en plus réfractaires à l'action normative, ce qu'on appelle le rôle de *standard-setting* de l'UNESCO et des autres organisations internationales, en particulier dans le domaine de l'UNESCO. Il semble aussi que l'UNESCO et les autres organisations internationales, qui produisent des normes, qui produisent ce nouveau droit international que j'appelle de mes vœux et qui est partiellement une réalité, n'ont pas les moyens de faire le suivi de cette action normative en s'assurant que les États membres respectent véritablement les engagements qu'ils ont pris en adoptant des conventions, des recommandations internationales pertinentes.

Troisièmement, il semble que l'UNESCO ait une légère tendance à se cantonner dans les activités opérationnelles relatives à ses fonctions, notamment pour le renforcement des capacités nationales dans ses

domaines de compétence. Mais pour renforcer des capacités nationales, notamment dans les pays les plus démunis, il faudrait des moyens bien différents de ceux dont l'Organisation dispose. Il semble en particulier que, sur ce point particulier, l'UNESCO a besoin de réfléchir à son rôle pour l'avenir, de se demander si elle ne doit pas devenir une structure plus légère, si elle ne devrait pas moins s'occuper de l'exécution de projets pour lesquels la levée des fonds devient de plus en plus difficile puisque l'Organisation est en compétition avec d'autres structures inter-gouvernementales ou non gouvernementales, mais être un laboratoire d'idées qui permet de prévoir l'avenir, de s'y préparer, quitte à ne pas retenir l'exécution des projets parmi ses tâches premières.

Il semble que si cette Organisation devait redevenir ce laboratoire d'idées pour les tâches, pour les domaines qui entrent dans ses compétences et pour l'ensemble de l'architecture internationale, elle devrait peut-être rompre avec la culture managériale et de plus en plus, au contraire, s'intéresser à re-professionnaliser son personnel pour redevenir un leader dans ses domaines de compétence comme l'éducation, la culture, le transfert des connaissances, etc.

L'UNESCO fonctionne aujourd'hui dans un climat mondial qui ne lui est pas favorable, parce qu'il y a à la fois une exigence d'efficacité administrative de la part des États membres et des restrictions budgétaires, un repli des États donateurs et une compétition de plus en plus forte de la part d'autres organisations internationales dans des domaines comme ceux de l'éducation.

«Quelle UNESCO pour l'avenir?» doit être une question que l'UNESCO se pose à elle-même. Notre contribution consiste simplement à lui souhaiter bon courage comme organisation plus légère, plus flexible, plus audacieuse et comme nouveau laboratoire d'idées pour un monde de plus en plus inquiétant.

## Boutros Boutros-Ghali (Égypte)

Docteur en droit international (Sorbonne 1949) et diplômé de l'Institut des sciences politiques de Paris, Boutros Boutros-Ghali a été professeur de droit international et de relations internationales et chef du Département des sciences politiques à l'université du Caire (1949-1977). Il a été membre du Comité central et du Bureau politique de l'Union socialiste arabe (1975-1977), Ministre d'État aux affaires étrangères (1977-1991), député au Parlement (1987-1991), Vice-président de l'Internationale socialiste (1990-1991) et Vice-premier ministre aux affaires étrangères (1991). Membre de la Commission du droit international de 1979 à 1991, il a également fait partie de la Commission internationale des juristes (1975-1977). Le 1<sup>er</sup> janvier 1992, il est devenu le sixième Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (1992-1996) avant d'être élu premier Secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie (1998-2002). Il est actuellement Président de la Commission nationale des droits de l'homme (Égypte), Président de South Centre, Genève, Président du Curatorium de l'Académie de droit international de La Haye, Vice-président du Haut conseil de la francophonie (Paris), membre et Président honoraire du Comité scientifique de l'Académie mondiale pour la paix (Monaco). Il est également l'auteur de plusieurs ouvrages, notamment *le Chemin de Jérusalem*, Fayard, Paris, 1997; *Mes années à la maison de verre*, Fayard, Paris, 1999; *En attendant la prochaine lune: Carnets 1997-2002*, Fayard, Paris, 2004.

*Si elle parvient à développer la conscience commune  
d'une citoyenneté planétaire, l'UNESCO aura alors  
pleinement rejoint ce qui a fait sa raison d'être.*

**Boutros Boutros-Ghali**

Quel avenir pour l'UNESCO? Je crois qu'il faut, pour mieux répondre à cette question, se reporter quelques années en arrière et revenir à l'Acte constitutif de cette institution. Je veux parler de la Convention adoptée, le 16 novembre 1945, à Londres. Il y est fait mention, en premier lieu, de la paix et de la défense de la paix. Il y est fait mention, en second lieu, de l'idéal démocratique et du respect de la personne humaine. Sont également stipulées l'intégrité et la féconde diversité des cultures. Bien d'autres objectifs sont évidemment mis en avant, qu'il s'agisse de l'éducation, de la culture, de la science, ou encore de la conservation et de la protection du patrimoine universel. J'en retiendrai, pour ma part, trois dans la mesure où ces trois objectifs me semblent indissociables des évolutions nées de la fin de la guerre froide et de l'émergence de la mondialisation.

Tout d'abord, la paix. Nous savons tous que le maintien de la paix n'est pas du ressort de l'UNESCO, mais plutôt de celui des Nations Unies. Mais il est clair, en revanche, que la culture de la paix relève directement des compétences de l'UNESCO. Disant cela, il ne s'agit pas de vanter les mérites de la paix ou de dénoncer les atrocités de la guerre. La culture de la paix passe, avant toute chose, par la compréhension de l'autre dans sa différence, par la compréhension de l'étranger, par la compréhension de celui qui appartient à une autre nation, à une autre ethnie, à

une autre religion. Or nous savons bien que la mondialisation tend à susciter et à entretenir la tentation de repli sur soi, la tentation du repli identitaire étroit, le rejet de l'autre. Tandis que le monde tend à ne faire qu'un dans les domaines de l'économie, de la finance, de la communication ou de l'information, il tend, dans le même temps, à se diviser et à se déchirer toujours plus sur le plan des idées, des croyances, des religions. La plupart des conflits, auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés, sont des conflits intra-étatiques d'origine tribale, ethnique ou religieuse.

C'est dire, dans ce contexte, la nécessité de mettre à jour une stratégie nouvelle pour promouvoir et instaurer une véritable culture de la paix, avant que n'éclate un conflit, mais aussi une fois que le conflit est terminé, ce que j'ai appelé le *peace building*, la construction de la paix, la consolidation de la paix.

Le deuxième objectif essentiel est la démocratie. L'UNESCO est la seule organisation internationale, avant même l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme, à avoir mentionné, dès sa création en 1945, la démocratie et le lien indissociable qui existe entre droits de l'homme et démocratie. En effet, on oublie souvent que l'ONU a longtemps adopté une position neutre à l'égard des régimes politiques de ses États membres. Bien plus, l'effacement de toute idée de légitimité démocratique au profit de l'efficacité politique était non seulement un principe de base dans le système onusien, mais également en droit international. Il faut certes resituer cela dans le contexte d'affrontement idéologique Est-Ouest qui était celui de la guerre froide, et dans lequel l'ONU ne pouvait se départir de sa neutralité à l'égard des régimes politiques de ses États membres, sous peine d'éclater. Cela étant, on s'est trouvé, durant toute cette période, dans une situation tout à fait paradoxale. Tandis que l'action normative et institutionnelle en faveur des droits de l'homme allait en s'amplifiant, l'action en faveur de la démocratisation des États membres était inexistante, voire interdite. En vertu de cette fameuse règle selon laquelle «le charbonnier est maître chez lui», on a vu se multiplier les coups d'État et les dictatures. Il a fallu attendre la fin de la guerre froide et la Conférence sur les droits de l'homme de Vienne,

en 1993, pour que le concept de légitimité démocratique soit enfin introduit. Et nous retrouvons là l'imbrication entre paix et démocratie, entre culture de la paix et culture de la démocratie.

L'idée de la paix démocratique, puisque c'est de cela qu'il s'agit, n'est pas nouvelle. Elle apparaît, dès 1795, dans le *Projet de paix perpétuelle* d'Emmanuel Kant. Il n'est pas dans mon intention de développer, ici, les rapports entre paix et démocratie. Je voudrais simplement rappeler que la culture de la paix et de la démocratie sont indissociables et qu'il revient à l'UNESCO de gérer ces deux approches parfaitement complémentaires. Mais il est un autre défi, tout aussi essentiel, qui consiste à gérer l'impact de la mondialisation sur la démocratie nationale. Et je rejoins ce que dit le juge Owada, l'UNESCO ne peut plus se contenter d'une vision statique et désincarnée de la démocratie, d'une vision qui se limiterait aux frontières du seul État-nation. En effet, les démocraties les plus solidement ancrées sont entrées dans une phase d'affaiblissement du fait de la mondialisation. Car alors que la société interétatique est faite de multiples communautés politiques, organisées autour d'un cloisonnement entre les États, la société mondiale, elle, réalise l'universel décloisonné. De la révolution technologique en matière de communication à l'importance grandissante des flux et des réseaux transnationaux, en passant par la solution planétaire de nombreux problèmes, le processus de mondialisation apparaît comme une nouvelle échelle de référence, une nouvelle échelle pour l'action, une nouvelle échelle pour la décision.

Avec ce que cela implique pour l'UNESCO, désormais en butte dans son action culturelle à une imbrication entre des sociétés nationales, des sociétés locales, ayant à des degrés divers réalisé la démocratie, et une société mondiale non démocratique. Avec ce que cela implique, aussi, de perte de substance pour la démocratie nationale et de perte de pouvoir pour les citoyens. Peut-on encore parler de démocratie quand l'ordre international est structuré par des intérêts transnationaux, des entreprises multinationales sur lesquels les citoyens, mais aussi la majorité des États, n'ont pas, ou peu de contrôle? La démocratisation de la mondialisation, la démocratie à l'échelle mondiale n'est pas l'addition des

démocraties nationales, seraient-elles toutes effectivement démocratiques. La démocratisation de la mondialisation est donc l'un des nouveaux défis que devra relever l'UNESCO dans les prochaines décennies. Car si l'on veut fonder une démocratie mondiale ouverte, participative, vivante, il faudra, non seulement prendre en compte la volonté des sujets politiques, le comportement des agents économiques, mais aussi les aspirations des acteurs sociaux et culturels.

Le troisième et dernier objectif sur lequel je voudrais m'arrêter est celui de la diversité culturelle qui a fait l'objet d'un avant-projet de Convention<sup>1</sup>, signé par la quasi-unanimité des États membres de l'UNESCO, et d'une grande conférence internationale, tenue voilà deux jours à Madrid. Comme je le mentionnais au début de mon intervention, ce concept n'est pas nouveau puisqu'il figure dans la Convention de 1945. Mais nous sommes tous bien conscients que la mondialisation menace d'uniformité la diversité des cultures. Il s'agira donc pour l'UNESCO, dans les années à venir, de préserver cette diversité culturelle, et le plurilinguisme qui lui sert d'infrastructure. Pourquoi donner une priorité à cet objectif? Simplement parce que l'une des raisons d'être de l'UNESCO est justement d'aller à l'encontre de ce qui met en danger la diversité des langues, la diversité des traditions, la diversité des cultures. Je vous rappelle, à cet égard, que l'OIF – l'Organisation internationale de la francophonie – a été la première institution à se pencher sur ce problème avec l'adoption de la Déclaration de Cotonou.

Pourquoi défendre la diversité culturelle? D'abord parce qu'il y va du patrimoine de l'humanité. Il ne suffit pas de protéger l'environnement, la biodiversité, les trésors de l'architecture mondiale. Il faut aussi préserver les langues, les cultures, les traditions. Lorsqu'une langue disparaît, lorsqu'une culture disparaît, lorsqu'une civilisation disparaît – et Paul Valéry nous rappelait que les civilisations sont mortelles –, ce sont toutes les valeurs qu'elles portent en elles-mêmes qui s'éteignent à jamais, tan-

---

<sup>1</sup> La Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles a été approuvée par la Conférence générale de l'UNESCO le 20 octobre 2005.

dis que se profile à l'horizon la menace d'une uniformisation, d'une standardisation culturelle à l'échelle de la planète.

Mon deuxième argument – et je rejoins le thème de la démocratisation précédemment abordé – c'est que le plurilinguisme est à la démocratie internationale ce que le multipartisme est à la démocratie nationale. La diversité culturelle est un facteur essentiel de la démocratisation des relations internationales.

Dernier argument : nous savons que la mondialisation affaiblit les compétences de l'État-nation dans la mesure où les grands problèmes qui engagent l'avenir de la planète ne peuvent plus être gérés ou réglés à l'échelle nationale et doivent être traités à l'échelle internationale. Or, si les organisations internationales, ou le directoire d'États en charge de cette gestion, devaient agir d'une façon non démocratique, la mondialisation pourrait alors mettre en danger la démocratie nationale.

Cela étant, je pense, comme Edgar Morin, qu'il est important de lier l'unité à la diversité humaine parce que, ou bien on parle de diversité et on oublie tout ce que nous avons de commun, ou bien on parle de ce qu'il y a de commun et on oublie la diversité comme si c'était une chose secondaire.

Paix, démocratie, diversité culturelle : tels sont donc les trois grands défis que devra relever l'UNESCO face à la mondialisation. La mondialisation n'est ni bonne, ni mauvaise. Et il n'y a pas de fatalité en la matière. Il faut donc que nous ayons le courage d'admettre que la mondialisation sera ce qu'on en fera. Et le rôle de l'UNESCO est essentiel dans cette entreprise. Si l'UNESCO parvient à réaliser la synthèse – au sens quasi chimique du terme – entre ces trois éléments que sont la paix, la démocratie et la diversité culturelle, elle sera en mesure d'opérer une autre synthèse, plus essentielle encore, entre l'identité culturelle et la citoyenneté planétaire.

Et si elle parvient à développer la conscience commune d'une citoyenneté planétaire, l'UNESCO aura alors pleinement rejoint ce qui a fait sa raison d'être. Tel est le champ des possibles dans lequel doit s'inscrire, me semble-t-il, l'avenir de l'UNESCO.

## Robert Badinter (France)

Ancien Garde des sceaux, Ministre de la justice de 1981 à 1986, Robert Badinter a été avocat au Barreau de Paris (1951-1981), professeur à l'université de Paris I-Panthéon Sorbonne (émérite depuis 1996), Président du Conseil constitutionnel (1986-1995), Président de la Commission d'arbitrage pour l'ex-Yougoslavie (1992-1995) et membre de la Convention européenne (2002-2003). Il a fait abolir la peine de mort en France, supprimer les juridictions d'exception et a pris de nombreuses mesures pour renforcer les libertés individuelles et les droits des victimes. Depuis 1995, Robert Badinter est sénateur des Hauts-de-Seine et Président de la Cour de conciliation et d'arbitrage au sein de l'OSCE. Il est l'auteur de nombreux ouvrages, notamment : *L'Exécution*, Grasset, Paris, 1973 puis Fayard, Paris, 1998 ; *Liberté, libertés*, Gallimard, Paris, 1975 ; *Condorcet, un intellectuel en politique*, en collaboration avec Élisabeth Badinter, Fayard, Paris, 1988 ; *Libres et égaux*, Fayard, Paris, 1989 ; *La Prison républicaine*, Fayard, Paris, 1992 ; *Un antisémitisme ordinaire*, Fayard, Paris, 1997 ; *L'Abolition*, Fayard, Paris, 2000 ; *Une Constitution européenne*, Fayard, Paris, 2002 ; *Le plus grand bien*, Fayard, Paris, 2004. Il est licencié ès lettres et agrégé de droit (Paris), possède un Master of Arts de l'université de Columbia (New York) et un doctorat en droit (Paris).

*Les institutions internationales sont, sur la scène mondiale, des acteurs qui jouent un rôle de plus en plus important par une délégation de souveraineté des États nationaux mais qui, comme dans la fable classique, échappent à leurs auteurs dès lors qu'on les a créés, quelquefois au grand mécontentement de ces créateurs qui essaient de les ré-attraper et de les ré-enchaîner.*

**Robert Badinter**

Par un rare phénomène de communion de pensée, qui ne me surprend pas compte tenu des propos qu'il a tenus et que j'approuve, Ghassan Salamé a très exactement défini ce que je pensais dire, c'est-à-dire qu'il a inversé les termes de la question «Quelle UNESCO pour l'avenir?» en disant «mais la première question que nous devrions nous poser c'est : Quel avenir pour l'UNESCO?».

A partir de là j'ai rapidement préparé l'improptu que je vais maintenant vous présenter, en le situant dans le domaine qui m'est familier, celui du droit plus encore que de la philosophie politique ou d'une vision de l'humanité telle qu'elle se présente à nous. Puisque nous parlons d'avenir, je partirai d'un constat en forme de futurologie, je partirai du constat que s'agissant de la pensée scientifique, prévoir l'avenir paraît une gageure impossible à tenir. Ce constat est particulièrement bien mis en lumière dans le brillant exposé de Randolph Kent<sup>1</sup> qui, reprenant les

---

<sup>1</sup> Randolph Kent dans son intervention au Forum «Quelle UNESCO pour l'avenir?» du 18 mai 2005 : «En 1937, l'Académie nationale des sciences américaine a lancé une étude portant sur la prévision des grandes innovations. Son rapport, selon Sir Martin Rees, astronome à l'université de Cambridge, est "une lecture salutaire pour les prospectivistes en technologie d'aujourd'hui". [...] "Elle est parvenue à quelques conclusions avisées sur l'agriculture, l'essence de synthèse et le caourchouc synthétique. Mais ce qui est encore plus remarquable ce sont les questions qui ne sont pas abordées, pas d'antibiotiques, [...] pas d'avions à réaction, pas de fusées ni d'utilisation quelconque de l'espace, pas d'ordinateurs, évidemment pas de transistors. Le comité est passé à côté des technologies qui ont réellement dominé la seconde moitié du vingtième siècle. Et il a encore moins prévu les transformations sociales et politiques qui se sont produites pendant la même période." Rees, M., *Our Final Century*, Random House, Londres, 2003, p.13.»

résultats d'une étude prospective de l'Académie nationale américaine des sciences de 1937 rapportée par Sir Martin Rees, montre que dans le domaine scientifique, personne n'avait prévu ni l'avènement du nucléaire, ni l'informatique, ni les fusées qui ont permis le transport de l'homme sur la lune. Il a continué ainsi en énumérant les conquêtes scientifiques que, un peu plus d'un demi-siècle auparavant, personne n'avait été capable de prévoir au sein de ce comité d'experts. S'agissant du domaine social ou politique, de la même façon, il faut être extrêmement prudent en matière de prévisions. Je ne suis pas sûr que, si on avait réuni à Genève, lieu à cet égard tout à fait propice, une conférence internationale de juristes, de philosophes, d'économistes pour prévoir ce que serait l'avenir dans ces disciplines quelque 50 ans plus tard, on aurait assisté à un meilleur résultat que celui de l'Académie en matière scientifique, parce qu'en 1937 je ne crois pas qu'ils auraient été nombreux à prévoir, sauf les très optimistes ou les démocrates les plus enracinés, l'évaporation, la disparition, la destruction du national-socialisme, du fascisme plus généralement. Il suffirait de se reporter à une expérience de 20 ans en arrière, nous n'aurions pas été nombreux à prévoir la disparition de l'URSS et la fin du communisme, sauf à considérer que le communisme à visage capitaliste que pratique la Chine demeure une survivance de la doctrine marxiste. Et, par conséquent, là aussi, dans ce domaine, même quand on évoque la mondialisation économique on pourrait dire que l'art de la prédiction doit être marqué au coin de la plus extrême modestie.

Puisqu'il s'agit de déceler le rôle de l'UNESCO dans l'avenir, s'agissant du domaine du droit, plutôt que de me livrer à un exercice audacieux de futurologie je dirai : dégageons plutôt les grandes tendances actuelles, voyons ce qu'elles annoncent et essayons de mesurer ce que peut être le rôle de l'UNESCO dans ce mouvement qui marque notre époque et, si ce n'est pas la longue durée braudélienne<sup>2</sup>, en tout cas, c'est déjà le moyen terme que j'évoquerai.

---

<sup>2</sup> Concept développé dans l'œuvre de Fernand Braudel, et pour la première fois dans «Histoire et sciences sociales : la longue durée» in *Annales Economies, société et civilisations*, XIII, 1958. Texte repris dans *Ecrits sur l'histoire*, Flammarion, Paris, 1977.

Quelle est la tendance significative, d'ailleurs très bien traitée déjà par M. Owada lors de son exposé ? Aujourd'hui, nous assistons à un mouvement, depuis déjà des décennies, vers la mondialisation ou au moins l'internationalisation du droit, d'une façon tout à fait saisissante. M. Owada a évoqué la dialectique qui se joue en ce moment encore entre le concept des nations souveraines, l'héritage des lointains traités de Westphalie et, aujourd'hui, la tendance à la réduction, à la limitation des États-nations et de leur pouvoir. Dans le domaine du droit, vous le percevez très clairement à trois niveaux. Vous le percevez d'une façon saisissante s'agissant de la multiplication des conventions internationales. Si vous voulez vous interroger sur la portée de ce phénomène, il veut dire que la convention internationale, du fait de la primauté de la convention sur le droit interne, entraîne une autolimitation acceptée, dans un domaine défini par l'État, de sa souveraineté juridique. Dorénavant, c'est la convention internationale qui enserrera le droit national et primera sur lui.

Le deuxième niveau évoqué tout à l'heure par M. Boutros-Ghali est le développement des institutions internationales. Dans ce domaine, il est orfèvre. Les institutions internationales sont sur la scène mondiale des acteurs qui jouent un rôle de plus en plus important par une délégation de souveraineté des États nationaux mais qui, comme dans la fable classique, échappent à leurs auteurs dès lors qu'on les a créés, quelquefois, au grand mécontentement de ces créateurs qui essayent de les ré-attraper et de les ré-enchaîner.

Le troisième niveau, le niveau le plus saisissant, peut-être celui qu'on aurait eu le plus de mal à prévoir dans la conférence de Genève que j'évoquais il y a un instant, dans les années trente au bord du Lac Léman, et bien, c'est le développement des juridictions internationales. Nous sommes là très au-delà de ce qui existait, et le constat est saisissant car, s'il y a un lieu, je ne dis pas seulement de limitation de souveraineté, mais presque de révérence faite par la souveraineté à un ordre international supérieur, ce sont les juridictions internationales. Il faut bien mesurer que la signification d'une institution comme la Cour européenne des droits de l'homme est, non seulement judiciairement, non seulement juri-

diquement, mais politiquement, une révolution. Je me souviens d'avoir entendu, aux Communes, Madame Thatcher, dont l'éloquence parlementaire était égale à la fermeté de son caractère – vous voyez que je la situe très haut dans l'art oratoire –, s'en prendre avec la dernière violence aux juges «cosmopolites» de Strasbourg qui venaient d'abaisser le Royaume-Uni en le condamnant parce que le traitement des prisonniers irlandais au sein de ses prisons constituait une violation des principes inscrits dans la Convention européenne des droits de l'homme. Et je peux le dire en ce qui concerne mon pays, en ce qui concerne la France, je tire une grande fierté de ce jour de 1981 où je me suis rendu à Strasbourg pour lever les réserves qui interdisaient aux citoyens français de poursuivre la France devant la Cour de Strasbourg, sachant très bien que les citoyens français feraient constater les manquements de la législation française et des autorités françaises aux droits fondamentaux et, dès lors, que ce serait une source de progrès pour le droit français. Cela s'est réalisé, à la satisfaction des Français. Mais évidemment au détriment de la vanité nationale.

Et, si on veut aller plus loin, rien à cet égard n'est plus significatif que la consécration – non sans mal, non sans difficultés, non sans, aujourd'hui encore, réticence pour ne pas dire hostilité, de la première puissance mondiale – la naissance et l'affirmation de la Cour pénale internationale après les juridictions pénales internationales qui connaissent ce qui est arrivé en matière de crimes contre l'humanité, qu'il s'agisse de l'ex-Yougoslavie ou qu'il s'agisse du Rwanda. À chaque fois, on assiste à la naissance et l'affirmation d'un pouvoir juridictionnel qui n'est plus, cette fois-ci, l'expression de la souveraineté des États, mais qui joue un rôle en soi et qui est capable d'aller jusqu'à la condamnation éventuelle d'un chef d'État. Ici vous avez deux affirmations concomitantes, la première, l'universalité de certains concepts juridiques et de certaines définitions pénales, comme le crime contre l'humanité ou le génocide ou le viol collectif pratiqué systématiquement, je pourrais hélas poursuivre la liste, qui sont définis comme étant des crimes que la communauté internationale déclare ne plus pouvoir supporter, et, en conséquence, la reconnaissance de l'internationalisation du droit, on pourrait presque dire de la

mondialisation du droit pénal. En même temps, la délégation du pouvoir de juger à une juridiction pénale internationale dont les magistrats sont totalement indépendants des États, aussi bien l'autorité de poursuite, le procureur indépendant, que l'autorité du jugement. C'est la naissance, jusque-là très difficile à concevoir, d'un ordre international pénal qui ne tolère plus la commission des crimes contre l'humanité et qui, pour la première fois, a mis sur orbite un instrument judiciaire international qui permet de poursuivre ceux qui sont les auteurs de ces crimes, si leurs États ne le font pas ou font semblant de le faire. Je disais non sans résistance et non sans difficultés puisque aussi bien nous savons que la première puissance de ce monde – les États-Unis d'Amérique – ne regarde pas la Cour pénale internationale avec ce que le poète appellerait les yeux de Chimène, c'est le moins qu'on en puisse dire. Mais telle que se trouve être cette juridiction, parce que le pouvoir du glaive est la marque même de la souveraineté de l'État, qu'aujourd'hui ce pouvoir du glaive soit exercé par une Cour pénale internationale est un des signes de ce courant profond qui porte vers un ordre juridique international fait pour reconnaître et consacrer les droits de l'homme. Se pose alors la question «Comment l'UNESCO peut-elle y contribuer?».

Vous avez eu raison, comme toujours mon cher président, mon cher Boutros-Ghali, vous avez raison de marquer que le privilège ou la singularité ou la particularité de l'UNESCO, est précisément de nourrir l'universel à partir des différences tout en étant respectueux évidemment des cultures de chacun. S'agissant du droit, j'évoquais ce mouvement très fort et heureux qui pousse vers l'internationalisation, sinon la mondialisation du droit. Cela doit se faire dans le respect des différences culturelles. Il y a les principes du droit et il y a les expressions juridiques de ces principes qui se traduisent dans des cultures juridiques diverses mais là, précisément, et c'est ce que je voudrais marquer aujourd'hui à cette assemblée si compétente, là, il y a pour l'UNESCO une place, un rôle, une fonction éminente à assumer.

A assumer à trois niveaux qui sont conformes à ce qu'est la vocation de l'UNESCO. Le premier c'est évidemment aider la recherche fon-

damentale. La recherche fondamentale, quand on parle du droit, attire toujours un certain sourire parce qu'on voit le laboratoire, les équipements scientifiques, les blouses blanches ; la recherche fondamentale, quand il s'agit du droit, est la recherche fondamentale pour dégager les concepts à partir desquels on pourra construire le droit. Et, pour prendre des domaines nouveaux, la protection de ce que constituent les œuvres de l'esprit, nous sommes en présence de difficultés, d'interrogations que nous n'avons jamais connues. L'avènement de l'informatique dans le domaine des droits de l'homme – nous en avons souvent parlé Pierre Sané et moi – nous met en présence de responsabilités nouvelles. Car disons-le brutalement, si le régime hitlérien et Goebbels avaient disposé des moyens de l'informatique, on imagine le ravage immense qu'ils auraient exercé sur les esprits. Nous sommes là en présence d'interrogations : sur quels droits face à ces avancées de la technologie ? Quels droits face à ce qui modifie radicalement les données à partir desquelles il nous faut forger les instruments de protection juridique ? Dans l'UNESCO même, à chaque fois que nous abordons un de ces domaines, un de ces espaces nouveaux qui s'ouvre à nous, il convient que l'on exerce notre réflexion afin que les concepts dégagés puissent être ensuite mis en forme par les juristes. Ce sont deux niveaux qui, pour être liés, n'en sont pas moins distincts. Et je pourrais dire, à propos des principales interrogations qui pèsent sur notre humanité, s'agissant des progrès scientifiques en matière de génétique et de procréation artificielle, qu'il est évident de penser qu'aujourd'hui – je ne parle même pas du droit du mariage et du droit de la filiation comme on l'a pensé millénairement – que, non, ça ne va plus. Ainsi, par exemple, dans le cas du clonage, nous sommes en présence de phénomènes que nous connaissons bien, de maîtrise scientifique de la procréation, et qui ne seront pas sans poser de questions clés à notre idée de la filiation.

On pourrait trouver d'autres exemples en matière de propriété intellectuelle. Mais il faut mesurer le deuxième niveau où peut s'inscrire l'action heureuse et nécessaire de l'UNESCO, la diffusion du droit. Le monde est de plus en plus régi par le droit et je dis toujours à mes amis : « Vous parlez de mondialisation des échanges, de mondialisation des ser-

VICES. C'est exact, mais qu'est-ce que ça veut dire? Nous ne sommes plus à l'ère du troc. Nous ne changeons plus des marchandises contre d'autres marchandises, ce que l'on négocie ce sont des droits.» Ce qui est l'objet premier de l'activité économique ou sociale, ce sont des droits, aussi il faut que la connaissance du droit soit à cet égard largement diffusée. Les moyens de la diffusion, la recherche sur les moyens de la diffusion internationale du droit, de plus en plus internationalisé, c'est à l'UNESCO de les méditer, de les proposer et éventuellement d'y pourvoir. Dans le domaine des droits de l'homme également. Combien de fois Pierre Sané et moi-même avons-nous parlé du juste combat pour les droits de l'homme? Pour combattre il faut savoir. L'avocat qui ne bénéficie pas en Afrique des moyens qu'offre l'informatique, qui n'a même pas accès aux sources du droit, est désarmé. Ceci pour marquer que la connaissance et la diffusion du droit sont des armes nécessaires au progrès de la démocratie. Cela vaut, bien entendu, pour d'autres formes de connaissances juridiques.

Le troisième niveau, et on retrouve ici encore ce qui est la vocation de l'UNESCO, est évidemment l'enseignement. L'enseignement du droit n'a jamais cessé de me poser des questions, moins en ce qui concerne le contenu des connaissances que les techniques d'enseignement des droits de l'homme. Vous me permettez, à cet égard, de faire état d'un souvenir très récent. C'est intéressant parce qu'il concerne directement la préoccupation qui est la nôtre, à savoir «Comment diffuser la connaissance des droits de l'homme dans l'éducation?». De multiples techniques sont utilisées, y compris les techniques par satellite. Je me souviens d'avoir fait un cours sur les droits de l'homme au Mexique, rediffusé dans la Cordillère des Andes, j'étais émerveillé de penser à ce processus: je ne voyais aucun de mes interlocuteurs, mais je faisais un cours, non pas dans le vide, mais devant une caméra pour des auditeurs, des étudiants qui se trouvaient à quelques milliers de kilomètres de là. Ici, c'est l'inverse. C'est le retour à la relation la plus simple et la plus immédiate. Comment faire connaître, aimer et comprendre les droits de l'homme aux enfants? Il y a de grands pédagogues, beaucoup d'entre vous ont des connaissances sur l'utilisation des techniques contemporaines de la pédagogie. Mais finalement, à une amie qui est une grande artiste, élève de Matisse, j'ai

dit : «Ce que tu devrais faire c'est un livre d'illustrations de la Déclaration universelle des droits de l'homme à l'usage des enfants». Elle a fait, pour son bonheur et pour le nôtre, ce ravissant ouvrage<sup>3</sup> que, mon cher Boutros-Ghali, vous me permettrez de vous offrir à la fin de la séance, et dans lequel chaque article de la Déclaration est illustré et met en scène des enfants, des parents, des personnages, des fleurs, des arbres.

Pour racheter mes péchés intellectuels, j'ai fait des cours d'éducation civique dans les banlieues difficiles de Paris, avec un succès très relatif, je dois le dire, mais qui m'a permis de mesurer qu'il est beaucoup plus ardu d'enseigner les droits de l'homme à des filles et des garçons de 14 ans dans une banlieue de la région parisienne que de faire un séminaire sur ce sujet dans une université. Alors, l'autre jour, je suis arrivé, très inquiet, dans une classe d'élèves de 8-10 ans. On avait distribué en avance ces ouvrages, et l'institutrice avait demandé aux enfants de les regarder, éventuellement de les colorier et, en tout cas, de les commenter. J'ai été mitraillé de questions, dont certaines étaient tout à fait remarquables, sur la signification des articles de la Déclaration : «Qu'est-ce que c'est que le droit d'asile?» «Qu'est-ce que c'est que l'égalité devant la loi?». Et, grâce aux illustrations, j'espère être arrivé à le leur faire comprendre. Alors, si je dis cela encore une fois, c'est parce que je pense qu'il y a toujours d'autres approches et, ma foi, si l'UNESCO faisait un concours d'albums pour enfants sur un autre de ces textes fondateurs en matière de droits de l'homme, peut-être aurions-nous contribué modestement, mais utilement, à la diffusion des droits fondamentaux des êtres humains parmi ceux qui seront les citoyens de demain et dont nous avons la responsabilité.

---

<sup>3</sup> *Le livre des droits de l'homme*, Gallimard Jeunesse, Paris, 2005. Préfacé par Robert Badinter et illustré par Jacqueline Duhême.

## Ping Huang (Chine)

Né en 1958 à Cheng Du dans la Province du Si Chuan, Ping Huang obtient son PhD en 1990 (LSE 1990). Professeur et chercheur en sociologie, il dirige aujourd'hui l'Académie chinoise des sciences sociales (CASS) à Pékin ([www.cass.org](http://www.cass.org)) et enseigne à la South China Normal University et à la Sichuan University. Il est membre, entre autres, du Conseil scientifique de l'Organisation internationale pour les migrations (OMI) et du Conseil consultatif international du *British Journal of Sociology*. Ses domaines de recherche principaux se concentrent sur la sociologie de la connaissance et la sociologie du développement. Il a publié de nombreux ouvrages, notamment: *Searching for Survival* (coauteur), Yun Nan People's Press, 1997; *Unfinished Words*, Si Chuan People's Press, 1997; *Looking for Home in Floating*, Shan Dong People's Press, 1999; *Labour Mobility and Labour Migration: Issues in Recent China* (coauteur), UNESCO-MOST, Université du Wollongong, 1999; *Environment and the Problem of Ecology, Imagining Tomorrow: Rethinking the Global Challenge*, Washington, Merrill Corporation, 2000 et *Together with Migrants* avec G. Domenach-Chich, et al., UNESCO, 2004.

*Créer une plate-forme ouverte d'échange d'idées et de dialogue  
entre les civilisations, partager équitablement l'information  
et la connaissance : voilà la vraie valeur ajoutée de  
l'UNESCO, dans le passé, dans le présent et – plus  
important encore – dans le futur.*

Ping Huang

Le contenu de ma réflexion a porté, non pas vraiment sur le thème «Quelle UNESCO pour l'avenir?», mais sur ce que nous, êtres humains, acteurs sociaux et, en partie, penseurs, devrions faire pour le futur, pour notre futur. J'ai été un peu troublé en réfléchissant à ce je pourrais dire sur le sujet «Quelle UNESCO pour l'avenir?». Le premier point qui m'est venu à l'esprit a été de savoir ce que l'UNESCO n'est pas, simplement parce qu'aujourd'hui il existe tant d'organisations différentes. Il est évident que l'UNESCO n'est pas une organisation comme le FMI ou la Banque mondiale qui ont de l'argent et, donc, du pouvoir. Elle n'est pas non plus une organisation comme le G8, club des pays les plus puissants de la planète, elle n'est pas l'UE, ni l'OMC, ni même une organisation comme le PNUD qui relève également du système des Nations Unies. Le PNUD travaille plus sur des sujets et des programmes concrets, en sa qualité d'agence pour le développement. L'UNESCO, depuis sa création, a des caractéristiques qui lui sont vraiment propres et sans lesquelles elle n'existerait pas.

Aujourd'hui, parmi ces organisations si nombreuses et différentes, certaines sont très récentes, comme l'OMC, et certaines ont la même histoire que l'UNESCO, d'autres encore sont infiniment puissantes. Par conséquent, la question que nous devons nous poser est : Avons-nous encore besoin de l'UNESCO ? Et si oui, de quelle UNESCO ?

Avant de discuter des rôles ou des fonctions, des missions et de la version de l'UNESCO retenue pour le futur, nous pouvons nous poser la question : Sommes-nous vraiment en train de vivre une nouvelle ère ? Si oui, quelle est-elle ? Prenons un simple exemple : nous vivons actuellement une révolution des technologies de l'information, qui a produit beaucoup de phénomènes nouveaux et très stimulants ; nous vivons aussi dans une société fonctionnant de plus en plus en réseau, dans laquelle les individus s'occupent eux-mêmes de la manière dont ils communiquent entre eux à travers les frontières et limites en tout genre ; nous vivons le réchauffement mondial du climat et de nombreuses crises écologiques ainsi que nombre de défis et de problèmes, dont la pollution n'est qu'un parmi d'autres ; nous avons récemment – depuis le 11 septembre 2001, mais aussi avant – «fait connaissance» avec le terrorisme transfrontalier ; et, par-dessus tout, nous constatons un flux massif, dans une certaine mesure libre aussi, de capitaux, de travailleurs, de biens, de maladies (parmi lesquelles le VIH/SIDA, mais bien d'autres aussi), associé à un flux massif d'informations, de types différents de connaissances.

Est-ce une ère de mondialisation ? Si la réponse est oui, est-ce que la mondialisation est aussi partiellement une localisation ou une régionalisation, ou sommes-nous en face de quelque chose qu'on pourrait appeler «mondialocalisation<sup>1</sup>». Tout cela est en train de se mettre en place et restructure, ou va restructurer, notre monde, plus précisément notre façon de vivre et nos interactions avec les autres. Depuis l'époque des premières civilisations, nous n'avons jamais connu ce mode de vie et d'interaction, nous n'avons jamais refaçonné notre mode de pensée et de communication en termes de cadence, d'échelle et de facilité d'accès aux différents types de moyens de communication (le téléphone cellulaire en est un parmi d'autres, Internet également). Ainsi, à un micro-niveau, la manière dont nous conduisons nos relations locales, régio-

---

<sup>1</sup> Traduction du néologisme *glocalization*, résultat de la fusion de *globalization* (mondialisation) et de *localization*. Phénomène par lequel des localités développent des relations directes (économiques ou culturelles) avec le système mondial, via les technologies de l'information, en contournant les hiérarchies traditionnelles du pouvoir telles que les gouvernements et les marchés. Le terme revêt également un deuxième sens, la création de produits et de services conçus pour le marché mondial mais adaptés pour convenir à la culture locale.

nales, internationales et transnationales a été transformée, de très nombreux regroupements ont eu lieu à un niveau mondial, au sein du système des Nations Unies, du G8 et de l'OMC. Mais, lorsqu'il s'agit de communications et d'interactions massives transfrontalières ou transculturelles, les moyens traditionnels de gestion des relations locales internationales ne semblent plus suffire, simplement parce que nous avons aujourd'hui un problème de reconnaissance et d'identité, même si nous possédons bien sûr notre propre identité nationale et sommes reconnus comme des citoyens de divers États-nations. Sont-ils en train de changer et de modifier nos vies à un tel rythme et à une telle échelle que nous pourrions ne pas reconnaître notre monde ou ne pas connaître notre identité propre ?

Revenons maintenant à l'UNESCO. Avant d'examiner la question «Quelle UNESCO pour l'avenir?» il faut d'abord nous interroger sur ce qu'a été l'UNESCO et sur ce que l'Organisation a réalisé. Dans quelle mesure l'UNESCO a-t-elle atteint ses objectifs d'origine, fixés lors de sa création il y a presque 60 ans ?

En venant ici, je me suis remémoré la conversation bien connue entre un ancien Président de la République française, Georges Pompidou, et l'ex-Premier Ministre chinois Zhou Enlai. Quand la Chine et la France ont établi des relations diplomatiques au début des années 1970, le Président français a demandé au Premier Ministre chinois : «Que pensez-vous de la Révolution française?». Ce dernier a répondu : «La Révolution française s'est produite il y a moins de 200 ans, il est encore trop tôt pour en parler». Dans la même ligne, je pourrais peut-être dire que l'UNESCO n'existe que depuis 60 ans et qu'il est trop tôt pour porter un jugement.

Mais ce à quoi l'UNESCO peut contribuer ou continuer de contribuer est la paix et la sécurité, sa mission d'origine, de même que la prospérité commune de l'humanité, dans un monde qui semble pris aujourd'hui dans une course effrénée vers la mondialisation. Ainsi nous posons la question : Quelle a été la contribution de l'UNESCO durant ces soixante années, années de sa prime jeunesse ?

Prenons seulement deux dimensions ou deux objectifs des débuts. D'une part la diversité culturelle, d'autre part le dialogue entre les civilisations. Au bout de presque soixante ans, si nous regardons le monde qui nous entoure, pouvons-nous être sûrs que nous avons réellement profité d'une plus grande diversité culturelle, si nous pensons aux nombreuses langues qui sont mortes ainsi qu'aux nombreuses cultures autochtones disparues?

Alors que le monde devient de plus en plus riche, sur le plan matériel ou du confort de vie, s'appauvrit-il dans le même temps en terme de diversité culturelle? Coca-Cola, Disney et autres sont-ils la vraie culture de ce monde qui s'uniformise, ou avons-nous autre chose à lui proposer? Un monde de diversité culturelle est un monde de paix et de différences. C'est le concept énoncé par un sociologue chinois bien connu, Fei Xiaotong, qui a de nombreuses fois insisté sur l'importance de cette notion et qui a emprunté les idées et le concept à Confucius – un monde de paix et de diversité culturelle. Ces dernières années, les dirigeants chinois, le Président et le Premier Ministre, au cours de leurs voyages hors de Chine, ont utilisé cette notion pour donner une image du futur.

Le deuxième exemple que je souhaiterais prendre est celui du dialogue entre les civilisations. Là encore, si nous comparons le monde d'aujourd'hui à celui d'il y a soixante ans, pouvons-nous dire avec certitude que nous dialoguons plus, que nous communiquons plus entre nous et que nous nous comprenons mieux? La mondialisation signifie-t-elle une société confrontée au « choc des civilisations »<sup>2</sup> – ce que beaucoup d'individus redoutent tant et combattent fortement par la parole? S'il n'y a pas de choc des civilisations, comment les cultures, les civilisations, les individus peuvent-ils ou elles s'apprécier, se respecter et se faire confiance? Et comment, alors, la « paix peut-elle se construire sur la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité » comme le souhaite l'Acte constitutif de l'UNESCO? Le dialogue doit être la première étape sans laquelle nous ne pouvons concevoir ni compréhension ni confiance mutuelles.

---

<sup>2</sup> Formule de Samuel Huntington apparue dans «The Clash of Civilizations?», *Foreign Affairs*, vol. 72, n° 3, 1993.

Nous pensons, aujourd'hui, qu'un monde globalisé est un monde où l'information circule librement, mais certaines questions demeurent :

- Puisque la circulation est si libre, est-il vrai que tous, dans le monde entier, peuvent réellement y accéder de manière égale et ainsi partager cette information qui circule librement ?
- Depuis la révolution des technologies de l'information, est-ce que les êtres humains ont été plus critiques et plus créatifs du point de vue de leur originalité intellectuelle ?

Bien sûr, nous disposons de beaucoup plus d'informations aujourd'hui qu'hier et nous y accédons plus facilement ; mais si nous nous demandons si nous sommes plus critiques et plus intellectuels qu'hier, la réponse n'est pas nette. Le danger est que les peuples se divisent sous l'effet de cette révolution de l'information et que les deux côtés – pas seulement le plus faible – perdent de leur capacité intellectuelle et de leur esprit critique. Il y a parfois trop d'informations. Par conséquent, un monde qui se globalise peut aussi devenir une société à risque – une société à risque en termes de défis posés par la technologie de l'information et de possibilités offertes.

- Vivons-nous dans un monde plus incertain et donc comportant plus de risques ? Oui.
- Sommes-nous bien préparés à relever ces défis ? Pas encore.
- Ces défis peuvent-ils se transformer en opportunités ? Oui, mais il faut travailler à cette transformation.
- La société à risque est-elle une société dangereuse ? Pas nécessairement, tout dépend de la façon dont nous y travaillerons, dont nous traiterons et prendrons en charge ce problème.

Le point essentiel est la transformation de la société à risque en une société de confiance ! Nous avons le risque, mais ce dont nous avons besoin c'est de la confiance entre les peuples et les civilisations.

Qu'est-ce qui rend l'UNESCO si unique ?

L'UNESCO n'est pas un organisme de financement, ni un donateur, ni une organisation caritative, elle a donc moins de pouvoir économique ou financier et ne peut pas apporter de réelle contribution au monde en termes d'implication économique. En termes d'action, aujourd'hui, beaucoup de personnes se plaignent de ce que l'UNESCO et les autres agences des Nations Unies agissent peu et parlent trop. C'est en partie vrai, cependant :

- les idées peuvent changer le monde, pour autant qu'elles soient intellectuellement puissantes, sans être nécessairement « exactes » ;
- les dialogues peuvent promouvoir et améliorer la compréhension mutuelle et le respect, s'ils sont équilibrés et vont dans le sens de la paix et de la sécurité ;
- la communication et la compréhension transculturelles sont indispensables si nous voulons éviter les confrontations, les conflits et les guerres militaires, économiques ou idéologiques ;
- les intellectuels peuvent avoir une action pratique et être utiles s'ils s'engagent dans l'échange des idées, le dialogue et la communication ;
- les minorités et les cultures ethniques ont, véritablement, un sens et un pouvoir si elles ne sont pas « protégées », mais plutôt mises en valeur.

Aujourd'hui, nous avons trop d'argent et pas assez d'idées : si j'examine le problème de la pauvreté dans le monde, je ne pense vraiment pas qu'il soit dû à un manque d'argent.

L'UNESCO peut être plus puissante :

- C'est précisément en raison de cet ensemble de changements et de défis aux niveaux local, régional et mondial, que l'UNESCO n'a jamais eu autant de pertinence ;
- Il pourrait, cependant, être dangereux que l'UNESCO devienne trop ambitieuse ;

- Pour être plus puissante, l'UNESCO doit se recentrer et s'intellectualiser encore plus.

Créer une plate-forme ouverte d'échange d'idées et de dialogue entre les civilisations, partager équitablement l'information et la connaissance : voilà la vraie valeur ajoutée de l'UNESCO, dans le passé, dans le présent et – plus important encore – dans le futur.

15 septembre 2005  
Maison de l'UNESCO, Paris, France

## Albert Jacquard (France)

Face à la gravité des problèmes que rencontre aujourd'hui l'humanité, Albert Jacquard, écrivain, humaniste et généticien, consacre l'essentiel de ses activités à la diffusion des savoirs qui favorisent l'évolution de la conscience collective. Il tente d'attirer l'attention sur l'urgente nécessité de modifier nos valeurs et nos comportements par rapport à la vie sur la Terre. Professeur honoraire des universités de Paris-VII et Genève, auteur de *l'Éloge de la différence* (Seuil, Paris, 1978), Albert Jacquard est reconnu pour être un des grands penseurs du xx<sup>e</sup> siècle. Il compte plus d'une trentaine de livres à son actif, parmi lesquels : *J'accuse l'économie triomphante*, Calmann-Lévy, Paris, 1995 ; *A toi qui n'est pas encore né(e)*, Calmann-Lévy, Paris, 2000 ; *Dieu?* Stock/Bayard, Paris, 2003 ; *Tentatives de lucidité*, Stock, Paris, 2004 ; et *Halte aux Jeux!*, Stock, Paris, 2004. Il participe régulièrement, à titre de scientifique et d'humaniste, à des événements d'envergure internationale, collabore sur une base régulière avec différents groupes de pression et milite pour une prise de conscience collective face au danger du racisme et de l'exclusion. Albert Jacquard a aussi été expert en génétique pour l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

*Est-ce que nous continuerons à détruire la Terre ? Est-ce que nous saurons au contraire tenir compte des besoins non seulement des quelque six milliards d'humains d'aujourd'hui, mais aussi des nombreux milliards d'humains à venir ? Ce pourrait être le rôle de l'UNESCO d'être la porte-parole de ceux qui ne peuvent pas s'exprimer puisqu'ils ne sont pas encore nés.*

**Albert Jacquard**

On a évoqué les bouleversements, les révolutions qui se sont produits depuis la création de l'UNESCO. Parmi ces bouleversements ceux qui ont été les plus décisifs, et dont on parle très peu, sont les révolutions conceptuelles. Il se trouve que le siècle qui vient de se terminer a été un siècle d'une capacité fabuleuse à renouveler les concepts. Il y a eu bien sûr la relativité avec Einstein, il y a eu l'expansion de l'univers avec Hubble, un nouveau regard sur la matière avec Bohr, mais il y a eu surtout, et on n'en parle pas assez, une révolution conceptuelle apportée par la découverte d'une molécule, l'ADN. Elle n'est pas plus mystérieuse qu'une autre, sa structure n'a rien d'étrange, mais elle est capable d'une performance extraordinaire : elle est la seule molécule connue qui sache se reproduire, se cloner comme on dit maintenant, et qui par conséquent est éternelle. Non pas éternelle au sens métaphysique, mais immortelle car capable, en faisant un double d'elle-même, de résister au pouvoir destructeur du temps. L'ADN a été réalisée dans les océans il y a trois milliards et demie d'années sans doute et a été à l'origine de tous les êtres qu'on dit vivants.

Le mot vie a été utilisé ici par plusieurs orateurs ; mais que signifie-t-il ? Il a complètement changé de sens avec la découverte du rôle de l'ADN. Ce mot était en fait indéfinissable ; dans le dictionnaire, au mot *vie*, on trouve «Propre de ce qui est né et qui n'est pas encore mort». Il y

a évidemment un problème. Au fond, on ne savait pas ce qu'était la vie. Maintenant on sait. Un objet – que ce soit une molécule, un chimpanzé, un humain, peu importe – est vivant s'il comporte des molécules d'ADN. Comme l'ADN est une molécule parmi d'autres, un peu compliquée certes, mais ne recélant aucun mystère, le mystère de la vie a disparu. L'ensemble des constituants de l'univers est ainsi réunié ; la frontière entre les objets inanimés et les êtres vivants disparaît. Tout est objet. C'est ce que veut dire par exemple mon collègue Hubert Reeves lorsqu'il présente les humains comme des «poussières d'étoiles» ; c'est aussi ce qui donne raison au poète François d'Assise qui s'adressait non seulement à «ses frères les oiseaux» mais aussi à sa «petite sœur la goutte d'eau». Je serais donc apparenté à une goutte d'eau ! François d'Assise a raison, la goutte d'eau et moi, comme n'importe quel élément du cosmos, nous sommes des objets subissant les lois de l'univers, où ne se produisent que des événements explicables par le jeu de forces enchevêtrées. Alors quelle est ma place ? Quelle est ma singularité ? Ne suis-je rien d'autre qu'un objet soumis ?

Le regard que nous portons sur l'être humain doit être refondé en tenant compte de la lucidité qu'apporte la science. Que suis-je ? Je suis un objet. Mais je ne suis pas seulement un objet. Au cours de l'évolution, des erreurs dans la reproduction se sont produites, des mutations ont apporté des structures nouvelles, des objets étranges, capables parfois, grâce à leur complexité, de performances inédites. Il se trouve que l'objet le plus complexe ainsi réalisé par le hasard des erreurs, est, à notre connaissance, le système nerveux central humain. Doté de quelque cent milliards de neurones, d'un million de milliards de connexions, il manifeste des possibilités rencontrées nulle part ailleurs ; il ne se contente pas de constater, il pose des questions, il imagine des réponses, il projette sur l'univers qui l'entoure un modèle explicatif, il développe sa compréhension, il manifeste son intelligence. Cet exploit est magnifique ; nous pouvons nous en enorgueillir, mais ce n'est pas ce que nous avons fait de mieux.

Ce que nous avons fait de mieux ce n'est pas d'avoir peu à peu compris l'univers qui nous entoure, d'avoir même compris comment nous

fonctionnons nous-mêmes, c'est d'avoir créé un objet plus complexe que toi, plus complexe que moi, plus performant que chacun ; cet objet, c'est «nous», à condition que ce «nous» soit le résultat d'une rencontre.

Tous les objets sont en interaction : une pierre et la Terre sont attirées l'une par l'autre ; tout dans le cosmos est interdépendant. L'être humain fait partie de ce réseau général d'interdépendance. Mais ce que nous avons ajouté depuis quelques centaines de milliers d'années est une relation d'une nature très particulière ; nous avons inventé un langage infiniment plus subtil que celui dont disposent des animaux. Eux sont capables de transmettre des informations. Nous allons beaucoup plus loin, nous transmettons à l'autre non seulement des informations, mais ce qui est plus intime en nous, nos angoisses, nos espoirs, nos projets. Et du coup, nous construisons sans l'avoir voulu, sans l'avoir prémédité, le seul objet qui soit plus complexe que moi ou que l'autre, la rencontre. Autrement dit, le vrai champion de la complexité, celui qui donne à l'humanité sa singularité, ce n'est pas moi, ce n'est pas toi, c'est *Nous*. Dans la mesure où nous sommes capables de faire vivre et penser ce *Nous*, nous faisons apparaître plus que nous-mêmes. Ce que je suis, celui qui parle et dont je parle quand je dis «je», ce n'est pas ce que vous voyez – un objet qui pèse tant, qui a telle forme, telle couleur – mais un ensemble qui ne se voit pas, qui ne se mesure pas, qui est fait de tous les liens qu'il tisse avec les autres.

C'est par ces liens que je peux me définir, c'est par ces liens que je deviens véritablement un humain. On retrouve ici l'évidence qu'a exprimée Erasme affirmant : «On ne naît pas homme, on le devient». La nature fait naître un individu qui est un objet prêt à subir un destin, ce qui est bien banal ; mais cet objet a été capable de devenir un sujet en rencontrant les autres. L'humanité est le produit de l'action des humains qui ajoutent aux cadeaux de la nature la richesse d'une aventure. Dans cet univers où tout obéit, ils ont été capables de dire «non». La nature n'est ni méchante ni bonne ; elle fait ce qu'elle ne peut pas ne pas faire ; ainsi elle produit un bébé dans des conditions telles qu'une fois sur deux il meurt en moins d'un an. Mais nous avons été capables de nous opposer

à elle ; dans les pays techniquement évolués cette mortalité est inférieure à un enfant sur cent. Nous avons su dans ce domaine reprendre en main notre propre destinée et récuser la fatalité.

Nous avons même inventé une chose extraordinaire : l'avenir. Dans ce cosmos rien ne dépend de l'avenir. Si ma montre tombe et se brise, c'est qu'elle est soumise à une force de gravitation aveugle ; aucune volonté n'a l'intention de la casser. Il n'y a pas de «pour» dans la nature, il n'y a que des «parce que». Mais nous avons compris que l'avenir existera, ce qui nous a permis d'introduire la finalité dans un monde qui l'ignorait, de mettre le présent au service d'un demain inexistant. Certes nos possibilités d'action ont des limites, on ne réalise pas tout ce que l'on désire, mais nous avons pu introduire du voulu, du délibéré à l'intérieur d'un univers soumis.

N'est-ce pas une inépuisable source d'émerveillement ? Nous sommes la partie du cosmos qui ne se contente pas d'être, mais qui se sait être et prend en mains son devenir. C'est cela qu'il faut proposer aux enfants : «Sois orgueilleux d'appartenir à l'espèce humaine, mais n'oublie pas que les dons de la nature ne suffisaient pas ; il t'a fallu t'insérer dans cette communauté en rencontrant les autres.» C'est là une vision que je crois lucide de l'humanité : elle se réalise elle-même, laborieusement, grâce à la fécondité des rencontres ; la richesse de chacun, individu ou collectivité, vient des mises en commun avec les autres.

C'est à partir de cette vision que l'on peut imaginer pour l'humanité un avenir meilleur que le présent et décrire un rôle possible pour l'UNESCO dans la construction de cet avenir. Pourquoi a-t-elle été fondée sinon pour contribuer à la construction d'une humanité capable de gérer son devenir ? Certes la nature nous inflige des catastrophes, des tsunamis, des cyclones ; ils ne dépendent pas de nous ; nous ne pouvons que les supporter. Mais des épreuves tout aussi destructrices sont provoquées par notre propre comportement ; y mettre fin ne dépend que de notre volonté. Il est nécessaire et urgent de mettre en place des rapports entre les humains favorisant la construction de chacun grâce aux apports des autres. Il s'agit de constater, avec réalisme, que l'autre est ma richesse,

que sa différence m'apporte les matériaux de ma propre construction. C'est là que réside le point de départ, dans une vision qu'on peut considérer comme utopique mais qui en réalité est la seule réaliste. Il s'agit de mettre en place des rapports entre humains qui fassent des rencontres non un prétexte à conflit mais une occasion de partage.

Naturellement pour construire cette humanité de demain il faut partir de la réalité d'aujourd'hui. Et cette réalité hélas est très éloignée du monde souhaité. Je suis contraint de constater que le moteur de certaines sociétés et en particulier de la mienne – moi, blanc, européen, citadin, etc. – est la compétition, c'est-à-dire la lutte permanente contre l'«autre». Cette lutte est-elle nécessaire? Certainement pas. À l'opposé de la compétition, une autre attitude plus raisonnable consiste à être en situation d'émulation, c'est-à-dire de se comparer à l'autre en espérant qu'il sera meilleur que nous et pourra donc nous aider à nous améliorer. Hélas, en permanence nous sommes incités à la compétition, notamment à l'école qui recourt en toute occasion aux notes, aux classements, aux concours et aux palmarès. Il est pourtant clair que le but de mes efforts est bien dérisoire s'il est de dépasser l'autre ; il est tellement plus passionnant de me dépasser moi-même.

Un changement radical d'attitude de toute une partie de l'humanité, celle qui se donne comme modèle, est donc nécessaire. Certes elle a à son actif de remarquables réalisations, mais son goût effréné pour la compétition l'enfoncé dans une impasse, celle de la croissance de la consommation, croissance incompatible avec les ressources limitées de la planète. Cette partie de l'humanité doit reconnaître qu'elle est, malgré son arrogance, un colosse aux pieds d'argile. Cette fragilité est manifeste dans la gestion des ressources non renouvelables que la génération présente vole aux générations à venir.

Une révolution des attitudes est nécessaire et urgente. Au cours du xx<sup>e</sup> siècle des révolutions conceptuelles bouleversant notre regard sur le monde ont été provoquées par les Einstein, Hubble, Bohr, Watson, etc. Grâce à eux la science nous permet de mieux regarder la réalité en face. Maintenant que les outils sont disponibles, il nous faut faire tous

ensemble le choix de la direction à suivre. Est-ce que nous continuerons à détruire la Terre? Est-ce que nous saurons au contraire tenir compte des besoins non seulement des quelque six milliards d'humains d'aujourd'hui, mais aussi des nombreux milliards d'humains à venir? Ce pourrait être le rôle de l'UNESCO d'être la porte-parole de ceux qui ne peuvent pas s'exprimer puisqu'ils ne sont pas encore nés. Il est pourtant bien nécessaire de les écouter car ils font partie de ces «autres» auxquels pensait Arthur Rimbaud en écrivant «Je est un autre».

J'imagine une UNESCO flamboyante, qui dynamiserait la création nécessaire d'une humanité où les humains ne chercheraient plus à être des gagnants, c'est-à-dire des producteurs de perdants, ne s'épuiseraient plus à lutter contre l'autre, mais où ils auraient compris la nécessité de s'enrichir de l'autre en le respectant. Cette véritable mutation des esprits ne peut être obtenue que par l'éducation, c'est donc bien sur l'UNESCO qu'il faut compter pour la réaliser.

C'est un beau programme. Peut-être faudrait-il sans tarder prendre quelques mesures symboliques. J'en suggère une qui concerne l'organisation dont l'UNESCO est une émanation, l'ONU. En la localisant sur l'île de Manhattan, à deux pas de Wall Street, ses créateurs n'ont pas songé au symbole que représente cette promiscuité. La bourse est l'emblème même d'une société de compétition; pour éviter une contamination il serait prudent de délocaliser l'ONU en l'installant dans un lieu plus représentatif des espoirs humains; pourquoi pas à Jérusalem?

15 septembre 2005  
Maison de l'UNESCO, Paris, France

## Achille Mbembé (Cameroun)

Né au Cameroun, Achille Mbembé obtient un doctorat en histoire à l'université de la Sorbonne à Paris en 1989 et un DEA en Sciences politiques à l'Institut d'études politiques (Paris). Il a été professeur-assistant d'histoire à l'université Columbia de New York de 1988 à 1991, chercheur au Brookings Institute de Washington DC de 1991 à 1992, professeur-associé d'histoire à l'université de Pennsylvanie de 1992 à 1996, et Directeur exécutif du Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA) à Dakar (Sénégal) de 1996 à 2000. Achille Mbembé a également enseigné à l'université de Berkeley (Californie) en 2001 et à l'université de Yale en 2003. Il a abondamment écrit sur l'histoire africaine et la politique, notamment avec *La naissance du maquis dans le Sud-Cameroun* (Paris, Karthala, 1996). Son dernier travail *On the Postcolony* a été édité à Paris en 2000 et traduit par les Presses de l'université de Californie, Berkeley, en 2001. Il est aujourd'hui professeur à l'Institut de recherche en sciences sociales et économiques (WISER) de l'université du Witwatersrand à Johannesburg (Afrique du Sud) (<http://wiserweb.wits.ac.za/>).

*Je suis en train de plaider pour une UNESCO du futur qui se recréerait – ou qui se "reprendrait" elle-même – dans le droit fil de son Acte constitutif, pour dessiner le projet d'une humanité présente et à venir.*

**Achille Mbembé**

La question «Quelle UNESCO pour l'avenir?» est une question extrêmement compliquée. Il ne saurait cependant en être autrement, car il s'agit d'une interrogation que nous ne pouvons plus esquiver ni différer. Que nous le voulions ou pas, elle s'impose à nous de toutes les manières.

Pour répondre à cette interrogation, encore faut-il, au préalable, pouvoir dire un mot sur l'avenir en lui-même. Il ne s'agit pas tant de le prédire que de pouvoir l'interpréter et l'imaginer, car il est de la nature de l'avenir de ne pouvoir être qu'objet d'imagination. Cette faculté d'imagination, nous sommes appelés à la faire valoir et à l'exercer à un moment où, en tout cas pour ceux d'entre nous qui vivons dans le Sud du monde, il devient de plus en plus clair que l'incertitude est désormais le lieu à partir duquel notre humanité s'autoproduit. L'incertitude est notre expérience, ce à partir de quoi nous faisons sens du monde et de la vie.

Et s'il y a en effet quelque chose de caractéristique aujourd'hui, notamment dans les sociétés frappées par des situations de pauvreté extrême et de violence sans limite, c'est bien cela : l'absence de garantie ou d'acquis, le fait que rien n'est joué une fois pour toutes, que tout, ou presque tout, est réversible, que tout gain ne peut être par principe que marginal, que ce que l'on gagne aujourd'hui peut être perdu pour de bon demain, sans préavis, et que, dès lors il faut savoir chaque fois

reprendre de nouveau, repartir presque de rien, tout recréer. Et donc, si l'UNESCO doit avoir un avenir, voilà quelques-uns des signes de notre temps qu'elle doit apprendre à déchiffrer. Je voudrais tenter, non pas de répondre directement à la question de Pierre Sané, mais de la prolonger à ma manière, en partant de mon ancrage dans un pays africain assez particulier, l'Afrique du Sud – pays où je vis, que j'apprends à connaître et à comprendre, et à partir duquel j'essaie de réfléchir.

Je dis «pays africain assez particulier» pour au moins deux raisons. D'abord c'est un pays dont l'expérience récente montre qu'il a su embrasser, à un moment crucial de sa vie, cette idée et cette pratique qui consistent à «reprendre de nouveau». L'Afrique du Sud a pu «reprendre de nouveau» parce qu'à un moment donné de son existence, elle a eu à faire l'expérience intime de l'inimitié. Elle a eu à affronter dans son intimité la plus profonde, la question de l'ennemi. Elle a été obligée de répondre à la question de savoir qui est l'ennemi, ce que l'on fait de lui, et, au-delà, comment créer les conditions d'un vivre ensemble dont le ressort central n'est plus l'échange généralisé de la mort. Car, c'était bien cela le ressort de la lutte des races que le régime d'apartheid avait érigée en moteur de l'histoire. «Reprendre de nouveau» exigeait de sortir de ce cercle fantasmatique, de faire le deuil du passé afin d'ouvrir un futur pour tous.

La deuxième raison est qu'il y a, dans cette éthique de la reprise et du recommencement, quelque chose qui indique clairement une manière du politique qui est une façon d'être humain au-delà de la terreur et de la catastrophe. Et donc pour avoir su «reprendre de nouveau», ce pays nous donne une idée de ce que pourrait être une politique du possible. Il nous montre, d'une part, qu'une politique du possible est inséparable de ce qui vient, et d'autre part, que l'une des conditions d'une vie commune, de l'être-en-commun est que ce qui doit naître est nécessairement le résultat d'une démarche de justice et de réparation – réparation de ce que l'on a détruit en l'homme, à la fois chez la victime et chez le bourreau.

Et parce que ce labeur – sans cesse à reprendre – de réparation et de justice est en cours, le défi est de savoir déchiffrer ce qui émerge en

pointillés: la politique de ce qui est en train de naître. Du coup, l'avenir devient indissociable de ce qui est en train de naître tout autant que de ce dont on fait mémoire, non dans un but d'asservissement aux souffrances du passé, mais dans un souci de créer un monde nouveau que l'on partage désormais: un futur ouvert à tous. Or les outils dont nous disposons, notamment dans les différentes disciplines du savoir sur les sociétés, ne nous aident pas beaucoup à saisir l'émergent. Je voudrais néanmoins prendre des risques et dire quelques mots, non pas de ce dont notre avenir est constitué, mais du présent, sur la base duquel l'avenir se construira.

Il se trouve que dans ce même forum, Ghassan Salamé suggérerait à juste titre que, s'agissant de la réflexion sur l'avenir et sur l'UNESCO, il nous faut prendre au sérieux ce qu'il appelait le «temps long». Si je devais ajouter quelque chose à son propos, je dirais que plus que le «temps long», ce qu'il nous faut considérer si nous voulons imaginer l'UNESCO de l'avenir, c'est l'enchevêtrement des temps, l'emboîtement des durées, car, à plus d'un titre, c'est cet enchevêtrement des temps qui caractérise le présent de notre monde et les multiples paradoxes qui font notre expérience actuelle du monde. C'est cet enchevêtrement des temps qui explique que notre monde évolue vers plusieurs directions simultanément et c'est cet emboîtement des durées qui explique bien des situations extrêmes qui nous sont connues et qui suscitent une série d'interrogations dont je voudrais relever les suivantes.

Comment, par exemple, rendre compte des forces et des affects qui ne cadrent avec aucun sujet connu et parfaitement identifiable? C'est l'une des questions que pose le terrorisme. Que faire des situations d'extrême urgence et d'extrême précarité – situations toutes plus insupportables les unes que les autres, qui font que la vie de millions de gens dans le monde ressemble à un état de siège permanent, comme on l'a vu par exemple à travers les images télévisées venant de la Nouvelle-Orléans après le passage du cyclone? Or donc, cette concaténation de l'extrême urgence, de l'extrême précarité et de l'état de siège, crée des situations que des centaines de milliers de gens vivent, non pas de façon

exceptionnelle, au détour d'un désastre ou d'une catastrophe, mais quotidiennement, et sur la longue durée. Que dire de la nuée d'événements dans lesquels se jouent la vie, la sécurité et la mort de millions de gens ou encore des figures innommables de l'horreur et de la terreur contemporaine, ou encore de tous les processus invisibles qui résistent aussi bien à la généalogie qu'à la généralisation ?

Ces questions peuvent apparaître trop générales aux yeux des experts du développement. Mais on doit aller à la frontière des choses puis revenir à l'essentiel, à savoir à ce que l'homme a fait de la vie. Cette interrogation sans fin au sujet des fins de l'homme et de la culture, tel est finalement le continent de l'UNESCO. Pour pouvoir imaginer un futur pour l'UNESCO, il faut se situer à ce niveau non pas de généralisation ou de généralité, mais je dirais de radicalité – dans ces lieux où, pour la majorité des habitants de notre planète, se joue aujourd'hui le rapport entre la vie et la mort, et par conséquent la possibilité même de produire la culture, ce qui est, me semble-t-il, une des missions principales assignées à l'UNESCO.

Il y a donc, en ces temps, un véritable effort de pensée et d'élucidation qui incombe, plus qu'auparavant, à l'UNESCO et que cette organisation doit embrasser comme sa tâche première. Je dirais que cette tâche d'élucidation a de la valeur en elle-même parce qu'elle participe du travail de création de sens sans lequel l'idée de l'humain et de la culture, qui est au fondement de cette organisation, serait à proprement parler un non-sens. L'on aura compris que je suis en train de plaider pour une UNESCO du futur qui se recréerait (ou qui se « reprendrait » elle-même) dans le droit fil de son Acte constitutif pour dessiner le projet d'une humanité présente et à venir.

Une lecture attentive de cet Acte indique effectivement que le projet constitutif de cette Organisation est le projet d'une humanité à venir, car elle est d'ores et déjà présente à elle-même, une humanité réconciliée avec elle-même dans tous ses fragments, dans sa multiplicité dispersante, sa pluralité ou, disons, sa créolité – ce que n'ont cessé d'appeler de leurs vœux les plus grands penseurs nègres du siècle dernier, à commen-

cer par Léopold Sédar Senghor. De fait, la raison d'être de l'UNESCO s'articule autour d'un concept, celui de la culture. Au fondement du concept de culture qui préside à la fondation de l'UNESCO, il y a un projet et une idée : l'idée d'un monde commun, l'idée d'une commune humanité, d'une histoire humaine et d'un avenir humain, que toutes les nations de la terre peuvent, au-delà de leur singularité, s'offrir en partage.

Cette poétique de l'humain, cette poétique de l'en-commun et d'un avenir offert à tous, à la fois comme don et comme paradigme du partage – cette poétique, voilà précisément ce qu'il convient de prime abord de réactiver ou de ré-enchanter, surtout en ces temps de terreur. C'est ce qu'il faudrait ré-enchanter comme projet à la fois politique, éthique et esthétique pour le monde de notre temps, un monde dominé comme on le voit bien par la politique de puissance et le désir d'une violence à l'état pur qui se manifeste non seulement dans les actes de terreur, mais aussi dans les stratégies visant à y mettre un terme.

Alors que la pression se fait en direction d'une instrumentalisation sans cesse plus tyrannique des savoirs et des connaissances, il semble que cette tâche de recreation ou de ré-enchantement passe par un effort délibéré et manifeste de réhabilitation des «humanités», ou de ce que l'on nomme en français les arts et les sciences humaines. Réhabilitation donc de ces domaines du savoir dont il faut constater qu'ils ont perdu du terrain dans les priorités que se sont données les gouvernements, les entreprises, les institutions académiques au cours du dernier quart du xx<sup>e</sup> siècle notamment.

Réhabilitation des savoirs en déshérence, mais aussi conjonction des savoirs, c'est-à-dire, comme le suggérait Pierre Sané, nécessité de faire appel à tous les domaines du savoir, non pas simplement parce que la réalité serait devenue plus complexe que par le passé et que cette complexité nécessiterait la multiplicité des approches, mais conjonction des savoirs parce que – j'ose utiliser ce terme ici – le capital est devenu monde ou globe, et parce que cet événement – l'avènement du capital en tant que monde et en tant que globe – l'exhaustion du monde dans

le capital –, cet événement donc, force la connexion de domaines encore clivés.

C'est par exemple ce dont nous faisons l'expérience en Afrique du Sud pour des questions aussi fondamentales que l'épidémie du SIDA, dans lesquelles profit et vie sont intimement mêlés. Aujourd'hui, il n'est plus possible de séparer ce qui relève de la nature de ce qui relève de l'intervention technique, des données économiques ou des problématiques culturelles. Il n'est plus possible de déconnecter l'économie – l'économie dite pure, celle pour laquelle l'être humain n'existe pas – de la biologie, de l'épidémiologie, de la culture et de l'écologie. Un axe unique traverse désormais l'économique, le politique, l'esthétique, la science, la biologie, l'ontologie et ainsi de suite.

Pour revenir rapidement aux humanités, je dirais que l'UNESCO du futur devra faire preuve d'une curiosité nouvelle à l'égard des différents courants intellectuels qui, au cours du dernier quart du xx<sup>e</sup> siècle, ont profondément transformé nos manières de lire le monde. J'ai à l'esprit la signification politique du virage qu'a constitué, par exemple, l'irruption dans des champs du savoir aussi différents que la philosophie, les arts, la littérature et l'architecture, des quatre courants qu'auront été la théorie postcoloniale, la critique de la race, la réflexion sur les diasporas et les différentes sortes de flux culturels, et la pensée féministe.

Il se trouve que l'apport des courants que je viens d'évoquer à la théorie démocratique, à la critique de la citoyenneté et au renouvellement de la pensée sur la différence et l'altérité, est considérable. Nous avons besoin de cette réflexion dans l'UNESCO du futur parce qu'elle ouvre la voie à la possibilité d'une démocratie fondée sur l'obligation de reconnaissance mutuelle comme condition d'une vie conviviale. Voilà donc un ensemble de remarques, d'ordre général ou épistémologique. Si elles étaient prises au sérieux, ces remarques auraient des conséquences sur le type d'institution que l'on cherche à ré-imaginer et sur la façon dont elle fonctionnerait et témoignerait du monde dans son ensemble.

Je voudrais, dans un deuxième temps, évoquer rapidement quelques aspects du contexte dans lequel les remarques que je viens de faire se situent. L'époque que nous vivons est caractérisée par une aggravation des incertitudes. Il s'agit, dans la plupart des cas, d'incertitudes radicales parce qu'elles obligent à une remise en question des idées que nous nous étions fait de l'humain, du vivant et de la culture. De ces facteurs d'incertitudes radicales, je voudrais en signaler trois et conclure ma présentation.

Le premier a sans doute trait à l'institution de la frontière et à son rapport avec ce qu'il faut appeler le régime de la claustration. Par institution de la frontière, il nous faut comprendre, bien entendu, le rapport entre la constitution du pouvoir politique et le contrôle des espaces. Mais je crois que par frontière, on peut entendre également les questions générales «qui est mon prochain, comment traiter l'ennemi, et que faire de l'étranger?». La frontière est l'une des technologies qui risquent de détruire l'idée d'une humanité commune et la possibilité même de la culture. Ce risque, on en voit bien les manifestations dans la manière dont nous répondons de ces trois figures qui hantent le monde contemporain : la figure du prochain, la figure de l'étranger et celle de l'ennemi. Je crois que la difficulté que nous éprouvons à répondre de ces trois figures que sont le prochain, l'ennemi et l'étranger a, pour l'essentiel, parti lié avec ce que nous avons fait du problème de la race, ou, pour être plus précis, des processus de racialisation. L'UNESCO commandita autrefois le fameux rapport de Lévi-Strauss<sup>1</sup> sur cette question. Depuis lors, bien des choses ont changé et, au passage, gagné en complexité. Il est peut-être temps de relancer ce débat sur une échelle globale, en tenant compte des progrès réalisés dans les sciences génétiques, de l'avancée de la critique sur les modes de penser et de produire la race, ou encore des immenses travaux de recherche sur les formes de relégation raciale, voire la racialisation de la guerre elle-même au détour de la lutte contre le terrorisme.

Il faudrait revisiter ces questions en ayant à l'esprit les mutations du monde contemporain et la complexité que la question de la race a

---

<sup>1</sup> *Race et histoire*, Éditions UNESCO, Paris, 1952. Réédition, Albin Michel, Paris, 2002.

acquis non pas seulement dans les sociétés historiquement divisées en diverses composantes raciales mais aussi partout où le discours de l'intégration et les pratiques de relégation raciale, loin de se contredire, se renforcent mutuellement. Quand on l'examine de près, la question de la race a elle-même parti lié avec celle de la guerre. Historiquement, la race a toujours été pensée et pratiquée en référence à la guerre. L'on peut, de fait, décrire le racisme comme une relation fondée sur la guerre, la guerre permanente, la guerre des races en tant que guerre biologique. Je parlais plus haut d'incertitudes radicales. Il ne semble pas exagéré de dire que la grande incertitude, qui pèse sur l'avenir d'un poids inédit, est l'entrée de notre monde dans un régime de guerre permanente, une guerre qui tend à devenir non pas une exception mais une condition, une relation sociale et économique de longue durée, une sorte de guerre dont la spécificité est d'abolir toute distinction entre d'un côté la violence pure et, de l'autre, la culture et le politique c'est-à-dire la nécessité de négocier.

Ce ne sont sans doute pas là des questions nouvelles. Mais ce sont des questions auxquelles beaucoup de penseurs critiques contemporains accordent de plus en plus d'attention. Régime de claustration d'un côté et de guerre permanente de l'autre, mais les deux reposant sur une manière de racialisation de l'ennemi ou, simplement, de l'Autre, de n'importe qui. Il me semble que c'est une des premières incertitudes radicales auxquelles l'UNESCO doit consacrer sa réflexion.

Le deuxième terrain d'incertitude a trait au vieux rapport entre le capital, la vie et la sécurité humaine, dans les conditions contemporaines. Lorsqu'on vit en Afrique, lorsqu'on voit ce qui se passe dans maintes régions du globe, lorsqu'on écoute la clameur qui monte des zones oubliées de notre planète – la faim, la soif, la maladie, l'absence de toit, etc. –, on ne peut pas ne pas s'interroger sur ce qui paraît être pour le moment un élément central de notre temps, à savoir ce droit à l'affirmation absolue de la puissance du capital, qui révèle l'émergence d'un nouveau statut juridique et culturel de ce même capital, statut assez proche d'un état d'exception permanent. Il n'y a qu'à voir les efforts

visant, par exemple, à limiter la capacité étatique à réguler les conflits produits par la politique du capital. J'en parle parce que, à peu près partout, la question se pose de nouveau des rapports entre les trois éléments sans lesquels il n'y a pas de vie civile : d'un côté la production marchande de la valeur, de l'autre la commune appropriation de la richesse – et donc, bien sûr, la question de la pauvreté –, et finalement le libre développement des capacités de chacun. Partout où l'équilibre entre ces trois facteurs est rompu, il est certain que les sociétés rentrent tôt ou tard dans un état de conflit assez grave.

Ces trois impératifs sont aujourd'hui en conflit, ainsi que l'attestent deux ou trois processus que je voudrais évoquer rapidement. Le premier est bien sûr l'expansion, à peu près sans limites, de la forme marchande que semble revêtir inexorablement la totalité des ressources naturelles et des productions humaines, y compris les productions culturelles et spirituelles, surtout celles qui échappaient naguère encore à cette appropriation. C'est notamment le cas de la vie, ou du vivant dans sa généralité. Il n'existe donc plus, à proprement parler, de sphère que l'on pourrait appeler sphère de la sacralité – sacralité dans le sens d'une intangibilité, d'une sorte d'immunité inextricablement ontologique et axiologique. La sphère de la sacralité est elle-même désormais gouvernée par la logique de la marchandise.

La mainmise de la logique marchande sur l'ensemble du vivant est en partie le résultat de la maîtrise technologique exponentielle de la génétique végétale, animale et humaine. Cette mainmise semble d'une part instrumentaliser la vie, en ouvrant la perspective d'une transformation indéfinie des formes vivantes, elles-mêmes réduites à un capital mobilisé et à faire fructifier. D'autre part, elle aboutit à la prolifération de diverses formes d'infra-vies, à la multiplication de vies en sursis, de demi-vies, de vies superflues, brûlées, à l'abandon, prises dans les rets d'une pauvreté extrême, exposées à la mort soudaine, condamnées à un régime de vulnérabilité absolue, que l'on observe à peu près partout, jusque dans les banlieues et les ghettos du «premier monde».

Une question a été évoquée par le Professeur Huang Ping – la question de la démocratie ou, en ce qui me concerne, de la «démocra-

tie à venir» (terme que j’emprunte à Jacques Derrida). Je dis démocratie à venir parce que c’est un peu l’imaginaire qui définit le lieu où l’on vit et qui donne sens à ce vieux terme dont on continue de sous-estimer la puissance d’insurrection. Sortir d’une situation de guerre des races, se réconcilier avec l’ennemi, apprendre à vivre ensemble, c’est-à-dire à partager une commune humanité, et inscrire tout cela dans un horizon qui n’est pas uniquement le présent mais qui est chaque fois aspiré vers un futur que l’on n’atteint jamais parce que le jour où on l’aura atteint ce sera la fin de l’histoire – tout cela, je crois, doit être au centre de toute imagination sur l’UNESCO à venir.

M’est-il permis de dire deux mots au sujet de la différence et de la singularité? Ce que l’Afrique du Sud est en train de nous apprendre, c’est que, s’agissant de la démocratie émergente et à venir, la reconnaissance de la différence n’est pas incompatible avec le principe d’une société démocratique. Une telle reconnaissance ne signifie pas non plus que la société fonctionne désormais sans idée et sans croyances communes. En fait, cette reconnaissance constitue un préalable pour que ces idées et ces croyances deviennent véritablement communes. Après tout, la démocratie signifie également la possibilité d’identification à l’Autre. Et cette idée d’identification à l’Autre, comme partie consubstantielle de l’idée démocratique, peut être exprimée d’une autre manière : quant au fond, le partage des singularités est bel et bien un préalable à une politique du semblable.

Je voudrais terminer par cette problématique du semblable – qui n’est pas la même chose que celle du prochain, même si la relation entre les deux figures est des plus étroites. Je crois que la réponse à la série de questions «qui est mon prochain, comment traiter l’ennemi et que faire de l’étranger» ou encore «comment gérer la présence d’autrui parmi nous, l’apparition du tiers parmi nous» déterminera le destin de ce que nous appelons la culture dans le siècle qui vient de s’ouvrir. La tâche de l’UNESCO sera d’aider à l’élucidation de ces réponses.

Il me semblait que tels étaient, en tout cas pour quelqu’un qui vit à l’autre bout du monde, les défis radicaux auxquels l’UNESCO doit répondre si elle veut avoir un futur dans le monde qui vient.

## Miguel Rojas-Mix (Chili)

Écrivain, historien et philosophe, Miguel Rojas Mix est diplômé en droit de l'université du Chili et professeur d'histoire et d'histoire de l'art à l'université du Chili. Il a un doctorat en philosophie de l'université de Cologne (Allemagne) et un doctorat en lettres de l'université de Paris-Sorbonne (France). Il a enseigné dans nombre d'universités prestigieuses, au Chili, au Brésil, en Argentine ainsi qu'en Espagne et aux États-Unis. Il enseigne à l'université du Chili jusqu'en 1973 et ensuite, à l'université de Paris I-Sorbonne, à l'université de Paris VII et à l'Institut des Hautes études de l'Amérique Latine. Parmi ses œuvres, nous citerons : *Chili, dossier noir* (en collaboration avec Julio Cortázar), Gallimard, Paris, 1974 ; *América latina en sus ideas*, UNESCO/SigloXXI, Paris, 1981 ; *La Universidad iberoamericana : globalización e identidad*, Collection ExtremAmérica, 1999 ; *El fin del milenio y el sentido de la historia*, Lom, Santiago du Chili, 2002 ; *La Memoria herida : 11 de septiembre. De Salvador Allende a las Torres Gemelas*, Catálogo 2003. Il a en outre publié plus de 300 essais et articles et son œuvre a été traduite en anglais, en italien, en allemand, en catalan, en portugais, en japonais, entre autres. Il est aujourd'hui Directeur de la revue *Revista Con eñe* qu'il a également fondée. Il dirige le centre d'études et de coopération ibéro-américaine (Centro Extremeño de Estudios y Cooperación con Iberoamérica, CEXECL) qu'il a fondé en 1993 en Espagne.

*Aujourd'hui, la logique d'entreprise transforme l'université en école purement professionnelle, en abandonnant le sens humaniste de l'éducation. En considérant l'élève comme un client, terme utilisé avec une fréquence inquiétante, et en essayant d'en faire un produit de marché, on l'entraîne à une technique mais on ne le forme pas aux valeurs qui permettent le développement d'une culture démocratique et qui font de l'éducation un investissement social.*

**Miguel Rojas-Mix**

Quelle UNESCO voulons-nous pour le XXI<sup>e</sup> siècle? La récente commémoration du soixantième anniversaire de l'adoption de l'Acte constitutif de l'UNESCO, du 16 au 18 novembre dernier, a donné lieu à une réflexion du plus haut niveau, précisément sur ce thème.

M. Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO, M. Victor Youchenko, Président de l'Ukraine, M. Philippe Douste-Blazy, ministre français des Affaires étrangères ainsi que les deux précédents directeurs généraux de l'Organisation, M. Mayor Zaragoza et M. M'Bow, y participaient. Chacun d'entre eux a marqué le terrain de ce qu'il pense être la dimension essentielle de l'UNESCO pour affronter le XXI<sup>e</sup> siècle

M. Matsuura a défini l'institution comme une présence audacieuse face aux défis du temps présent, il a répété ce qu'il écrivait déjà dans sa préface à *L'humanité toujours à construire* de Roger-Pol Droit<sup>1</sup>, dans laquelle il disait que sa fonction était de porter un regard rétrospectif pour mieux édifier l'avenir.

Dans ce sens, il y a consensus sur le fait que l'UNESCO – fidèle à sa devise qui contient les mots éducation, science, culture et communication

---

<sup>1</sup> *L'humanité toujours à construire, Regard sur l'histoire intellectuelle de l'UNESCO*, UNESCO, Paris, 2005.

pour la paix – doit être présente sur tous les fronts. M. Matsuura a défini ces fronts comme étant les grands axes de réflexion de l'UNESCO pour l'avenir.

En premier lieu, l'axe des droits humains, puis celui de la protection du patrimoine, troisièmement une éducation de qualité pour tous, quatrième le développement durable, respectueux des hommes et de la biosphère, cinquièmement une vigilance permanente sur les questions de bioéthique et enfin la lutte contre les discriminations.

Étant donné le vaste territoire conceptuel dont s'occupe l'UNESCO, je traiterai uniquement du sujet de l'éducation. Si j'ai mentionné les six axes stratégiques précédents que fixe l'UNESCO, c'est parce que, d'une certaine façon, ils convergent tous sur l'éducation, en particulier sur l'un de ses domaines qui est celui d'une éducation de qualité pour tous. C'est là un sujet central pour l'éducation et probablement le plus problématique et le plus complexe.

Actuellement l'éducation est une préoccupation majeure pour l'Amérique latine. Et cela à tous les niveaux, car s'agissant de la formation du citoyen planétaire, il n'est pas possible de séparer l'éducation primaire de l'éducation supérieure. Mais je vais intervenir spécifiquement sur l'éducation supérieure, terrain sur lequel nous travaillons dans le cadre d'un ensemble d'universités d'Amérique latine, avec des rencontres annuelles dont la plus régulière est la rencontre des recteurs des universités d'État ibéroaméricaines.

Lors de la réunion du 16 novembre, M. Douste-Blazy est revenu sur ce sujet, en signalant que l'un des principaux défis du siècle est celui de l'éducation pour tous, qui est la clé du développement et une barrière contre toutes les intolérances et les inégalités. Convaincus de la justesse de cette affirmation, nous nous demandons comment en faire une réalité. Comment remplir réellement le mandat de cette éducation pour tous, en particulier dans la situation actuelle de nos pays où le modèle néolibéral s'impose chaque jour davantage, où l'éducation se tourne plus vers la rentabilité des études, vers le marché, que vers une formation humaniste du citoyen. Ce cadre, celui de l'éducation humaniste du

citoyen, est le seul dans lequel l'éducation peut avoir un rôle clé contre l'intolérance et les inégalités.

Quelle UNESCO voulons-nous pour le *xxi*<sup>e</sup> siècle ? Certainement une UNESCO qui mette en œuvre les deux axes d'action signalés par M. Matsuura. Une UNESCO qui reste fidèle à ses devises : éducation, science, culture et communication pour la paix. Nous souhaiterions cependant que l'UNESCO dispose des moyens d'atteindre ces objectifs avec succès. Qu'en plus des grands messages, très importants, pour la préservation du patrimoine de l'humanité, comme l'a signalé un autre participant aux actes commémoratifs du soixantième anniversaire, le Président Victor Youchenko, elle se préoccupe de résoudre la question de l'ancrage dans la réalité. Transposer ces grands principes dans la réalité, en répondant aux situations de développement et aux spécificités culturelles, comme l'établit la récente Convention sur la protection de la diversité culturelle.

Dans le domaine spécifique de l'éducation, et en particulier dans celui de l'éducation supérieure, nous souhaiterions que l'UNESCO nous aide, en Amérique latine et dans d'autres régions si c'est nécessaire, qu'elle nous aide à répondre à sept grandes questions que nous nous posons face à l'éducation supérieure du *xxi*<sup>e</sup> siècle. Je ne vais pas les développer toutes car nous disposons de peu de temps, mais je vais toutes les mentionner et en développer seulement certaines, mais il convient de les retenir, du moins en tant qu'interrogations. Il arrive parfois qu'une question soit plus pertinente que n'importe quelle réponse ou n'importe quelle explication.

La première question est de savoir comment vont être configurées ces valeurs dans les cadres de l'éducation publique et de l'éducation privée. La deuxième, en fonction du contexte, est de savoir ce qu'il en est de l'engagement social de l'université : quelle université pour quelle société ? La troisième : comment définir les curricula de l'avenir ? La quatrième : quels systèmes de contrôle sont acceptables dans le cadre universitaire latino-américain ? La cinquième : quelle recherche peut être durable dans les pays en développement ? La sixième : sur quelles bases pouvons-nous définir aujourd'hui l'autonomie universitaire ? Et la septième : comment récupérer la fonction culturelle de l'université ?

Voyons le premier point. Comment se configurent ces valeurs dans les cadres de l'éducation publique et de l'éducation privée. La survie de l'université publique et de ses valeurs est de plus en plus menacée dans le cadre de l'économie de marché et de la société globalisée, en particulier avec l'inclusion de l'éducation supérieure sur la liste des services soumis aux lois du marché par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 2001.

Le fait d'être régie par l'intérêt national et non par les intérêts privés est une différence essentielle entre l'université publique et l'université privée. L'université publique ne peut accepter des discriminations là où la Constitution ne discrimine pas. Dans un Etat de droit, l'université publique doit être ouverte et pluraliste. Elle doit être ouverte à la communauté sans distinction de race, de religion, de classe ni de fortune. Une université privée peut être confessionnelle, pas la publique. Le fait que l'université soit confessionnelle relève de la liberté de l'enseignement et non du pluralisme. L'université publique doit pratiquer la tolérance active et, en tant que service public, c'est elle qui peut assumer les principes de l'UNESCO.

La logique d'entreprise transforme l'université en école professionnelle. Ceci représente un grave danger pour le sens même que doit avoir l'université. C'est là un avertissement qu'avait déjà lancé, en son temps, Guillaume de Humboldt<sup>2</sup>, lors de la fondation de l'université de Berlin : le danger que représentait pour l'université le fait de se transformer en une école purement professionnelle. Aujourd'hui, je le répète, la logique d'entreprise transforme l'université en école purement professionnelle, en abandonnant le sens humaniste de l'éducation. En considérant l'élève comme un client, terme utilisé avec une fréquence inquiétante, et en essayant d'en faire un produit de marché, on l'entraîne à une technique mais on ne le forme pas aux valeurs qui permettent le développement d'une culture démocratique et qui font de l'éducation un investissement social.

---

<sup>2</sup> Linguiste, diplomate et philosophe allemand (1767-1835). Partant de l'étude des langues, il chercha à dépasser la grammaire comparée pour constituer une anthropologie générale qui examinerait les rapports entre le langage et la pensée, les langues et les cultures.

Le second sujet est celui de l'engagement social de l'université : quelle université pour quelle société ? En tant qu'entité publique, l'université assume l'engagement constitutionnel de l'État, qui consiste en premier lieu à assurer l'égalité des chances. Ricardo Lagos<sup>3</sup>, dans un livre tiré d'un entretien avec Patricia Politzer, intitulé *El libro de Lagos*<sup>4</sup>, avait fait ressortir entre les lignes une phrase de l'ancien Président d'Israël Yitzhak Navon : « la démocratie ne peut se concrétiser que dans un système éducatif de qualité égale pour tous, sans cela vous n'avez pas de démocratie ». Je viens d'apprendre que le gouvernement chilien a décidé de mettre en place une instruction gratuite avec un système de bourses pour les couches sociales les plus défavorisées de la société.

Troisième question. Comment définir les curricula du futur ? Quels curricula pour le futur ? Comment allons-nous faire de notre université une université pour le XXI<sup>e</sup> siècle qui ne continue pas d'être une université pour le XIX<sup>e</sup> siècle ? La perplexité est réelle. Il est difficile d'y voir clair car de nombreux changements sociaux sont intervenus – changements scientifiques et technologiques, formes émergentes de culture, globalisation ou globalisations, et inquiétudes et insécurités sociales. En pleine crise des valeurs, l'université a la responsabilité d'anticiper l'avenir, comme le propose l'UNESCO. Cela implique le développement de nouvelles façons d'aborder la connaissance. Original et profond, Edgar Morin nous donne une leçon sur la façon d'aborder ce sujet dans *Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*<sup>5</sup>.

De même, le rapport Delors<sup>6</sup> signale qu'en matière d'éducation supérieure l'effort principal doit porter sur une nouvelle conception des institutions pour les adapter aux besoins sociaux et individuels naissants et aux nouvelles formes de connaissance et d'intelligence. D'après Delors,

---

<sup>3</sup> Ancien Président de la République chilienne (2000-2006). Michelle Bachelet a été élue Présidente de la République chilienne en janvier 2006.

<sup>4</sup> Editions Grupo Zeta, 1998.

<sup>5</sup> Éditions UNESCO, Paris, 1999.

<sup>6</sup> *L'Éducation : un trésor est caché dedans*. Rapport à l'UNESCO de la Commission internationale sur l'éducation au XXI<sup>e</sup> siècle. Éditions UNESCO, Paris, 1999.

cela implique un nouveau pacte académique. Il est possible que ce soit là la grande tâche de l'UNESCO sur ce terrain.

Des aspects fondamentaux de ces nouveaux curricula se trouvent dans les axes d'action déjà cités, celui des droits humains, de l'éducation de qualité pour tous, du développement durable respectueux des hommes et de la biosphère, de la vigilance permanente sur la bioéthique, de la dénonciation de la discrimination. Mais il y a quelque chose de plus, qui n'a pas été mentionné parmi ces axes : l'énorme révolution épistémologique que nous sommes en train de vivre et que l'éducation n'a pas encore commencé à traiter. La révolution qu'implique le passage d'une intelligence alphabétique à une intelligence visuelle. Nous en savons chaque fois plus par ce que nous voyons que par ce que nous lisons. Ceci a, et aura, une énorme répercussion sur la formation des valeurs.

Je vais passer sur les deux sujets suivants et conclure en abordant la dernière des sept questions mentionnées. Comment récupérer la fonction culturelle de l'université ? C'est à partir de la culture que l'université réalise son ministère de formation. Par fonction culturelle de l'université, nous entendons sa responsabilité de former non seulement des professionnels, mais aussi des intellectuels, de les former à la tâche toujours renouvelée de la pensée. Célèbre pour son histoire conservatrice, l'université catalane de Cervera s'enorgueillissait de la devise suivante : «Loin, très loin de nous la dangereuse nouveauté de penser». De nos jours, en sourdine, de nombreuses universités paraissent avoir adopté cette devise. Dans *Mission de l'université*, Ortega y Gasset<sup>7</sup> signalait trois fonctions pour l'université : la transmission de la culture, l'enseignement des professions et la recherche scientifique.

La logique de marché a modifié de façon substantielle les valeurs développées par Ortega et par la réforme universitaire de Córdoba de 1918, réforme fondamentale pour comprendre la mission que s'est attribuée l'université républicaine en Amérique Latine au XX<sup>e</sup> siècle : garantir

---

<sup>7</sup> Ortega y Gasset (1883-1955), «Misión de la Universidad», Madrid, *Revista de Occidente*, 1930, vol. 4, p. 315-353.

l'égalité des chances. Concevoir l'éducation supérieure comme une valeur boursière et privatiser l'université publique impliquent la renonciation à l'une de ses principales réussites : l'enseignement public, universel et gratuit est le seul garant de l'égalité des chances, précepte qui est inscrit dans toutes les constitutions. Cette réussite est mise en cause au nom d'une valeur de marché que ces principes n'intéressent pas.

Mettre en œuvre une autre culture, instituer une alternative au marché, fondée sur la stimulation de la création, de préférence au niveau régional, c'est là une tâche que les universités doivent stimuler.

En ce qui concerne la mondialisation, un des grands sujets de notre temps, l'université doit discerner des critères de pertinence. Pour les instaurer elle doit former les individus culturellement et comprendre la culture à partir d'un concept particulier défini dans la déclaration finale de la Conférence mondiale de l'UNESCO sur les politiques culturelles qui a eu lieu à Mexico en juillet et août 1982. Les responsables politiques réunis y avaient souscrit la définition suivante : «Toute culture représente un ensemble de valeurs uniques et irremplaçables, puisque c'est par ses traditions et ses formes d'expression que chaque peuple peut manifester de la façon la plus accomplie sa présence dans le monde»<sup>8</sup>. Il est évident que la culture y avait été définie comme identité. Il est réellement fondamental de définir la culture comme identité, car c'est uniquement à partir de la culture que nous pouvons créer des critères de pertinence. Quels sont ces critères de pertinence ? Tout simplement les outils conceptuels nécessaires pour savoir discerner, parmi l'énorme flux d'information que nous apporte la mondialisation, ce qui convient à notre développement et ce qui renforce notre identité.

D'une certaine façon, nous allons être débordés par la société de l'information, mais la société de l'information et la société du savoir sont des choses très différentes. La société du savoir est l'information sélectionnée et traitée, alors que nous ne contrôlons pas la société de l'information. Mais nous pouvons contrôler la société du savoir, dans la mesure où

---

<sup>8</sup> Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles, Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico, 26 juillet - 6 août 1982

nous avons des critères pour sélectionner ce qui nous convient et faire en sorte que ce flux d'information soit une source de développement, qu'il enrichisse notre culture avec sa leçon planétaire et qu'il renforce notre identité dans le cadre de nos responsabilités en tant que membres d'une tribu multiethnique et multiculturelle appelée Humanité.

L'UNESCO peut changer des concepts, relancer des valeurs, comme elle l'a fait dans ses premières années avec un autre invité à la commémoration du soixantième anniversaire, Claude Lévi-Strauss. Ses travaux d'anthropologue et l'œuvre dont l'avait chargé l'UNESCO et qu'il a synthétisée dans un livre intitulé *Race et histoire*<sup>9</sup> qui a marqué profondément beaucoup d'entre nous (les participants de ma génération), ont tiré la leçon de la seconde guerre mondiale et ont contribué, avec les travaux de l'UNESCO, à bannir le racisme de toute perception historique.

---

<sup>9</sup> Éditions UNESCO, Paris, 1952. Réédition, Albin Michel, Paris, 2002.

## Carolina Rossetti Gallardo (Chili)

Journaliste à l'université catholique du Chili, et Secrétaire exécutive de la Commission nationale chilienne pour l'UNESCO, Carolina Rossetti Gallardo est diplômée de l'Institut français de presse de l'université de Paris III-Sorbonne-Nouvelle. Elle occupe son premier poste au Palais de la Moneda au Bureau de l'information du gouvernement de Salvador Allende et connaît ensuite l'exil en France de 1975 à 1987. En 1990, elle devient attachée culturelle et attachée de presse à l'Ambassade du Chili en France, puis de 2000 à 2002 à la Mission permanente du Chili auprès des Nations Unies à Genève et de 2002 à 2004 à la Délégation permanente du Chili auprès de l'UNESCO. De 1992 à 1996, elle dirige en outre un programme télévisé d'information politique hebdomadaire, *Domicilio Conocido*, pour la chaîne Chilevision. Elle anime de nombreuses émissions de radio et de 1995 à 2000, prend la direction de Radio Tierra, la radio des femmes au Chili, et de l'École de journalisme de l'université ARCIS. En 1997, elle est candidate à la députation et en 2004 elle est candidate à la mairie de Santiago du Chili, avec le Parti socialiste.

*Je crois que le moment est arrivé de frapper à toutes les portes,  
d'ouvrir toutes les fenêtres, pour que l'air circule dans notre  
Organisation. Si nous ne le faisons pas, nous courons  
nous aussi le risque de mourir asphyxiés.*

**Carolina Rossetti Gallardo**

Je participe au débat autour de la question : «De quelle UNESCO l'humanité a-t-elle besoin au XXI<sup>e</sup> siècle?» en ma qualité de journaliste, en laissant de côté celle de Secrétaire exécutive de la Commission nationale chilienne pour l'UNESCO.

Une anecdote reflète deux idées que je souhaite développer. Il y a deux mois, un groupe de parlementaires de la droite chilienne a demandé à la Commission nationale que nous l'informions sur le nombre de bourses, sur l'assistance technique et sur la quantité d'argent que le Chili reçoit de l'UNESCO. La question sous-entendait l'affirmation que notre pays ne devait pas cotiser plus qu'il ne reçoit de l'Organisation, c'est-à-dire, «*fifty fifty*». La vérité est que, comme de nombreux États membres, le Chili cotise plus qu'il ne reçoit en assistance technique et financière. Il ne fait aucun doute que notre gouvernement ne partage pas cette façon de voir les relations internationales. Mais, malheureusement, pour un nombre important de dirigeants politiques le monde est perçu comme un grand supermarché où tout a un prix, où l'offre et la demande définissent les valeurs de l'humanité, comme l'a brillamment exposé Miguel Rojas-Mix. C'est cette vision capitaliste qui soutient les processus de privatisation de l'éducation, de la santé et de la sécurité sociale, comme si la seule réponse pour garantir l'éradication de la pauvreté était la croissance économique contrôlée par une minorité de marchands éclairés. Et nous savons bien que les produits les plus essentiels

au développement humain durable, la solidarité, l'égalité, la justice sociale et la dignité du travail, sont rares dans ce supermarché mondial.

Cette inquiétude de la droite chilienne révèle les deux thèmes qui à mon avis ont une relation avec le sens que l'UNESCO devrait se donner et donner à ses politiques en ce XXI<sup>e</sup> siècle.

Le premier thème est celui de la non-appréciation des espaces multilatéraux en tant qu'espaces légitimes et efficaces de débats démocratiques et pluralistes qui permettent de trouver des solutions partagées par différentes cultures face aux problèmes et aux défis fondamentaux du XXI<sup>e</sup> siècle. Je ne veux pas énumérer ici ces problèmes car nous les connaissons tous, mais signaler que, en général, ils ont la même origine : notre incapacité cognitive et politique à traiter les nouvelles formes de violence des générations actuelles<sup>1</sup>. Et c'est probablement un cycle qui se répète dans l'histoire de l'humanité.

Le deuxième sujet renvoie à cette ignorance ou à cette désinformation – non seulement caractéristique d'un secteur politique national, mais de la société civile en général, et présente non seulement au Chili, mais dans la grande majorité des États membres de l'UNESCO, en plein essor de la société de l'information et du savoir – en ce qui concerne les programmes, les actions et les résultats du travail de l'UNESCO. C'est pour cela que nous apprécions le programme MOST, qui a organisé en février de cette année en Argentine, une réunion dont l'objectif est de jeter un pont entre l'étude des politiques sociales et les décisions politiques, en rassemblant les chercheurs en sciences sociales et les dirigeants politiques<sup>2</sup>.

Le multilatéralisme, sujet que certains pourraient qualifier de banal car il revient souvent dans les forums internationaux, peut être considéré, et pardonnez-moi cette expression, comme le bras politique, ou plutôt comme l'instrument le plus fiable pour contenir ce processus dévastateur

---

<sup>1</sup> Violences qui sont le produit de l'affrontement religieux et ethnique ; violence de la nature contre l'être humain et de celui-ci contre la nature, violence contre les femmes, violence comme réponse à la pauvreté et à l'exclusion générées par le processus de globalisation capitaliste.

<sup>2</sup> Premier Forum international sur les interfaces entre politiques et sciences sociales (IFSP), Buenos Aires (Argentine), 20-24 février 2006 ([www.unesco.org/shs/ifsp](http://www.unesco.org/shs/ifsp)).

de la mondialisation économique et financière. Nous serons certainement d'accord sur le fait que la mondialisation a des aspects positifs et des aspects négatifs. Ces derniers, que les sociologues indiquent comme étant les inconvénients, se situent sur le plan d'une économie capitaliste hégémonique dont j'ose affirmer qu'elle attende aux efforts d'éradication de la pauvreté et d'instauration d'une paix durable. Je crois que la seule façon de faire face à cette réalité passe justement par la reconnaissance et l'utilisation des instruments et des espaces multilatéraux, dans lesquels un débat démocratique et pluriel serait garanti. Je veux parler d'un multilatéralisme qui promeut des solutions pour que nos vies ne se limitent pas à entrer dans ce grand supermarché en lequel on veut transformer la planète et dont le seul objectif pour l'humanité serait de consommer toujours davantage – avec le risque pour les plus voraces d'en être asphyxiés tout en excluant des milliers d'affamés.

C'est pour cela que l'UNESCO doit se consacrer – dans ses domaines de compétence qui ne doivent pas non plus augmenter chaque année (car ne me dites pas qu'une convention contre le dopage a un rapport avec ses domaines de compétence) – à légitimer et à diffuser sa quintessence : être un espace de plus en plus représentatif de la diversité et de la pluralité culturelles, de la pensée et de la politique, et ouvert sur les sociétés civiles dans la transparence et l'efficacité. Cela signifie concrètement qu'il faut convoquer en même temps que les représentants officiels des États membres et les spécialistes des différents domaines, les sociétés civiles concernées par l'action de l'UNESCO. Ce n'est pas une tâche facile mais il est temps de s'y mettre. La façon d'y parvenir mérite réflexion. L'important, c'est d'être conscients que seuls le respect et l'exigence de multilatéralisme nous sauveront de la violence.

La deuxième idée que j'ai évoquée – l'ignorance ou la désinformation – naît de l'absence d'une communication capable d'instaurer une présence réelle et concrète de l'UNESCO dans la vie quotidienne des citoyens de la planète. On me dira que ce n'est pas là la mission d'un forum intellectuel. Je crois justement que si, et je crois même que le moment est arrivé de frapper à toutes les portes, d'ouvrir toutes les

fenêtres, pour que l'air circule dans notre Organisation. Si nous ne le faisons pas, nous courons nous aussi le risque de mourir asphyxiés.

Je reconnais que nous, les Commissions nationales, devons assumer notre part de responsabilité dans ce besoin de communication pour combattre la désinformation ou le manque d'information. Il ne s'agit pas ici de créer de nouvelles façons de communiquer. Il s'agit plutôt de savoir ce que l'on communique et pourquoi on le communique, en restant nécessairement sur la même longueur d'onde que les citoyens, dans cette période de crise des représentations politiques et sociales. Je fais mienne l'affirmation du rapport de l'UNESCO sur les sociétés du savoir<sup>3</sup> : « l'information ne vaut rien si on ne peut pas la mobiliser et l'utiliser ». La question se pose donc de savoir quelle information on doit fournir aux sociétés civiles pour les mobiliser elles aussi. Cela doit être pour nous un sujet de réflexion urgent. Comment dans un monde globalisé, comment dans la société du savoir, une organisation internationale, avec les caractéristiques typiques de celle-ci, peut-elle réussir à traduire ses expériences et ses savoirs d'un langage codifié et lointain, en un langage compréhensible pour la grande majorité ? Car, pour trouver la paix, l'humanité va avoir besoin de ce nouveau langage dans lequel se reconnaîtraient toutes les identités et tous les défis. C'est, comme l'indique le rapport, « une affaire de gouvernance » et il ne pourra y avoir de gouvernance de la mondialisation si nous ne mettons pas en place des ponts sur lesquels passeront la grande majorité des êtres humains qui aujourd'hui se trouvent sur le bord du chemin. Et permettez-moi d'utiliser encore des métaphores : les nouvelles formes de violence créeront de nouveaux abîmes et il ne sera pas possible de les franchir si nous ne construisons pas ces ponts que sont l'information, la diffusion des connaissances et des savoirs, en assurant surtout leur partage équitable car nous savons bien que seul ce partage permettra aux plus démunis de s'intégrer au développement. La mission de l'UNESCO est l'éradication de la pauvreté par le renforcement des capacités des victimes de cette pauvreté, et cette action que j'imagine positivement discriminatoire, doit être au centre de nos programmes et de nos actions. Le renforcement des capaci-

---

<sup>3</sup> *Vers les sociétés du savoir*, Editions UNESCO, Paris, 2005.

tés par la diffusion des connaissances qui résultent des activités de l'UNESCO, est aussi une manière de donner une réalité à la vie et aux problèmes des pauvres. Il est bien connu que ce qui ne se dit pas, ce qui ne s'explique pas verbalement et visuellement, n'existe pas. Ou, si cela existe, cela s'oublie facilement. C'est ce qui se passe avec l'Afrique. J'ose affirmer que dans mon pays, au Chili, l'Afrique, qui est l'une des priorités de l'UNESCO et qui doit être une des priorités des nations les plus développées, n'existe pas. Au Chili, l'Afrique n'existe pas. Peut-être existerait-elle si nous pouvions commercer avec elle. Et cela est très grave. C'est pour cette raison qu'il faut retrousser ses manches, prendre une pelle et aller construire ces ponts pour franchir les abîmes. J'ai l'impression que ce défi de la diffusion de la connaissance et du renforcement des capacités par la connaissance ne peut pas être relevé en utilisant le langage codifié qu'utilisent actuellement les organismes internationaux. Il me semble parfois que nous vivons dans une sorte de serre dans laquelle poussent des espèces ou des plantes, naturelles certes, mais qui ne survivent pas lorsqu'elles sont obligées d'affronter le climat extérieur, c'est-à-dire la réalité.

Enfin, j'aimerais signaler un point qui a à voir avec cet objectif de communication universelle comme reflet de la pluralité des représentations sociales. Dans ce sens, on peut considérer comme une atteinte contre cet objectif le fait que la langue principale pour la diffusion quotidienne de l'activité de l'UNESCO soit la langue de la mondialisation : l'anglais. La suprématie de cette langue dans les organisations internationales et dans le monde de la technologie et de la science contribue à l'homogénéisation de la culture et contredit les politiques de l'UNESCO en faveur de la diversité et de la pluralité. À titre d'exemple, il suffit de signaler que l'espagnol, langue parlée par plus de 500 millions de personnes dans le monde, n'est présent dans les débats des réunions intergouvernementales de l'UNESCO, que grâce à l'Espagne, pays qui finance les services d'interprétariat, garantissant ainsi un débat plus démocratique et pluriel. Nous lançons un appel pour que l'on affecte les ressources financières nécessaires pour qu'au moins les six langues officielles de l'UNESCO soient présentes dans toutes les réunions, dans tous les documents et sur le site Internet de l'organisation. Il vaut toujours mieux commencer par chez soi.

29 novembre 2005  
Séoul, République de Corée

Yersu Kim  
(République de Corée)

Doyen de la Graduate School of NGO Studies de l'Université de Kyung Hee, Yersu Kim fut le Secrétaire général de la Commission nationale coréenne pour l'UNESCO de 2000 à 2004. Il a été le Directeur de la Division de philosophie et éthique de l'UNESCO de 1995 à 2000 et professeur de philosophie à l'université nationale de Séoul de 1977 à 1998. Yersu Kim a été particulièrement entreprenant dans les communautés coréennes ainsi que dans les académies internationales : il a été Président de l'Association philosophique coréenne, Secrétaire général de l'Association afro-asiatique de philosophie et Vice-président de la Fédération internationale des associations philosophiques. Il dirige la chaire du Comité d'organisation du 22<sup>e</sup> Congrès mondial de philosophie qui se tiendra à Séoul, République de Corée, en 2008. Le Dr Kim a obtenu un Bachelor of Arts à Harvard (États-Unis) et un doctorat de l'université de Bonn (Allemagne). Il a à son actif de nombreuses publications en coréen et en anglais, traitant des thèmes de la philosophie du langage, de la philosophie de la culture, des éthiques universelles et des aspects de la culture coréenne.

*L'UNESCO que je vois dans ce futur est en première ligne de ce processus de transformation de la civilisation, tel un guide réfléchi, tolérant et plein de force pour l'humanité.*

Yersu Kim

La question «Quelle UNESCO pour l'avenir?» est différente de «Quel avenir pour l'UNESCO?». Je ne suis pas certain qu'il soit possible de séparer ces deux sujets. La distinction est cependant utile parce que la formulation de la première question nous laisse une certaine latitude.

J'ai eu le privilège de travailler avec l'UNESCO ces dix dernières années, cinq comme membre du Secrétariat à Paris et quatre comme Secrétaire général de la Commission coréenne. L'UNESCO est, par conséquent, une organisation pour laquelle je ne peux avoir qu'une profonde affection. En dépit de nombreuses faiblesses, c'est une organisation à laquelle s'applique par excellence la maxime suivante : Si elle n'existait pas, il faudrait l'inventer. Durant les soixante années de son existence, l'UNESCO a été à l'origine de nombreuses idées phares qui ont aidé l'humanité à faire face à des enjeux fondamentaux pour sa survie et sa prospérité. C'est la tribune d'où un grand nombre de voix et de points de vue différents ont pu se faire entendre, la plupart du temps dans un langage diplomatique mais pas toujours. Certains parlent, de manière peu flatteuse, de l'UNESCO comme d'un simple lieu de bavardage ; mais comment mesurer la façon dont l'UNESCO a contribué au maintien de la paix dans le monde en disséminant ses idéaux dans le cœur et la pensée collective des peuples et gouvernements de ses États membres ?

Parler de l'UNESCO c'est un peu raconter l'histoire des trois aveugles qui cherchent à expliquer quel genre de créature est un éléphant en s'aidant de leur expérience directe, tirée de leur sens tactile – ceci juste pour prévenir que l'expérience personnelle d'une grande organisation comme l'UNESCO, carrefour de tant d'espérances, attentes et intérêts, n'est pas forcément un guide fiable. L'UNESCO est une organisation intergouvernementale, réunissant 191 États membres. Ceux-ci font parfois abstraction des préoccupations touchant à leur intérêt national et à leur souveraineté, mais l'impression prédominante reste encore westphalienne. Dans l'idéal, l'UNESCO fonctionne comme le bras intellectuel du système des Nations Unies et a pour mandat de renforcer la coopération intellectuelle dans les sphères de l'éducation, des sciences, de la culture et de la communication. Son Secrétariat se compose d'environ 2000 membres réguliers et gère, aussi bien au Siège que dans les 58 bureaux décentralisés dans le monde entier, plusieurs centaines de petits et grands programmes et projets. C'est une organisation titanesque, mais qui n'a besoin que de peu de chose pour survivre. Son budget biennal est de l'ordre de 600 millions de dollars américains. C'est environ deux fois celui de Chongno-Ku, arrondissement de Séoul où je vis. La comparaison laisse pensif. Ce n'est pas facile d'avoir une réelle vue d'ensemble de tout ce qui se passe à l'UNESCO à un moment donné et beaucoup de choses échappent aux sens tactiles d'une personne aveugle et bien intentionnée.

Pour être juste et équitable, il est nécessaire de rendre l'hommage qui leur est dû aux résultats exceptionnels des programmes individuels de l'UNESCO dans ses sphères de compétence, surtout la culture et l'éducation. Je prendrai simplement la position audacieuse des aveugles et creuserai aussitôt le sujet «Quelle UNESCO pour l'avenir» en posant cette question : Quelle est l'idée directrice de l'UNESCO qui, non seulement, rassemble des programmes et projets divers et variés, à facettes multiples, mais aussi assure la cohésion et donne l'impulsion aux idées et idéaux de base de l'UNESCO ? La réponse à cette question est, sans aucun doute, le développement mondial. De l'époque de l'immédiat après-guerre, en passant par l'intermède de la confrontation idéologique pour arriver au présent caractérisé par la mondialisation économique et

la fragmentation culturelle, le développement est resté l'idée centrale directrice à la base de nombreux succès de l'UNESCO, aussi bien dans le domaine pratique qu'intellectuel.

Il faut porter éternellement au crédit de l'UNESCO, bras intellectuel du système des Nations Unies, d'avoir été parmi les premières à concevoir la nature complexe du processus de développement et à lancer des initiatives pionnières pour traiter des besoins urgents nés de cette prise de conscience. Le développement endogène, le développement intégral, le développement durable, le développement culturel – voilà quelques-uns des repères mémorables jalonnant la voie de l'UNESCO dans ses efforts pour rendre le développement productif et adapté à des circonstances nouvelles ou changeantes.

En dépit de la réussite quelque peu partielle et modeste de ces efforts, le développement ne suscite plus l'inspiration et l'admiration d'autrefois. Il est attaqué sur plusieurs fronts et beaucoup d'États membres et de sociétés s'en écartent ou le rejettent parce que leurs priorités sont autres. L'une des motivations centrales de l'existence du système des Nations Unies, et en particulier de l'UNESCO, est l'éradication de la pauvreté. Pourtant la pauvreté est encore là et elle empire même. Nous pouvons même parler de «banalité des statistiques» qui nous disent que bien plus de 1,3 milliard d'habitants de cette planète vivent dans des conditions d'absolue pauvreté et que leur nombre va en augmentant. Ceci se produit au moment où la mondialisation de l'économie apporte une richesse encore inimaginable il y a quelques décennies. Qu'est-ce qui nous fait nous écarter de l'idée de développement alors qu'il est encore plus nécessaire que jamais ?

La cause primordiale est à rechercher dans l'absence d'un ou plusieurs modèles de développement convaincants, ou dans l'absence d'un ou plusieurs ensembles cohérents et dynamiques d'objectifs susceptibles de former un tel modèle, au sein duquel le développement pourrait s'épanouir. Peu importe le terme choisi pour qualifier le mot de développement et peu importe que l'identification du développement au «simple» développement économique puisse sembler pernicieux à cer-

rains, l'idée, telle qu'elle est acceptée et admirée dans le monde, a été et reste à ce jour une partie de la plus vaste synthèse culturelle que l'Europe ait réussi à forger en plusieurs siècles. Faite d'idées, de valeurs et de pratiques fondées sur le rationalisme, l'individualisme, la foi dans la science et le progrès, et le matérialisme, la synthèse culturelle de l'Occident a offert à l'humanité un guide sûr sur le chemin de sa survie et de son épanouissement. Le développement, au sens de croissance économique, a été l'un des composants de cette large synthèse. C'est peut-être la raison pour laquelle l'identification du développement, de la modernisation et de l'occidentalisation est, même après tant d'efforts, difficile à discréditer de manière satisfaisante.

Aujourd'hui, le développement ne suscite plus l'admiration et l'adhésion, parce que les idées et valeurs qui ont constitué la colonne vertébrale et le moteur de la croissance et du développement de la civilisation occidentale semblent perdre de leur pertinence et de leur validité, autrefois évidentes. Il apparaît de plus en plus que ces signes de stagnation et même d'un relatif déclin sont dus non pas à une configuration accidentelle de facteurs, mais plutôt à une tension et à une contradiction interne des idées et des valeurs qui sont au cœur de la civilisation expansionniste. Le sentiment croissant d'incertitude et de crise est évident maintenant depuis plusieurs années, le sentiment que les idées et les valeurs sous-jacentes à la synthèse occidentale, qui ont si bien servi l'humanité dans ses efforts pour survivre et prospérer, deviennent graduellement sans objet et même contre-productives. Nous sommes à un point du processus d'évolution où certaines idées et valeurs, parce qu'elles ont jadis prouvé leur efficacité et leur validité, prennent l'apparence de l'universalité. Ces idées et ces croyances, qui sont les fondations de la société moderne, ne sont plus capables de traiter nombre des enjeux fondamentaux posés à l'humanité, tels que l'environnement, les inégalités entre les individus ainsi qu'entre les nations, la déshumanisation du travail et sa conséquence, la perte du but et du sens de la vie.

Je pense que l'arrogance culturelle qui postule simplement l'universalité du modèle occidental de développement nous a empêchés de voir

son imbrication essentielle dans un contexte plus vaste conditionné par l'histoire, dans lequel émerge un faisceau d'idées, de valeurs et de pratiques qui, ensemble, forment ce qu'on pourrait appeler une conception de l'épanouissement de l'être humain. J'ai appelé synthèse culturelle cette conception émergente. Le développement ne se comprend pas bien sans recourir au processus d'évolution marqué par la lutte pour la survie et la prospérité auxquelles un petit continent comme l'Europe a dû faire face.

Je considère les cultures et les civilisations de chaque époque et chaque lieu comme luttant pour forger une synthèse de ce genre, chacune à leur manière. Chacune s'efforce de forger une synthèse optimale des idées, des valeurs et des pratiques qui conviennent le mieux à la gestion des problèmes auxquels elle est confrontée. Chacune des quelque deux douzaines de civilisations identifiées par Toynbee<sup>1</sup> s'est probablement fondée sur de telles synthèses à des degrés divers de finesse et de profondeur. Je considère que l'Asie orientale du XIV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle est parvenue à une telle synthèse, tout comme la civilisation islamique entre le XII<sup>e</sup> siècle et le milieu du XIX<sup>e</sup> quand l'Empire ottoman était, pour des raisons pratiques, incorporé au monde occidental. Une telle synthèse, si elle est réussie, fournit un modèle précis d'émulation et, parfois, sert de mètre étalon permettant à d'autres cultures de mesurer et d'évaluer leurs efforts pour parvenir à une synthèse, encourageant ainsi fallacieusement la prétention à l'universalité.

Il y a une leçon à tirer de l'histoire. Les civilisations islamique et d'Asie de l'Est ont été des ordres mondiaux prétendant à l'universalité. J'imagine que nos amis des pays arabes souhaiteraient nous éclairer sur cet aspect particulier de l'histoire de l'islam. Suprêmement confiante dans sa supériorité culturelle, l'Asie de l'Est traditionnelle a oublié en grande partie le défi naissant lancé à son intégrité culturelle par une jeune civilisation en cours de formation à travers une succession de transformations connues plus tard sous les noms de Renaissance, Réforme, Lumières, Révolution française, Révolution industrielle et colonialisme.

---

<sup>1</sup> Arnold Toynbee (1889-1975), *A Study of History*, 12 volumes, Londres, Oxford University Press, 1934-1961. Édition française révisée et abrégée par l'auteur : *L'Histoire*, Payot, Paris, 2005.

Soudainement confrontés à la vitalité de la civilisation européenne au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les pays de l'Asie de l'Est traditionnelle ont essayé de faire face à la situation à leur manière. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, on savait quelle serait l'issue pour deux civilisations à prétentions universelles. Bien qu'il y ait eu des différences de rapidité et de modalité, cela a signifié l'adoption et l'internalisation des valeurs et des pratiques de la synthèse culturelle de l'Occident. La civilisation de l'Asie de l'Est, abandonnant son rôle traditionnel d'éducatrice, est devenue l'élève de la synthèse occidentale. Dans les moments de doute et d'incertitude, il suffisait simplement de se reporter au modèle culturel tout prêt, prévu par la synthèse occidentale. Aujourd'hui, dans les premières années du XXI<sup>e</sup> siècle, l'Asie de l'Est, région du monde dans laquelle vivent 1,6 milliard d'individus, est redevenue un des pôles majeurs de l'économie mondiale, avec l'Europe et l'Amérique du Nord.

Il apparaît aussi de plus en plus que la modernisation, au sens d'occidentalisation, mène à une impasse. Cette assertion n'implique en aucun cas que les pays de l'Asie de l'Est, individuellement ou collectivement, se forgent une conception claire de l'objectif qu'ils veulent atteindre maintenant. Cela signifie seulement que la synthèse occidentale n'est plus capable d'apporter de réponses à quelques-unes des questions brûlantes nées de notre recherche de la survie et de la prospérité, telles celles qui touchent à l'environnement, à la justice sociale, à l'individu et à la communauté ainsi qu'aux buts à poursuivre au cours d'une vie.

L'humanité se trouve aujourd'hui dans une situation de défi et d'ouverture extraordinaires. Les avancées scientifiques et technologiques créent de nouvelles opportunités à une échelle inimaginable jusque-là, même si elles menacent de détruire les fondements mêmes de la vie humaine. Les forces d'une économie mondialisée créent une grande richesse pour l'humanité, même si le fossé entre riches et pauvres s'élargit. L'interdépendance mondiale qui se renforce donne naissance à des problèmes encore plus complexes qui ne connaissent pas de frontières et qui résistent

---

<sup>2</sup> D'après les premières lettres de : Brésil, Russie, Inde et Chine. Une thèse considère que le potentiel économique de ces quatre pays est tel qu'ils pourraient devenir les quatre économies dominantes en 2050.

aux solutions traditionnelles. L'émergence de nouvelles puissances mondiales qui a commencé avec la décolonisation, il y a quelque soixante ans, touche maintenant certains pays de ce qu'on appelle les BRIC<sup>2</sup> qui se haussent aux épicycles de la politique mondiale. Des forces nouvelles sont ainsi créées qui rendent l'ancien ordre mondial problématique et s'orientent vers un nouvel ordre qui serait plus équitable et productif.

C'est ce futur, processus relevant de la transformation de la civilisation, que j'imagine pour l'UNESCO. L'UNESCO que je vois dans ce futur est en première ligne de ce processus de transformation de la civilisation, tel un guide réfléchi, tolérant et plein de force pour l'humanité. Elle ne décréterait en aucune façon, en se fondant sur une quelconque conception unilatérale de la survie et de la prospérité des êtres humains, comment ce processus de transformation se déroulerait. L'UNESCO offrirait plutôt un cadre, ou des cadres, permettant une telle conversion de l'humanité. Un tel cadre pourrait consister, au début, en un inventaire des problèmes affectant l'humanité aujourd'hui. Les problèmes sont vécus de manière concrète et, de ce fait, offrent des moyens peut-être plus faciles d'identifier les points communs entre les cultures et les sociétés. L'autre composant essentiel d'un tel cadre pourrait être le ou les inventaires des valeurs et des idées mises en avant par les différentes civilisations et cultures, et l'inventaire des documents internationaux concernant les problèmes inventoriés. Suivrait alors un processus, long et ardu, de dialogue entre les cultures, de débats et de création d'un consensus.

Est-ce que l'UNESCO a la volonté et la capacité d'affronter son avenir dans le rôle de leader et de facilitateur de ce processus de transformation de la civilisation? Cette question nous rapproche, de manière périlleuse, de celle de la prédiction d'un futur pour l'UNESCO. J'ai dit qu'il est difficile de maintenir les deux questions séparées. Je ne peux cependant pas m'empêcher de mentionner quelques sujets apparentés. J'ai déjà fait allusion à l'un d'eux, la grave divergence entre la mission et les ressources disponibles. Cette énorme divergence ne touche pas seulement les finances, mais aussi les ressources intellectuelles disponibles. Une certaine masse critique de capacité intellectuelle est essentielle à l'intégra-

té du travail de l'UNESCO. C'est une absolue nécessité, sans laquelle l'UNESCO ne pourra pas faire face à l'avenir. La décentralisation, bien qu'utile à l'UNESCO pour se rapprocher des États membres, a eu pour effet de mener cette masse critique à un niveau dangereusement bas en la dispersant de manière excessive. Il y a aussi la question du futur de l'UNESCO en tant qu'organisation intergouvernementale. Nombre des enjeux auxquels l'UNESCO doit faire face deviennent transnationaux. Les questions liées à la gouvernance se situent à un niveau qui dépasse l'intérêt national et la souveraineté.

Jacques Attali a cité une métaphore amusante, mais aussi très révélatrice, sur l'UNESCO. Il nous a alertés sur le fait que l'UNESCO pourrait devenir un «machin somnambule», une chose étrange, non identifiable, en train de dormir, dans soixante ans. Si, heureusement, l'UNESCO n'en est pas encore là, son seul salut réside dans sa transformation en une organisation supranationale. Je ne pense pas que la sombre prédiction de M. Attali se réalisera. Si, réellement, l'UNESCO devait devenir un «machin somnambule» dans les soixante ans qui viennent, je pense alors que la patience des États membres, ou de leurs contribuables, serait épuisée bien avant. Je suis donc optimiste, mais mon optimisme est déterminé par une évaluation dure et critique du présent et du futur de l'UNESCO.

## Tu Weiming (États-Unis d'Amérique)

Né en 1940 à Kunming, en Chine, Tu Weiming est professeur d'études confucéennes, d'histoire et de philosophie chinoises à l'université de Harvard et directeur du Harvard-Yenching Institute. Il grandit à Taiwan et y obtient un Bachelor of Arts en études chinoises à l'université de Tunghai (1961), un Master of Arts (1963); il possède un PhD (1968, Harvard). Ayant enseigné l'histoire intellectuelle chinoise, les philosophies de Chine et les études confucéennes à l'université de Princeton (1967-1971) et à l'université de Californie à Berkeley (1971-1981), il enseigne depuis 1981 à Harvard. Tu Weiming a également été professeur associé à l'université de Pékin, à l'université de Taiwan, à l'université chinoise de Hong-Kong et à l'École pratique des hautes études (France). Le professeur Tu est détenteur de titres honorifiques des universités de Zhejiang, Renming et Zhongshan et de l'Académie des sciences sociales de Shanghai. Il a également reçu des prix honorifiques des universités de Lehigh, de l'État du Michigan et de Shandong. Tu Weiming est membre du Groupe des personnalités éminentes, nommées par Kofi Annan dans le but de faciliter le dialogue entre les civilisations, et membre de l'American Academy of Arts and Sciences. Il a publié plusieurs ouvrages en anglais et en chinois ainsi qu'une douzaine d'articles portant essentiellement sur les transformations modernes de l'humanisme confucéen. Une anthologie de son œuvre, en cinq volumes, a été publiée en chinois en 2001.

*En fait, ce ne sont pas les civilisations qui se heurtent, c'est l'ignorance et elle seule. L'ignorance de la diversité culturelle, surtout la peur d'une altérité radicale, est un mal-être culturel qui doit être guéri avant de pouvoir dialoguer.*

**Tu Weiming**

Dans une citation tirée des *Analectes*, Confucius précise qu'à soixante ans, ses oreilles étaient devenues dociles<sup>1</sup>. En d'autres termes, il a fallu soixante années à Confucius pour apprendre à écouter réellement, ses oreilles étaient alors en accord avec le monde environnant. Je veux simplement remarquer qu'âgée de soixante ans, l'UNESCO a cultivé l'art de l'écoute. De plus, elle a aussi exercé l'art de la communication directe et a prouvé avec succès son respect pour toutes les traditions éthico-religieuses. L'UNESCO, à mon avis, représente vraiment un rayon d'espoir pour la communauté humaine malgré toutes les contraintes inhérentes à une organisation internationale de premier plan.

À notre époque, où les données sont prises à tort pour des informations, les informations pour des connaissances et les connaissances pour de la sagesse, il est impératif que l'UNESCO continue à réunir en une entreprise commune un réseau toujours plus vaste de partenaires ayant le même esprit, afin de traiter les questions perpétuelles et urgentes de l'éducation, de la science et de la culture, caractéristiques de notre monde troublé et traversé de tensions. Elle peut jouer un rôle primordial

---

<sup>1</sup> «À quinze ans, ma volonté était tendue vers l'étude ; à trente ans, je m'y perfectionnais ; à quarante ans, je n'éprouvais plus d'incertitudes ; à cinquante ans, je connaissais le décret céleste ; à soixante ans, je comprenais, sans avoir besoin d'y réfléchir, tout ce que mon oreille entendait ; à soixante-dix ans, en suivant les désirs de mon cœur, je ne transgressais aucune règle.» *Confucius* II.4. Traduction du chinois par Séréaphin Couvreur, 1975.

dans la définition de l'esprit de notre époque en se concentrant sur les tendances qui vont considérablement renforcer la capacité de survie et le sens de la communauté humaine. Nous sommes tous conscients que la pérennité de l'espèce humaine est en jeu et nous ne pouvons donc pas nous permettre d'ignorer la durabilité écologique. De plus, nous sommes toujours hantés par les trois principaux problèmes – évoqués lors du Sommet social de 1995 – auxquels est confrontée la communauté humaine : pauvreté, chômage et désintégration sociale. Ce n'est pas seulement la relation de l'homme à la nature qui est en question, mais aussi la façon dont nous agissons les uns envers les autres en tant qu'individus, groupes, sociétés, nations, cultures et civilisations. En fait, l'idée, applicable dans la pratique, de communauté mondiale – pour ne pas dire de «village mondial» – est, au mieux, une possibilité relevant de l'imagination. Ce que nous constatons dans le monde, c'est la désintégration, à tous les niveaux, de ce qui établit les parentés humaines : la famille, la communauté, la nation, la région et le monde. De manière paradoxale, les processus de réintégration, de reconstitution, de reconfiguration et de réorganisation, du niveau de la famille à celui du monde entier, se déploient également devant nos yeux.

Dans ce contexte particulier, je chéris l'espoir que l'UNESCO du futur continuera à acquérir une connaissance intime de ces évolutions apparemment contradictoires et vraiment complexes. Pour cela, elle doit s'efforcer de conserver sa vitalité en tant qu'organisation apprenante, et son engagement de toujours à développer un savoir, aussi bien à un niveau individuel qu'au niveau collectif de l'Organisation. Une telle organisation doit cultiver une conscience de soi critique et communautaire, forte et indépendante, parmi toutes ses parties prenantes – les intellectuels officiels en leur qualité de représentants des États membres, l'administration, la direction, y compris le directeur ou la directrice, les chefs des divisions, les spécialistes du programme, le personnel d'assistance et tous les autres employés, les experts, les chercheurs engagés comme consultants par l'UNESCO, les personnes qui participent à des activités à long terme ou à des activités ponctuelles.

L'UNESCO a déjà, j'en parle d'expérience, exercé une influence formatrice sur l'autodéfinition, l'autoCompréhension et, même, l'autoréalisation d'un vaste groupe d'«intellectuels publics» dans le monde entier. Pour conserver et renforcer cette vitalité, l'UNESCO doit s'engager dans une réflexion sur les systèmes afin d'éviter le piège des dichotomies simplistes du «soit-soit». Elle doit entamer une démarche à long terme, holistique, de recherche sur les problèmes mondiaux touchant à l'éducation pour tous, au dialogue des civilisations, à la paix dans le monde et à l'épanouissement de l'être humain. La culture de l'UNESCO, qui met en avant l'écoute, la communication directe et le respect de la sagesse des aînés issus de diverses traditions spirituelles, est vraiment de même nature que ce que le philosophe américain Richard Rorty préconise comme rôle et fonction de la philosophie : donner naissance à des conversations édifiantes. Il est pour nous d'une importance vitale de traduire ces conversations philosophiques édifiantes en un capital social, une compétence culturelle et une intelligence éthique de la communauté mondiale. Ceci est déterminé par l'aptitude de l'UNESCO à ne jamais perdre sa conscience critique d'elle-même et sa réflexivité propre en tant qu'organisation apprenante.

L'exemple de l'Amérique convient bien. L'Amérique, pour moi (je suis né en Chine et j'ai été élevé à Taïwan, du primaire au collège ; ethniquement, culturellement et spirituellement, je suis, par défaut et par choix, chinois, mais j'ai reçu la nationalité américaine en 1976, ce dont je suis très fier), a été l'une des très grandes civilisations d'apprentissage du monde. Elle est née de l'étude de la philosophie française et écossaise, de la littérature et de la loi anglaises et irlandaises, de la science et de la technologie allemandes, en fait de la civilisation européenne en général. Pendant plus de trois siècles, elle a été une société d'immigrants, toujours dans le principe et souvent dans les faits, ouverte à toutes les races et croyances du monde. Malheureusement, ces dernières décennies, l'Amérique est devenue une *teaching civilization*<sup>2</sup>. Bien sûr, les Etats-Unis d'Amérique, qui sont l'une des plus anciennes républiques

---

<sup>2</sup> Version originale anglaise

du monde, possèdent une grande expérience à partager dans les domaines de l'économie de marché, du régime démocratique et de la société civile ; le cosmopolitisme américain, plutôt que l'isolationnisme, est une bonne chose pour le reste du monde. Je crois fermement qu'il est absolument vital pour l'Amérique qu'elle apprenne à redevenir une civilisation apprenante. Les Etats-Unis ont rejoint l'UNESCO. J'espère que de cette présence émanera un esprit œcuménique de coopération et de collaboration qui ne nuirait en rien à l'insistance que met l'Amérique sur l'efficacité, la transparence et l'obligation de rendre des comptes. J'ai foi dans le dynamisme, la sensibilité, la générosité et le sens de l'honnêteté de la société civile américaine. Cela amènera les responsables politiques américains à être plus réceptifs aux critiques de la communauté internationale.

Personnellement, je m'oppose à la position pernicieuse de mon gouvernement sur la diversité culturelle. La crainte que certains programmes de l'UNESCO puissent être manipulés pour allumer des sentiments anti-américains n'est pas sans fondement, mais le peuple américain profitera plus de l'adoption d'une méthode de dialogue que de l'habitude unilatérale de conduite des affaires internationales. La méthode du dialogue suppose un certain niveau de tolérance, mais la tolérance n'est qu'une condition minimale.

Au-delà de la tolérance, il y a la pleine acceptation que l'existence de l'autre est une réalité donnée. Il est à la fois juste et légitime pour l'autre d'exister. Son existence ne peut pas être refusée. Il a fallu à Israël et à l'Autorité palestinienne des décennies pour y parvenir. Sans cette reconnaissance, la tolérance n'est rien de plus qu'une manœuvre stratégique. Si l'acceptation est complète, il y a une chance d'établir la confiance. Le respect n'est possible qu'avec la confiance. Des références communes peuvent être construites sur un respect mutuel et un apprentissage mutuel peut se développer à partir de ces références communes. Célébrer la différence peut alors être le résultat tangible de cette interaction fructueuse.

Strictement parlant, la méthode du dialogue est radicalement différente de la méthode dialectique. La dialectique implique le dépassement et la domination. La synthèse est le résultat de la transcendance de la thèse et de l'antithèse. Ce processus possède une violence inhérente. Par la violence ou, au moins, la confrontation, les niveaux les plus bas de l'interaction sont dépassés ou n'existent plus. Le dialogue est, bien évidemment, un acte de transformation, mais son point de départ est le respect de l'intégrité de l'autre. Le dépassement et la domination sont incompatibles avec la méthode du dialogue. Les deux côtés doivent faire des efforts pour s'élever au-dessus du doute, de la suspicion et de la défiance. Le débat est inévitable dans un vrai dialogue, mais le dialogue n'est pas argumentatif. Il ne s'agit pas d'une compétition pour atteindre des objectifs extérieurs – pouvoir, influence, ressources, prestige ou réputation. Le dialogue, au vrai sens du terme, ne donne pas lieu à une conversion ou à la persuasion. C'est une occasion d'écouter, plus précisément d'écouter parfaitement. Le but est d'élargir son horizon intellectuel, d'accroître sa connaissance de soi-même et d'approfondir sa propre capacité à réagir.

L'UNESCO, parmi ses engagements essentiels à long terme, compte la promotion du dialogue entre les civilisations. S'il existe un indice d'un danger imminent de « choc des civilisations »<sup>3</sup>, la nécessité d'un dialogue entre les civilisations est urgente. En fait, ce ne sont pas les civilisations qui se heurtent, c'est l'ignorance et elle seule. L'ignorance de la diversité culturelle, surtout la peur d'une altérité radicale, est un mal-être culturel qui doit être guéri avant de pouvoir dialoguer. Je suis tout à fait conscient qu'aujourd'hui les intellectuels publics, traditionnellement sans préjugés, sont inquiets du pluralisme. Ils supposent, sur la base de conflits techniques et linguistiques apparents et réels menaçant l'éducation et la société américaines, que le pluralisme est susceptible de mener au relativisme, au nihilisme et à l'anarchie. Leur inquiétude n'est pas infondée, mais ce qu'on appelle les guerres culturelles n'est souvent que le reflet de lignes fondamentales de partage sur les plans économique, politique et

---

<sup>3</sup> Formule de Samuel Huntington apparue dans «The Clash of Civilizations?», *Foreign Affairs*, vol. 72, n° 3, 1993.

social, qui exigent un changement complet de comportement, d'attitude et de croyance. Le dialogue entre les organisations publiques et pluralistes est le meilleur moyen, si ce n'est le seul, de traiter une situation complexe.

La section de la philosophie à l'UNESCO, dirigée par Yersu Kim, a participé à un effort mondial extrêmement important pour traiter cette question. Même si nous acceptons la diversité des cultures et si nous célébrons la différence, nous devons faire un sérieux effort intellectuel et concret pour définir un terrain commun de partage de valeurs centrales et établir une éthique universelle dans la communauté mondiale. Accepter la diversité des cultures et célébrer la différence culturelle ne mène pas automatiquement au relativisme. J'espère que l'UNESCO du futur mettra au point des moyens raffinés et subtils permettant de comprendre comment des interactions culturelles complexes peuvent mener à des processus fructueux d'épanouissement mutuel. La combinaison de descriptions générales et fines du paysage éthico-religieux du monde n'est pas seulement possible mais réalisable. Elle peut être le tremplin qui permettra au mode dialogique de s'affirmer dans la réalité comme le processus d'interaction des civilisations.

Concrètement, je propose que l'UNESCO s'attaque à la tâche d'établir une conversation philosophique édifiante sur les valeurs universelles sous l'influence des Lumières de l'Occident moderne, dans une perspective comparative en fonction des civilisations. L'objectif est d'obtenir une compréhension sincère et d'établir une réflexion critique principalement sur les valeurs de rationalité, de liberté, d'égalité, de sauvegarde des libertés individuelles, des droits humains et de dignité humaine – des points de vue hindouiste, juif, bouddhiste, taoïste, confucéen, jaïn, chrétien, islamique, sikh, shinto et autres. Le but est de deux ordres : donner d'abord des descriptions générales de ces valeurs de manière à pouvoir les contextualiser dans le monde vécu de nombreuses civilisations apparemment distinctes et incompatibles. Dans le même temps, des traditions spirituelles qui ont été lésées par l'humanisme séculier des Lumières peuvent offrir des valeurs qui leur sont propres, transposables sur le plan uni-

versel et capables d'améliorer la connaissance, l'intelligence et la sagesse du discours éthique dans l'économie de marché, le régime démocratique et la société civile de l'Occident moderne. Plus importante au regard de l'avenir est la possibilité réelle d'intégrer une dimension spirituelle dans la communication internationale principalement dominée par le langage de la rationalité instrumentalisée et définie en termes grossiers de richesse et de pouvoir.

Le postulat selon lequel les valeurs des Lumières énumérées ci-dessus sont universelles, alors que les valeurs islamiques, confucéennes, taoïstes, bouddhistes et hindouistes seraient locales ou régionales pose un réel problème. Les débats sur les valeurs asiatiques, dans les années quatre-vingt, ont été sérieusement dévalorisés parce qu'ils étaient motivés par une rhétorique politique de combat, chargés d'émotions anti-occidentales ou rejetés comme justifications de l'autoritarisme. C'est malheureux, parce qu'ils auraient pu être l'occasion d'un dialogue des civilisations sur les valeurs essentielles pour la survie de l'être humain et son épanouissement à notre époque. Ils auraient, en fait, pu constituer une conversation philosophique édifiante sur des sujets importants tels que le sens global d'une connaissance locale et un dialogue Est-Ouest sur la durabilité écologique.

J'ai dit, ailleurs, que le bien-être de la communauté mondiale nécessite qu'on dépasse la mentalité des Lumières, en d'autres termes l'humanisme séculier. Comme forme de vie déspiritualisée et dénaturée, l'humanisme séculier des Lumières impose un anthropocentrisme enraciné dans le matérialisme, l'instrumentalisme et l'égoïsme. Il se peut qu'il ait libéré l'esprit humain de pratiques religieuses oppressives et de la terreur des forces naturelles, mais il a aussi enfermé le corps de l'homme et sa pensée dans la «cage de fer»<sup>4</sup> de l'autodestruction.

Toutes les grandes valeurs des Lumières mettent la viabilité de l'espèce humaine en jeu et notre projet actuel d'évolution humaine est trop limité pour nous inspirer, nous et nos enfants, sans parler des générations

---

<sup>4</sup> La cage de fer (ou cage d'airain) est un concept développé dans l'œuvre de Max Weber.

à venir. Les valeurs essentielles nécessaires à la survie et à l'épanouissement de l'être humain devraient, au minimum, être complétées par la compréhension, l'empathie et la compassion. Le sens commun nous enseigne que plus un individu est puissant, influent et nanti financièrement, plus il ou elle devrait se sentir une obligation envers le bien-être du reste de la communauté. Cette notion de sens commun s'applique aussi bien au groupe, à la société qu'à la nation. L'idée d'un *soft power*<sup>5</sup> accordant une attention particulière au capital social, à la compétence culturelle, à l'intelligence éthique et aux valeurs spirituelles est tout à fait pertinente dans ce cas.

Comme le remarque l'éminent philosophe politique, John Rawls, dans *Théorie de la justice*<sup>6</sup>, pour que l'idée de liberté s'enracine dans notre société, il faut que la justice, dans le sens d'équité, soit mise en œuvre par les politiques nationales et exercée dans toutes les sphères d'intérêt du domaine public. Dans l'islam et le confucianisme (aussi, bien sûr, dans le judaïsme et les autres religions historiques), le sens de la justice et de l'équité est prononcé. La question, «Est-ce juste ou équitable pour ceux qui ont le pouvoir, l'influence, l'accès à l'information, les idées et les ressources matérielles de ne se préoccuper que de leurs propres intérêts?» est largement posée dans les mondes islamique et confucéen. La rationalité est une caractéristique propre à l'humanité, mais le bouddhisme et le christianisme nous enseignent la valeur de la charité et de la compassion. Même si nous étendons la rationalité instrumentaliste à la rationalité communicative comme Habermas l'a brillamment fait, celle-ci ne peut pas intégrer le besoin de sympathie et d'empathie de notre monde. En plus de la sauvegarde des libertés individuelles, si nous ne voulons pas que notre société devienne procédurière, il nous faut aussi

---

<sup>5</sup> Concept utilisé en relations internationales pour décrire la capacité d'un corps politique à influencer indirectement le comportement ou les intérêts d'autres corps politiques à travers des moyens culturels ou idéologiques, contrairement au *hard power* qui s'appuie sur la coercition. Le concept fut proposé par Joseph Nye en 1990 dans *Le leadership américain. Quand les règles du jeu changent*, Presses universitaires de Nancy, 1992, un ouvrage écrit en réaction aux thèses qui évoquaient le déclin de la puissance des États-Unis. Titre original, *Bound to Lead: The Changing Nature of American Power* (New York, Basic Books, 1990).

<sup>6</sup> Traduit en français par Colette Audard, Paris, Seuil, 1987. Titre original: *A Theory of Justice*, The Belknap Press, Harvard University, 1971.

cultiver et promouvoir la valeur de la civilité. James Buchanan, économiste néoclassique, reconnaît lui-même l'importance de la moralité, à côté de la liberté et de la responsabilité, comme valeur essentielle indispensable au fonctionnement sans à-coups de l'économie de marché. Le fiasco Enron va dans le sens de l'idée de Buchanan. Pour poursuivre un peu plus loin sur cette ligne de pensée, nous savons que les droits doivent être associés à la responsabilité. L'effort fait par Hans Küng pour formuler une déclaration de la responsabilité humaine par l'intermédiaire de l'*InterAction Council*<sup>7</sup> ne devrait pas être perçu comme une critique implicite de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Ce sont, en théorie et en pratique, des documents complémentaires. De la même façon, la dignité de l'individu et la solidarité sociale sont toutes deux des valeurs essentielles qui doivent être cultivées. La tension entre elles est inévitable, mais affirmer que l'intérêt porté à la solidarité sociale est obligatoirement en conflit avec la dignité de l'individu est un propos partial. La justice, la compassion, la civilité, la responsabilité et la solidarité sociale ne sont pas que des valeurs asiatiques. Ce sont aussi des valeurs universelles.

L'UNESCO, en organisant un dialogue permanent entre les civilisations, entre les philosophes d'Asie et du monde arabe, s'est lancée dans un voyage intellectuel de signification très profonde dans le but de cultiver un style de pensée mondiale sans précédent dans l'histoire humaine. Depuis la fin des années 1960, après des réussites scientifiques et technologiques incroyables, nous pouvons voir à l'œil nu la planète bleue comme un astronaute. Nous avons compris, avec beaucoup d'appréhension, que notre habitat, en termes de sol, de minéraux, d'eau et d'air, n'est pas infini. Nous avons aussi pris conscience de la vulnérabilité de la terre. Nous savons maintenant avec certitude que nous ne sommes plus le résultat d'un processus d'évolution totalement hors de notre contrôle. Nous sommes, plutôt, des acteurs de ce processus d'évolution et les artisans de notre environnement. Nous avons, en fait, touché à tous les

---

<sup>7</sup> Fondé en 1983, l'InterAction Council est une organisation internationale indépendante, où siègent d'anciens chefs d'État et ministres, et dresse chaque année un tableau de la situation mondiale. Hans Küng, inventeur du concept d'éthique globale, s'y efforce de formuler une charte mondiale sur les responsabilités éthiques humaines.

aspects de la nature, y compris le climat. Cette conscience nous offre une perspective qu'aucun de nos prédécesseurs, Descartes, Kant, Hegel, Marx, Wittgenstein, Dewey et Heidegger, par exemple, n'avaient imaginée possible. Il se peut qu'ils se soient imaginés être des philosophes du monde, mais notre condition existentielle impose que nous ne puissions être autre chose que des penseurs du monde. Nous appartenons à la première génération pour qui, consciemment ou par inadvertance, les civilisations de l'Age Axial<sup>8</sup> sont un héritage commun. Nous sommes dans un nouvel Age Axial.

À la lumière de cette nouvelle prise de conscience, l'idée confucéenne classique de la « grande unité » (*datong*) n'est plus une utopie (un lieu qui n'existe pas), mais une aspiration partagée. La grande unité est en accord parfait avec l'idée d'« harmonie sans uniformité ». L'harmonie repose sur la diversité et la différence. L'opposé de l'harmonie est la similitude. La grande unité est diamétralement opposée à l'unité homogénéisée. La qualité de la grande unité se situe dans la convergence, la confluence, l'intégration et l'harmonisation des différentes couleurs, des sons, des goûts et des expériences. L'harmonie renferme et contient la différence. Sans la différence, il n'y a pas d'harmonie. La soupe n'a pas de goût si nous ne mélangeons pas les épices. Si les sons ne sont pas différents, la musique n'existe pas. Sans couleurs différentes, il n'y a pas de tableaux. La géodiversité et la biodiversité sont des conditions préalables à la survie humaine, et la diversité linguistique et culturelle est indissociable de l'épanouissement humain.

J'aimerais émettre un souhait pour conclure : l'UNESCO offre, sur le plan philosophique, une vision anthropocosmique de la survie et de l'épanouissement humains. Une telle vision comporte, en son cœur même, quatre dimensions inséparables. Ce sont : (1) la durabilité écologique, (2) l'harmonie sociale (pour la survie), (3) la réalisation personnelle et collective, et (4) la transformation spirituelle ultime (pour l'épanouissement). Ce programme complet et intégré repose sur l'idée de

---

<sup>8</sup> L'Age Axial, qui couvre approximativement une période comprise entre 800 et 200 ans av. J.-C., est caractérisé par la formulation des thèmes fondateurs des principales traditions lettrées prémodernes, chinoise, indienne, hellénique et irano-sémitique.

*paideia*<sup>9</sup> qui implique des exercices spirituels ainsi que des disciplines physiques et mentales. L'éducation, dans cette acception, ne se réduit pas à l'acquisition de connaissances et de compétences, mais signifie aussi se développer soi-même, former son caractère et rechercher la sagesse. La science, dans ce sens, entend nous rendre sages autant que puissants. La culture, dans l'idéal chinois classique, est «le modèle humain qui transforme et complète»<sup>10</sup> la tâche du Ciel et de la Terre, parce qu'elle relève à la fois de la nature et de la spiritualité, plutôt que d'être une construction anthropocentrique, de conception étroite, sans référence à ce qui nous transcende. Dans tous les cas, l'UNESCO du futur devrait inclure l'individu (développement personnel), la communauté (intégration sociale), la nature (durabilité) et le Ciel (Dieu, Allah, Brahma ou Dao, la source ultime et le sens de la vie) dans l'élaboration et la mise en œuvre de tous ses programmes.

---

<sup>8</sup> Éducation, en grec.

<sup>9</sup> L'idée est née tôt dans la pensée confucéenne (voir le chapitre X du *Livre du Changement*), selon laquelle la «grande vertu» du Ciel et de la Terre est définie comme créant la vie (capacité de génération), c'est-à-dire que la force des sages est comprise comme la capacité d'observer, d'imiter et de mettre en pratique la vertu céleste dans la communauté humaine. Ensuite, Mencius et Zunzi, deux disciples significativement différents de Confucius, ont développé cette ligne de pensée. La formulation spécifique qui dit que le Ciel et la Terre sont à l'origine du processus cosmique, et que les êtres humains l'achèvent, se trouve dans le chapitre Lishen du *Chunquianlu* de Zhongshu.





# Quelle UNESCO pour l'avenir ?

Et si vous donniez sur ces pages blanches votre propre vision ?



A series of horizontal lines provided for writing or drawing, intended for the user to express their vision of UNESCO for the future.



Réédition

*L'UNESCO en projet, 1942 - 1946 : Un témoignage personnel*  
de Frank Richard Cowell,  
Ancien Secrétaire général de la Commission nationale  
du Royaume-Uni pour l'UNESCO

Publié à l'occasion du vingtième anniversaire de l'UNESCO,  
dans les *Cahiers d'Histoire mondiale*,  
Vol. X – N° 1, *La coopération intellectuelle internationale*,  
*Editions de la Baconnière, Neuchâtel, Suisse, 1966.*

Frank Richard Cowell

L'UNESCO en projet, 1942 - 1946  
Un témoignage personnel.

Suite à l'initiative de Sir Malcolm Robertson, président du British Council, qui les avait reçus un mois plus tôt, Lord Butler, président du Board of Education of England and Wales invitait ses homologues alors en exil à Londres, à le rencontrer le 16 novembre 1942. Il s'agissait des ministres ou des ministres par intérim de l'Éducation de Belgique, de Tchécoslovaquie, de Grèce, des Pays-Bas, de Norvège, de Pologne, de Yougoslavie, ainsi que du Professeur René Cassin, Commissaire pour la justice et l'éducation du Comité national français du général de Gaulle. Tous vivaient à Londres pendant la guerre dans un état d'inquiétude permanent. Ils devaient faire face à un danger constant et n'étaient soutenus que par leur détermination à poursuivre la lutte sans merci dont dépendaient tous leurs espoirs de revoir un jour leur patrie et la possibilité pour eux de contribuer à l'éducation de leurs compatriotes. Mettre sa

confiance en de tels espoirs exigeait un optimisme que les réalités de la guerre n'encourageaient pas.

Londres avait l'aspect d'une ville assiégée. Ses écoliers avaient été dispersés à travers le pays, et il était temps car les attaques aériennes massives des villes britanniques, avec Londres comme cible principale, commencèrent en septembre 1940. La nourriture, l'habillement et l'essence étaient strictement rationnés et les approvisionnements de toutes sortes se raréfiaient. En 1942 Londres s'était fait à la vie en temps de guerre.

Avec une prudence toute britannique, M. Butler décida d'entreprendre un examen des problèmes éducatifs et des difficultés auxquels les gouvernements en exil faisaient face en Grande-Bretagne. Les problèmes pratiques venaient des besoins éducatifs des enfants et des jeunes gens des milliers de familles exilées qui avaient réussi à se réfugier dans les Îles britanniques. Cependant, dans sa lettre d'invitation, il affirmait qu'il serait profitable de discuter des besoins éducatifs de l'après-guerre et de rechercher les moyens permettant de créer une organisation permanente pour la coopération interalliée, puis internationale, sur les questions d'éducation.

## **Le British Council et les alliés en exil**

Le British Council, qui avait fait les premiers pas pour rapprocher les ministres des pays alliés, était alors de création récente. Il avait été créé pour résister à la provocation de la propagande fasciste et nazie dans le domaine de la culture et n'était encore qu'une très petite organisation lorsque la guerre menaça de suspendre ses activités en septembre 1939. Les quelques modestes initiatives qu'il avait pu entreprendre en Europe furent rapidement interrompues. Au sein du Royaume-Uni, le British Council n'avait aucune responsabilité, si ce n'est l'octroi d'une aide limitée à un nombre relativement restreint d'étudiants venus de l'étranger sous ses auspices et dont seuls quelques-uns étaient restés, bloqués par la guerre.

En mai 1940 Hitler avait déclenché une offensive en vue d'anéantir ses ennemis. Ses armées envahissaient l'Europe occidentale et des mil-

liers de réfugiés s'enfuyaient devant elles, dont beaucoup devaient rejoindre la Grande-Bretagne. Ils se joignaient là au nombre de réfugiés juifs et libéraux, principalement de langue allemande, qui avaient fui avant eux les persécutions nazies après 1933. Le British Council n'avait aucune responsabilité envers eux, bien qu'il prît un intérêt bienveillant à l'aide que d'autres organisaient en leur faveur. Le British Council était aussi en contact avec un nombre croissant de personnes privées, d'associations et d'organisations, dont certaines improvisées dans l'urgence, qui désiraient aider les réfugiés. Au cours de l'été 1940, le British Council commença, de concert avec les gouvernements alliés en exil, à installer et à équiper une série de centres culturels alliés à travers le pays, dont le Foyer polonais à Londres fut le premier. Un bon nombre de responsables du British Council, au premier rang desquels Lady Nancy Parkinson, ont ainsi créé des liens d'amitié avec les gouvernements alliés.

Il était donc naturel que le British Council favorisât la rencontre des ministres de l'éducation et apportât une aide modeste de secrétariat à leurs réunions, une initiative qui allait entraîner des responsabilités beaucoup plus grandes qu'on aurait pu le prévoir en novembre 1942. En effet, les ministres alliés saisirent rapidement l'occasion de renouveler leurs réunions et c'est ainsi que prit naissance la Conférence des ministres de l'éducation des gouvernements alliés et du Comité national français, sous la présidence du président du Board of Education, en tant qu'organisation permanente pendant la guerre. Elle fut toujours appelée, plus brièvement, Conférence des ministres alliés de l'éducation (CAME).

### **L'idée de coopération intellectuelle internationale et les réalités de la guerre**

Si bref et insuffisant que soit le rappel esquissé plus haut de la dure réalité de la guerre au cours de laquelle l'idée d'UNESCO a vu le jour, c'est un complément nécessaire, voire un correctif, aux comptes rendus universitaires qui mettent tout l'accent sur les fondements philosophiques de l'UNESCO dans la pensée d'esprits éclairés : des fondateurs de la Bibliothèque d'Alexandrie, au Pape Grégoire IX et de la scolastique médiévale

au siècle des Lumières. Lorsque cette histoire fascinante sera écrite, justice sera faite à beaucoup d'hommes clairvoyants, parmi lesquels Gottfried Wilhelm von Leibniz, qui se trouvera au tout premier rang. Si l'UNESCO devait jamais adopter un saint patron, il lui serait difficile de trouver quelqu'un qui méritât davantage ce titre. Mais les pensées de la plupart des participants à la conférence des ministres alliés de l'éducation étaient bien loin de ces précurseurs. Il leur fallait gagner la guerre. Beaucoup d'entre eux passaient la nuit de garde à guetter les incendies, pensant constamment à ce qu'ils feraient si Hitler parvenait à accomplir son plan d'envahir ou de soumettre la Grande-Bretagne. Au-delà de leur survie et de l'inquiétude quotidienne pour leur famille en territoire occupé, ils avaient constamment à l'esprit la formation des enseignants et les classes professionnelles (les Allemands avaient supprimé l'enseignement secondaire et supérieur en Pologne), la reconstruction des écoles, la fourniture de tableaux, de craie, de papier, de bureaux, d'appareils pour la science et le remplacement de manuels tendancieux et remplis de propagande par de vrais manuels scolaires. Leurs collègues des musées nationaux s'inquiétaient quant à eux de ce qu'il adviendrait des trésors nationaux qui avaient été pillés par l'ennemi, alors même que la plupart d'entre eux, sinon tous, avaient perdu leur maison et tout ce qu'ils possédaient.

### **Projets pour la reconstruction éducative**

Il était donc inévitable que les premiers débats de la Conférence des ministres alliés de l'éducation soient dominés par des considérations pratiques et des besoins matériels précis. Le public britannique eut connaissance pour la première fois de leurs travaux par un court article dans le *Daily Telegraph* du 20 février 1943, annonçant que le président du Board of Education avait nommé M. Ernest Barker (il devint Sir Ernest Barker en 1944), à l'époque professeur de science politique à Cambridge, président d'un comité chargé de la fourniture de livres, après la guerre, aux pays occupés «dont des livres d'histoire objectifs». Ce comité, disait-on, «faisait suite à une conférence récemment tenue entre M. Butler et les représentants du British Council et des alliés». Une seconde réunion de la Conférence avait en effet eu lieu en janvier 1943, où

M. Julius P. Hoste, représentant la Belgique, persuada ses collègues d'envisager une convention culturelle modèle. Une troisième eut encore lieu en mars de la même année.

Un modèle de coopération efficace était alors en train d'apparaître. Bien qu'elle fût toujours acharnée et sans répit, la guerre commençait à prendre un tour moins défavorable. L'attaque japonaise contre la marine des États-Unis à Pearl Harbor en décembre 1941 avait entraîné l'immense puissance des États-Unis d'Amérique dans le conflit. Au Printemps 1943 la huitième armée britannique avait vaincu Rommel en Afrique du Nord; les Russes étaient victorieux à Stalingrad; l'offensive aérienne sur l'Allemagne s'intensifiait chaque jour. En juin 1943 le Comité national français du général de Gaulle put quitter Londres pour Alger, bien qu'il continuât à être représenté à la Conférence des ministres alliés de l'éducation, qui avaient été rejoints par des observateurs des États-Unis, d'Union soviétique, de Chine, d'Inde et des gouvernements des dominions britanniques.

La Conférence était maintenant administrativement bien équipée pour remplir les tâches qu'elle s'était assignée. Elles étaient effectuées par une série de commissions et de comités dont le travail était coordonné pour la Conférence par un bureau exécutif. L'étendue de ses travaux se voit le mieux sur le diagramme page IX qui indique les noms des commissions et les dates auxquelles ont été établies.

Les noms de ces commissions et de ces comités occultent les noms des hommes et des femmes dévoués dont seules l'énergie et la détermination ont permis à la Conférence de devenir une réalité. Ils méritent une mention particulière et un hommage qui nécessiterait un volume à lui seul. En tant qu'initiateur de la Conférence, le Royaume-Uni avait des responsabilités qui allaient au-delà de celles des autres membres. En dehors d'une aide de secrétariat que je décrirai bientôt, le poids de ces devoirs pesait essentiellement sur les épaules de M. W. R. Richardson du Board of Education. C'est vers lui plus que vers toute autre personne, que les responsables de la Conférence se tournaient pour demander conseil au sujet des innombrables problèmes et difficultés qui surgissaient dans le

travail quotidien. Impassible, imperturbable, il réglait toutes les crises avec le professionnalisme d'un administrateur expérimenté. Bien après que l'UNESCO ne soit devenue une réalité, il lui apporta une aide avisée, dans la mesure où la voix de la Grande-Bretagne influençait son cours, pour guider cette nouvelle aventure dans l'administration publique internationale.

Quelques documents et publications ont été produits par les commissions de la CAME. L'initiative de M. Hoste fut à l'origine du *Rapport de la commission nommée pour préparer des conventions sur l'ajustement de la coopération intellectuelle entre les gouvernements britanniques et alliés*, publié en 1944. La commission des livres de Sir Ernest Barker fit un rapport confidentiel sur *Les questions touchant au commerce des livres en Europe* (novembre 1944), qui concluait à l'urgence du redémarrage de l'entreprise privée dans le domaine de l'impression, de la publication et de la vente des livres. L'idée du comité pour l'Histoire de faire une histoire brève de la guerre fut reprise par Oxford University Press, qui commanda un bref récit à R. C. K. Ensor. *L'héritage européen*, projet d'étude historique beaucoup plus ambitieux du comité, fut aussi publié ultérieurement en trois épais volumes par Oxford University Press sous la direction de Sir Ernest Barker. Le *Rapport sur les traductions* ne parut également qu'après la fin de la guerre. Le *Rapport final de la commission d'enquête sur les problèmes éducatifs spéciaux dans les pays libérés* fut achevé et publié en janvier 1946. La Commission était présidée par le docteur Joseph A. Lauwerys dont l'étude exhaustive et profonde des difficultés créées par la guerre et l'invasion permet d'expliquer certains des problèmes sociaux auxquels les sociétés de l'après-guerre ont dû faire face. La commission scientifique dirigée par le docteur E. F. Armstrong, épouvanquée par le pillage à grande échelle et la destruction des laboratoires, commença à dresser la liste des équipements scientifiques de base nécessaires dans l'immédiat. Soixante-seize de ces inventaires furent établis par la commission.

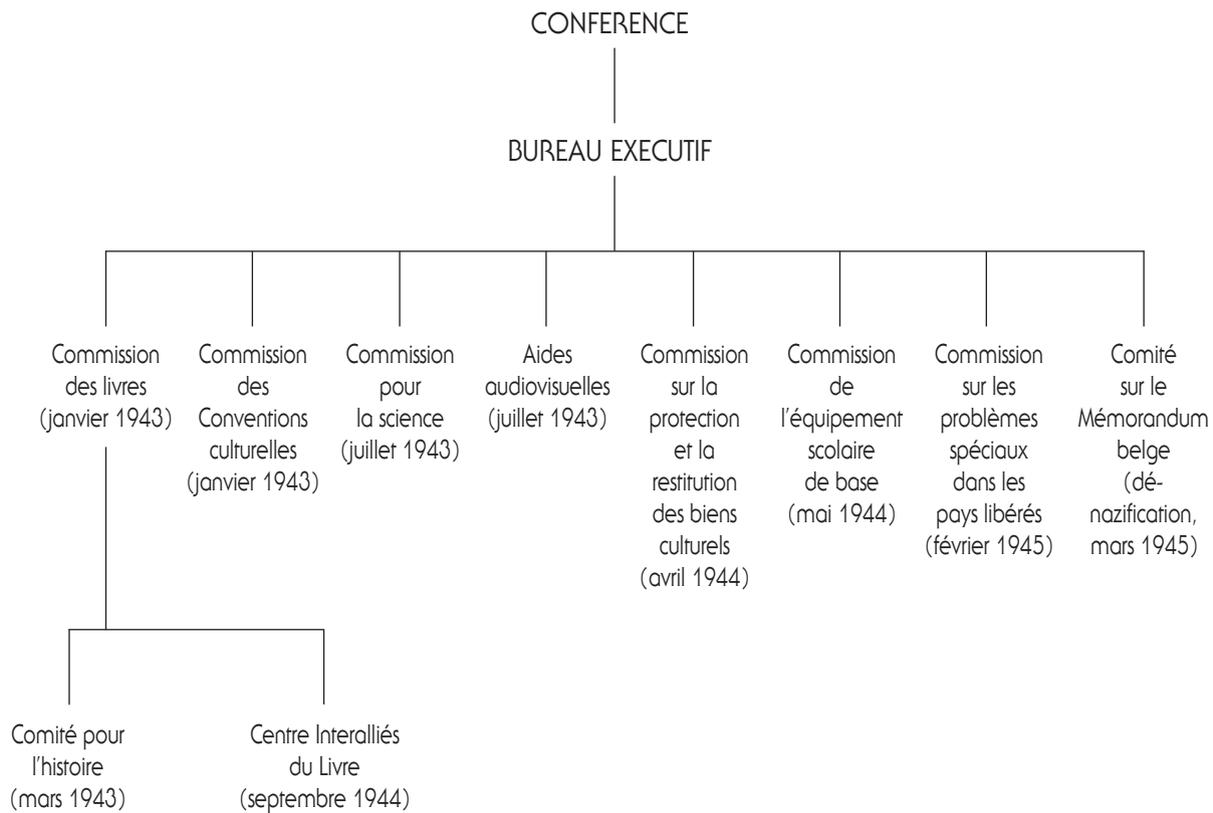
Si les autres commissions ne produisirent aucun document publié, leur travail fut néanmoins précieux car il mit en évidence de nombreux

problèmes, permit de rassembler une grande quantité d'information et introduisit dans le débat des idées et des suggestions pour l'action ultérieure. Tel fut le travail de la commission des aides audiovisuelles, présidée d'abord par le docteur J. Slavik de Tchécoslovaquie et plus tard par le professeur Alexandre Photiadès de Grèce aidé par son secrétaire, M. Olivier Bell de l'Institut du film britannique, un homme infatigable, au caractère affable et toujours de bonne humeur. Pour tout ce qui concernait l'organisation des réunions, l'établissement de l'ordre du jour, la préparation des documents de travail, des minutes et des documents, la Conférence et ses comités et commissions furent fidèlement servis par les responsables du British Council. Les nombreuses amitiés, la grande sagesse et l'inlassable énergie de Mlle Parkinson, l'esprit posé de juriste de M. Richard Seymour ainsi que le dévouement et la bonne humeur avec laquelle Mlle Phyllis Downie s'acquittait d'une lourde charge de travail pour la commission des livres resteront gravés dans la mémoire de tous ceux qui ont participé au travail de la Conférence.

L'étendue de ses travaux s'élargissait constamment. Le Luxembourg envoya un représentant à la troisième réunion le 25 mai 1943 et des observateurs des États-Unis (M. Richard Johnson) et d'URSS prirent part à la réunion suivante. Il fut alors décidé d'inviter la Chine et les dominions britanniques. Leurs représentants furent présents à la cinquième réunion, le 27 juillet 1943, où une réorganisation de la Conférence fut proposée pour faire face à l'élargissement du champ de ses activités. Le comité de planification qui venait d'être nommé déposa son rapport à la réunion suivante, la sixième session plénière, le 5 octobre 1943. Un Bureau inter-alliés fut créé pour permettre des réunions plus fréquentes que la Conférence plénière et traiter les affaires courantes. Il était constitué de représentants des gouvernements en exil et de Grande-Bretagne, dont le nombre était limité à onze, et d'observateurs officiels des dominions, de Chine, d'Union soviétique et des États-Unis. L'invitation fut bientôt faite à ces États de transformer leurs observateurs en membres à part entière, mais aucun n'en avait alors le désir. Dans le cadre de la réorganisation, il fut convenu que chaque État membre supporterait une partie du coût de la Conférence et il fut également proposé de remplacer le personnel du

British Council par un secrétariat international, mesure qui ne fut jamais réalisée. En février 1944 chaque État membre avait commencé à payer sa part des dépenses courantes. Lors de la sixième réunion, M. Butler réitéra son espoir de voir la Conférence se transformer progressivement en une agence de Nations Unies pour l'éducation et la culture.

Des divergences considérables s'étaient déjà fait jour dans l'attitude des participants envers le travail et les espoirs de la Conférence. L'observateur russe ne faisait pas secret de la réticence de son pays à participer à toute organisation internationale pour l'éducation qui aurait à traiter des programmes nationaux d'enseignement et il fit savoir que l'Union soviétique préférait établir des relations culturelles bilatérales après la guerre, position qui était largement partagée à l'époque. Un des premiers actes de la Conférence elle-même fut de créer une commission sur les conventions culturelles bilatérales. On n'avait pas prévu que le nombre des États dans le monde s'accroîtrait jusqu'à atteindre plus d'une centaine en moins de vingt ans, faisant de la multiplication d'accords culturels séparés dans le monde entier une tâche administrative impossible. Les dominions britanniques et la Chine préféraient attendre que les États-Unis montrent le chemin avant de s'engager eux-mêmes, bien que certains d'entre eux fussent en faveur d'une organisation éducative intergouvernementale pour l'après-guerre. M. Cassin revint sur ce thème à la huitième réunion le 4 février 1944 et le 10 du même mois le docteur Alf Sommerfelt (Norvège), le professeur Paul Vaucher (France) et le professeur S. Glaser (Pologne) furent chargés d'un examen préliminaire des suggestions et des plans disponibles pour la création d'un tel corps intergouvernemental. Ils déposèrent leurs conclusions et recommandèrent de procéder à une étude plus approfondie des diverses possibilités d'action qu'ils avaient exposées.



## **Le premier projet d'une Organisation des Nations Unies pour l'éducation, 1944**

Le travail de la Conférence des ministres alliés de l'éducation s'était concentré, comme l'avait proposé M. Butler en 1942, sur les problèmes pratiques immédiats et les besoins probables des pays occupés après la libération. En avril 1944, le travail de la conférence pour la planification de la reconstruction était arrivé à maturité. La préparation d'un projet de constitution pour une organisation permanente des Nations Unies destinée à poursuivre cette tâche pouvait enfin être achevée et il devenait possible de le présenter aux gouvernements alliés et associés et de les inviter à se joindre aux travaux. Lors des deux réunions où ce projet fut débattu et approuvé, la conférence bénéficia de l'apport d'une puissante délégation des États-Unis d'Amérique, dont certains des membres devaient plus tard porter le travail de coopération internationale intellectuelle bien au-delà des buts qui limitaient alors les ambitions de la Conférence.

M. J. William Fulbright, sénateur de l'Arkansas, dirigeait la délégation, qui comprenait également le docteur John W. Studebaker : commissaire des États-Unis à l'éducation, le docteur Grayson N. Kefauver<sup>1</sup>, doyen de la faculté d'éducation de l'université de Stanford, C. Mildred Thompson, doyen du Vassar College, Archibald MacLeish, conservateur de la bibliothèque du Congrès et le professeur Ralph E. Turner, de l'université de Yale ainsi que d'un fonctionnaire du Département d'État. C'est un travail auquel ils étaient préparés, car les problèmes de l'aide et de la reconstruction avaient été très étudiés aux États-Unis où des fonds importants avaient été promis pour ce travail.

Sur les sept sections du projet de constitution qui sortit de ces débats, toutes sauf une portaient sur le travail à accomplir pour réparer les ravages de la guerre. La nécessité de la reconstruction était proclamée, la portée et les fonctions de l'organisation proposée étaient détaillées, l'adhésion devait être ouverte à toutes les nations alliées et associées

---

<sup>1</sup> Lors de la réorganisation du Département d'État quatre mois plus tôt, M. Cordell Hull l'avait nommé consultant sur toutes les questions touchant à la reconstruction éducative de l'après-guerre.

ainsi qu'à celles qui pourraient être acceptées lorsque la guerre serait finie et que la structure du nouvel organisme serait définie. Une assemblée des représentants nationaux disposant chacun d'un vote était prévue, ainsi qu'un conseil exécutif et qu'un secrétariat international. Sur le plan pratique, leur principal objet était d'administrer un fonds d'urgence pour la reconstruction qui devait être géré par un comité spécial consistant de trois représentants des États faisant les contributions les plus importantes et de trois autres, élus par le conseil exécutif. Les dépenses administratives de la nouvelle organisation devaient être évaluées et partagées sur une base consentie. L'article final devait demander aux États membres de communiquer des informations sur les questions culturelles et touchant à l'éducation et une coopération avec d'autres organismes internationaux était prévue. C'était tout.

### **Création des Nations Unies et des agences spécialisées**

Parmi ces autres agences, la nouvelle administration des Nations Unies pour les secours et la reconstruction (UNRRA)<sup>2</sup> était de première importance. Créée à l'initiative des États-Unis, elle avait tenu sa première session en novembre 1943 à Atlantic City dans le New Jersey, où quarante-quatre pays alliés et associés avaient signé l'accord qui lui donnait naissance. Elle avait été créée pour apporter de l'aide dans quatre grands secteurs essentiellement limités à l'approvisionnement en biens de première nécessité, à l'amélioration de la santé publique ainsi qu'à la remise en place des services publics essentiels et au redémarrage de l'industrie de base. L'approvisionnement en matériels et en services spécialisés nécessaires à l'éducation publique ne semblait pas faire partie des préoccupations immédiates de l'UNRRA. On aurait pu croire, tant les besoins essentiels étaient immenses, qu'elle avait fait sienne la devise *primum vivere, deinde philosophare*. Un terrain d'action semblait donc s'ouvrir aux ministres alliés de l'Éducation, qui prirent toutefois immédiatement contact avec les responsables de l'UNRRA à Londres afin d'éviter tout risque de chevauchement de leurs activités.

---

<sup>2</sup> UNRRA - United Nations Relief and Rehabilitation Administration - Administration des Nations Unies pour les secours et la reconstruction

Tandis que la Conférence des ministres alliés de l'Éducation débattait ces questions en avril 1944, la guerre approchait de son point culminant. Les forces alliées prenaient d'assaut l'Italie, les forces soviétiques chassaient les armées allemandes de leur territoire et le 6 juin 1944 l'invasion de l'Europe par les troupes américaines, britanniques, du Commonwealth et alliées était lancée. Ces événements majeurs élargirent considérablement les perspectives internationales. En mai 1944, le gouvernement américain avait invité la Grande-Bretagne, l'Union soviétique et la Chine à envisager la création d'une organisation de sécurité internationale et les discussions commencèrent en août à Dumbarton Oaks près de Washington. Dès le mois d'octobre un premier projet de charte d'une nouvelle organisation intergouvernementale qui devait s'appeler les Nations Unies était publié, jetant les bases d'une opération énorme qui devait culminer à la grande conférence de San Francisco le mois d'avril suivant. La CAME et les Nations Unies avaient eu pour précurseur le projet d'organisation permanente pour l'alimentation et l'agriculture, élaboré lors d'une conférence internationale qui s'était tenue en avril 1943 à Hot Springs en Virginie. Le projet de constitution de la FAO avait été publié en août 1944. Il était donc évident, tant au regard de la création de l'UNRRA, que du projet concret de création de la FAO, ainsi que du travail constructif accompli en vue d'instituer une nouvelle organisation politique internationale qui transformerait enfin en réalité l'idéal que la Société des Nations avait tenté de servir avant la guerre, qu'un projet plus ambitieux qu'une simple organisation d'aide à l'éducation pouvait et peut-être devait être envisagé.

### **Les nouvelles relations internationales et le précédent de la Société des Nations**

Il était difficile, sinon impossible, de déceler et d'évaluer une évolution des idées sur l'étendue que devraient avoir les activités futures d'une nouvelle agence internationale dans le monde de l'éducation et dans la vie culturelle. Le souvenir de la Société des Nations et de sa Commission internationale de coopération intellectuelle était alors tout à fait récent et beaucoup de membres de la CAME espéraient qu'elles

seraient rétablies. Comme d'autres membres de la CAME le savaient bien, la coopération intellectuelle internationale, n'avait jamais suscité l'enthousiasme général. Lors de la rédaction de la charte de la Société des Nations en 1919, la délégation belge avait proposé une Commission pour la coopération intellectuelle internationale en des termes amplifiant ceux de l'Article XXI engageant les États membres à établir et à développer les liens éthiques, scientifiques et artistiques entre les nations à l'échelle la plus large possible et à favoriser un esprit de coopération internationale par tous les moyens possibles. Cette proposition ne suscita pas d'écho et ne fut pas discutée. Elle fut reprise un an plus tard lors de la première Assemblée de la SDN sous la forme plus ambitieuse d'un projet d'organisme international dont la tâche dans le domaine intellectuel serait le pendant de ce que le Bureau international du travail devait faire pour les travailleurs manuels. violemment attaquée par le délégué britannique, elle fut défendue avec acharnement par d'autres délégations. Il en résulta une solution de compromis par laquelle une commission consultative temporaire fut créée en 1921 sous le titre de Comité pour la coopération intellectuelle internationale qui vit le jour en août 1922 et comptait les professeurs Henri Bergson, Albert Einstein, Gilbert Murray et Madame Marie Curie parmi ses douze premiers membres. Le fait qu'ils n'appartenaient pas à un gouvernement était en accord avec la doctrine soutenue par la première assemblée, selon laquelle les questions intellectuelles relevaient «ou bien du domaine de chaque gouvernement ou bien de l'initiative privée (...) et n'étaient aucunement du ressort de la SDN». Les partisans de la coopération intellectuelle internationale ne pouvaient guère tirer d'encouragement de l'expérience du comité. En butte à l'opposition et à la raillerie systématique du Royaume-Uni et des dominions qui étaient membres de la SDN, dont les six délégations ne votaient jamais ensemble, comme l'observait avec ironie Lord Balfour, sauf pour s'opposer à la coopération intellectuelle, il n'était soutenu que par la ferveur des membres latins. N'étant pas grand-chose de plus qu'un club de réflexion d'intellectuels distingués, il n'eut aucune possibilité d'action jusqu'à ce que, à la demande d'Henri Bergson, on lui fournît un Institut et un personnel restreint à Paris. Du fait qu'il s'agissait d'une idée française, qu'il avait besoin d'argent et que la France contribuait pour plus

des trois quarts au budget total, le Royaume-Uni refusa de s'y joindre. Pire encore, le Royaume-Uni cherchait, comme si cela ne suffisait pas, à masquer sa mesquinerie en prétextant qu'il ne s'agissait là que d'un dispositif astucieux de la propagande culturelle française. Une autre occasion de changer le monde fut manquée lorsque le gouvernement chinois demanda de l'aide et des conseils pour la réorganisation de son système éducatif en 1931, réorganisation qui, aujourd'hui en 1966, est conduite de façon très différente de celle que préconisait le Comité pour la coopération intellectuelle. Le Comité et l'Institut international de coopération intellectuelle ne disposèrent jamais de plus de 100 000 dollars par an à dépenser et aucun membre de la SDN ne s'opposa plus énergiquement que le Royaume-Uni à toute augmentation, ce jusqu'à la 21<sup>e</sup> et dernière Session de la SDN où M. Noel Baker revint soudainement sur cette opposition britannique – mais il était déjà trop tard.

Si la première guerre mondiale n'était pas survenue, le Bureau international d'éducation aurait dû être créé lors d'une Conférence intergouvernementale convoquée par les Pays-Bas en septembre 1914. Lorsque cette initiative fut tardivement reprise après la guerre, le Bureau fut créé à Genève en 1925, mais comme agence internationale non gouvernementale. Elle devint une agence intergouvernementale en 1929. La souscription annuelle était minime, mais bien que le gouvernement britannique envoyât des délégations à la Conférence annuelle sur l'éducation Publique organisée par le Bureau, il n'en devint jamais membre ni ne voulut contribuer à son faible coût de fonctionnement. Cette situation embarrassante s'est prolongée jusque longtemps après la fin de la seconde guerre mondiale et n'a été que tardivement et très récemment rectifiée.

Le Comité pour la coopération intellectuelle, le Bureau international d'éducation et le Conseil international du film éducatif, un organisme créé sous les auspices de la SDN, n'étaient pas, bien sûr, les seuls organismes, ni même les plus dynamiques, au service de la cause de la coopération intellectuelle. Des organisations internationales non gouvernementales avaient été créées à l'initiative privée de nombreux savants

et certaines étaient déjà intégrées au sein d'entités plus grandes comme le Conseil international des unions scientifiques et l'Union académique internationale. À travers son Comité pour la coopération intellectuelle, la SDN avait cherché à introduire une nouveauté : les Commissions nationales, que les États membres devaient établir. C'est à elles en particulier qu'avait été confiée la révision des manuels d'histoire, mais elles ne furent jamais très efficaces. Bien qu'il y ait eu une Commission nationale pour le Royaume-Uni, il est douteux que personne ait jamais connu son existence en dehors du très petit nombre de ceux qui y avaient de quelque façon été impliqués.

### **Initiatives britanniques et américaines privées en faveur de l'UNESCO**

Il serait impossible de rendre justice ou même de citer tous les organismes et individus qui ont consacré leur temps, leur esprit et leur enthousiasme à la cause de la coopération internationale. Ils ne se trouvaient pas seulement dans les pays alliés ou associés, car l'énergie et la dévotion à la cause de l'UNESCO dont firent preuve l'Italie, l'Allemagne et le Japon au cours des années suivantes ont peu de chances de n'être dues qu'à l'état d'esprit d'après-guerre. De même que la guerre a révélé les abîmes dans lesquels l'homme peut toujours tomber, de même elle a provoqué des désirs de servir ce qu'il y a de meilleur dans l'humanité avec un idéalisme d'une intensité telle qu'il est maintenant difficile à dépeindre de façon convaincante à ceux qui ne l'ont jamais éprouvé.

Au Royaume-Uni, la British Association approuva le projet d'une Organisation des Nations Unies pour la reconstruction éducative et culturelle. L'idée était fermement soutenue par le Council for Education and World Citizenship et en particulier par la London International Assembly où Lord Cecil et le professeur Gilbert Murray menaient une politique qui allait dans le sens de la Société des Nations. Mais c'est aux États-Unis que le thème fut repris le plus largement et avec la plus grande énergie. Beaucoup d'associations nationales américaines lui apportèrent leur puissant soutien. L'American Council of Education, la National Education Association et l'Educational Policies Commission activement menée par le

docteur W. G. Carr, l'Institute of International Education dirigé par le docteur Stephen Duggan, l'American Council of Learned Societies dont le très respecté docteur Waldo G. Leland était le porte-parole, l'International Education Assembly dirigée par le docteur Grayson N. Kefauver et l'American Association for an International Office of Education dont M. James Marshall était le Vice-président, militaient toutes en faveur de la création d'une organisation internationale éducative et culturelle. Ces hommes eurent plus tard la satisfaction d'aider à façonner le destin de l'UNESCO au cours des Conférences générales, sauf le docteur Kefauver dont la mort survint alors qu'il faisait activement campagne pour la cause de l'UNESCO en Amérique. C'était une campagne que toutes ces organisations menaient avec vigueur pour remporter le soutien d'organisations nationales aussi diverses que la United States Chamber of Commerce, l'American Federation of Labour, le Congress of Industrial Organisations, la Farmers' Union, la League of Women Voters, des Clubs de Science et le Federal Council of Churches, qui, selon le *New-York Times* du 31 juillet 1945, étaient toutes favorables à la création du nouvel organisme des Nations Unies qui était proposé.

### **Le second projet pour une Organisation des Nations Unies pour l'éducation et la culture, 1945**

L'opinion publique américaine relayée et soutenue par le Département d'État exerça une influence déterminante sur les membres du Congrès. Cela se traduit par un projet entièrement nouveau de constitution pour l'UNESCO qui fut élaboré au Département d'État et envoyé à Londres. Les ministres alliés avaient enfin la possibilité de l'examiner sereinement. Les aires de lancement des fusées et des missiles qui avaient tué et mutilé des milliers de Londoniens avaient été prises par les armées alliées, Berlin était tombée et la capitulation sans conditions des troupes allemandes avait mis fin à la guerre le 8 mai 1945. Le 15 août, les Japonais capitulaient aussi sans conditions. Les Alliés avaient enfin, à un prix effrayant, ramené la paix dans un monde dévasté.

Telles étaient les nombreuses et puissantes influences qui se conjuguèrent pour inciter la Conférence des ministres alliés de l'Éducation à abandonner son projet qui, pour l'essentiel, se limitait à une agence pour l'aide et la reconstruction. Elle se mit alors à travailler sur des propositions basées sur le nouveau projet américain de constitution pour une organisation des Nations Unies pour l'éducation et la culture.

À dater de ce moment tout l'accent fut mis sur un programme destiné à entretenir et à développer la compréhension mutuelle et le respect du mode de vie, de la culture, des arts, des lettres et des sciences de tous les peuples du monde comme fondement de l'organisation internationale et de la paix mondiale. L'objectif était de susciter un large effort de coopération et de faire partager aux peuples du monde la conviction que le développement d'un corpus mondial de connaissances et de culture contribuerait à la stabilité économique, à la sécurité politique et au bien-être général.

Les méthodes par lesquelles on devait parvenir à ces fins désirables n'étaient pas énoncées avec précision, mais on pensait généralement qu'elles pouvaient être réalisées par des consultations entre les leaders de la vie éducative et culturelle, par la libre circulation des idées et de l'information à travers tous les moyens de communication disponibles et par l'échange d'étudiants et d'enseignants. La nouvelle organisation devait aussi élaborer des projets éducatifs et culturels que chaque État membre pourrait ensuite adapter à ses besoins spécifiques. En outre des recherches et des études sur les problèmes éducatifs et culturels devaient être entreprises, dans la mesure où elles contribuaient au maintien de la paix et au bien-être. Finalement la nouvelle organisation s'engageait à apporter son assistance aux pays qui demandaient de l'aide pour développer leurs équipements éducatifs et culturels. Le projet décrivait également l'appareil administratif et exécutif qui permettrait de réaliser ces buts. Il consistait en une Conférence générale qui décidait de la politique à suivre, un Conseil exécutif de quinze membres et un Directeur général en charge du Secrétariat, qui devait être recruté sur une large base géographique. Les membres des Nations Unies pouvaient tous rejoindre

l'Organisation mais ceux qui n'en faisaient pas partie nécessitaient une majorité des deux tiers lors d'un vote de la Conférence générale pour être admis.

### **Planification de la Conférence préparatoire de 1945**

Ce nouveau projet fut à l'origine de la Constitution de l'UNESCO. Présentées aux ministres alliés par le docteur Kefauver le 11 avril 1945, les propositions américaines provoquèrent des discussions animées. Beaucoup de membres européens déploraient l'absence de toute référence à la reconstruction. Ils s'opposaient également à la clause rendant obligatoire pour tous les États membres la création de Commissions nationales disposant légalement du droit de choisir les délégués aux Conférences. Les débats furent nombreux et prolongés et des modifications furent discutées et approuvées. Finalement, le 1<sup>er</sup> août 1945, le gouvernement britannique envoya, à la demande de la Conférence, le projet de Constitution révisé, accompagné d'un document explicatif qui avait été préparé par Monsieur Alfred Zimmern, à toutes les puissances alliées et associées avec une invitation à prendre part à une conférence internationale à Londres en novembre 1945. Le projet devait ensuite être examiné et approuvé et une nouvelle agence spécialisée des Nations Unies dans les domaines de l'éducation et de la culture devait voir le jour dès que vingt des États signataires auraient formellement ratifié leur acceptation des obligations résultant de la Constitution. Le gouvernement français, que ce projet mettait mal à l'aise dans la mesure où il impliquait la liquidation de l'Institut international de coopération intellectuelle à Paris, continuait à réclamer des amendements. La contribution passée de la France à la cause de la coopération intellectuelle fut reconnue et elle fut associée, à sa demande, au gouvernement britannique en tant que puissance invitante. Alors que le projet de constitution de la Conférence était en cours d'examen dans les capitales des puissances alliées, les Français s'employaient activement à préparer un projet alternatif. Il ne fut pas prêt avant le 21 août 1945 et il différait sur des points importants de celui qui s'était dégagé lors des débats prolongés au sein de la Conférence. Des efforts furent faits pour satisfaire la France sur un

certain nombre de points, mais la Conférence rejeta la proposition française d'une nouvelle organisation tripartite, à l'instar du Bureau international du travail, avec des délégations composées des gouvernements, des commissions nationales et de représentants d'organisations non gouvernementales internationales.

### **La Conférence préparatoire, novembre 1945**

Le temps commençait à manquer, car il fallait mettre en place la Conférence préparatoire. Les représentants de quarante-quatre États commençait à arriver pour la Conférence, qui s'ouvrit le 1<sup>er</sup> novembre 1945 à Londres, Grand George Street, près de l'Abbaye de Westminster, du Parlement et de St James'Park, grâce au civisme des ingénieurs des travaux publics qui prêtèrent généreusement leur quartier général pour l'occasion. Aucun autre bâtiment suffisamment grand pour la Conférence n'était alors disponible au centre de Londres où les quelques autres salles de conférence existantes avaient été mises hors d'usage par les bombardements. Les difficultés matérielles étaient nombreuses, comme ne l'ont probablement pas oublié les délégués, car la nourriture, les vêtements et l'essence étaient toujours rationnés et les bâtiments étaient difficiles à chauffer. Les approvisionnements de toute nature étaient rares.

Au regard des nombreuses difficultés et des préoccupations de ces temps difficiles, la réflexion et l'intérêt consacrés au sujet que la Conférence de novembre devait discuter étaient énormes. Il a déjà été fait allusion aux nombreuses organisations britanniques et américaines dont les membres avaient fait des suggestions pour le projet de Constitution de 1944. Le nouveau projet fut largement diffusé aux États-Unis où une série de réunions furent tenues dans tout le pays pour l'examiner ; dont une réunion présidée par M. William Benton, alors Secrétaire d'État adjoint, qui se tint à Washington le 24 septembre 1945 et à laquelle participèrent une cinquantaine d'organisations nationales. Il appela « à lutter pour la paix et pour de meilleures conditions de vie pour l'humanité... avec la même force et la même intelligence qui avaient été déployées durant les années qui venaient de s'écouler dans la lutte contre le fascis-

me». Plus tard, devenu Sénateur Benton, il devait conduire deux délégations des États-Unis aux Conférences générales de l'UNESCO et, plus récemment, représenter les États-Unis au Conseil exécutif de l'UNESCO.

Le parti travailliste de M. Attlee arriva au pouvoir en Grande-Bretagne alors que l'on préparait les invitations à la Conférence. M<sup>lle</sup> Helen Wilkinson devint ministre de l'Education, le Board of Education ayant cessé d'exister avec la loi Butler sur l'éducation votée en 1944. Il avait été nommé ministre du Travail en juillet 1945. M. Richard Law lui succéda à l'Éducation et ne fut, par nécessité, que brièvement en contact avec la Conférence. Il incomba donc à M<sup>lle</sup> Wilkinson d'accueillir les délégués et elle fut choisie pour présider la Conférence, qui fut suivie par quarante-quatre pays. L'Union soviétique, qui fut une exception notable, renforça ses réserves précédentes, ajoutant que selon elle la Conférence aurait dû être convoquée par le Conseil économique et social.

On ne se souvient plus aujourd'hui de l'organisation formelle de la Conférence, de ses diverses commissions et de leurs présidents, des divergences d'opinion, des propositions et des contre-propositions, du travail du comité de rédaction, des débats et des contributions impressionnantes des délégués. Quatre des cinq futurs directeurs généraux de l'UNESCO étaient présents: le docteur Jaime Torres Bodet, chef de la délégation mexicaine, le docteur Luther Evans, membre de la délégation américaine, le docteur Julian Huxley, visiteur, et M. René Maheu, membre du Secrétariat. Ces réunions se sont tenues à une époque où l'on ne disposait pas encore de l'aide dont disposent maintenant les conférences internationales, comme les magnétophones et la traduction simultanée. Quelques interprètes qui avaient travaillé pour la Société des Nations avaient heureusement été recrutés et surprenaient de nombreux délégués par la vitesse incroyable et l'exactitude avec laquelle ils étaient capables d'échanger le français et l'anglais, les deux langues de travail de la Conférence.

Alors que tant de choses ont été oubliées, il est agréable pour l'auteur de ce bref compte rendu de se rappeler le matin froid de novembre où, dans une petite pièce sans chauffage, le comité de rédaction prépa-

rait la version finale de la Constitution et essayait d'obtenir des textes équivalents en français et en anglais. La présidence énergique de M. Archibald MacLeish, chef de la délégation des États-Unis, les contributions profondément réfléchies du docteur Jaime Torres Bodet et l'inspiration féconde de M. Etienne Gilson ont suscité une admiration que le passage des ans n'a pas diminuée. C'est ce jour-là que M. MacLeish reprit la remarque du Premier Ministre Attlee en accueillant les délégués, «les guerres prennent naissance dans l'esprit des hommes» et y ajouta le corollaire plus que pertinent : «c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix». C'est également ce jour-là que M. Gilson forgea l'expression heureuse, «la féconde diversité des cultures» et que, plus banalement, l'auteur de ce compte rendu persuadait le comité d'inclure la promotion de «l'État de droit» parmi les missions premières de l'Organisation. Le texte de l'article premier (Buts et fonctions) avait été approuvé, les gens avaient froid et l'on était déjà en retard pour le déjeuner, mais M. MacLeish, qui cherchait constamment la formulation qui servît le mieux les buts élevés de l'Organisation, dit que selon lui un progrès réel avait été accompli dans la matinée. Se tournant vers M. Gilson, qui ne s'était jamais fait d'illusions sur la difficulté de la tâche du Comité et qui ne partageait pas toutes ses convictions, il ajouta : «Eh bien, M. Gilson, je pense que vous reconnaîtrez que c'est mieux maintenant. – Non, répondit Gilson au milieu d'un rire général, ce n'est pas mieux ; mais je m'y habitue».

Tout au long de l'année 1945, le Département d'État, à Washington, avait eu les yeux rivés sur l'agence permanente pour la coopération internationale éducative et culturelle que l'UNESCO devait devenir. Mais les délégués qui avaient fait partie du noyau originel de la CAME ne laissèrent pas la Conférence oublier les besoins pressants de leurs pays. Ils avaient été résumés en 1945 dans une brochure, *Le Plan allié pour l'éducation*, diffusée par l'organe d'Information des Nations Unies et ils furent réitérés à la Conférence. Le tableau était sinistre. Selon Mgr. F. L. R. Sassen, un dixième des écoles des Pays-Bas avaient été détruites. Il y avait trois fois plus d'enfants tuberculeux qu'en 1940 et l'équipement de toutes les écoles de technologie avait été enlevé par les Allemands. La situation

était encore bien pire en Grèce où le professeur Phoriades annonça la destruction de presque la moitié des écoles. On manquait de six mille enseignants, dit-il, mais la condition physique de la plupart des enfants était si mauvaise qu'ils avaient davantage besoin de nourriture et de soins médicaux que de cours. Le docteur Falski de Pologne raconta l'histoire la plus tragique : un enfant polonais sur sept entre l'âge de huit et quatorze ans était mort, pratiquement plus un seul enfant juif n'était resté en vie, un quart des enseignants polonais avait disparu ainsi qu'environ 350 professeurs d'université sur les mille que comptait la Pologne. La totalité de l'équipement des écoles de commerce et de technologie ainsi que la moitié des trésors artistiques de la Pologne avaient été emportés ou détruits. Il n'y avait plus de livres et les enfants manquaient de chaussures. Sur 17 000 médecins polonais, il n'en restait plus qu'environ 3 000 pour faire face à un taux de morbidité infantile quinze fois plus élevé qu'avant la guerre. La cause des pays frappés par la guerre avait trouvé un champion en la personne de Bernard Drzewieski, qui appartenait aussi à la Délégation polonaise. Il avait gagné tous les cœurs, malgré l'embaras politique que ses appels persistants suscitaient dans certains milieux. Les ravages subis par la Russie ne furent pas rapportés et l'inventaire complet des souffrances atroces et des pertes colossales en vies humaines provoquées par une guerre qui avait failli détruire la civilisation européenne, qui se remettait alors à peine des terribles holocaustes de 1914-18, ne sera jamais dressé. Qui en 1945 aurait pu déclarer que toute référence à «la grande et terrible guerre qui vient de finir» devait être exclue de la Constitution d'une Organisation consacrée à la promotion de la paix et de la sécurité ? Aucune réponse ne put toutefois être apportée à l'objection de M. C. W Jenks, le compétent représentant légal du Bureau international du travail, fondée sur le principe selon lequel une organisation permanente ne peut pas inclure dans sa constitution des dispositions concernant des situations provisoires. La référence à la grande et terrible guerre fut néanmoins conservée dans le préambule, tandis que l'aide et la reconstruction furent reléguées dans un document séparé en annexe, Arrangement provisoire instituant une Commission préparatoire pour l'Éducation, la Science et la Culture. Il fut signé en même temps que l'Acte constitutif, le 16 novembre 1945, trois ans jour

pour jour après la rencontre de M. R. A. Butler avec les ministres alliés de l'éducation et moins de six mois après l'arrêt des derniers tirs. Sans la vision et l'abnégation dont fit preuve la Conférence des ministres alliés de l'Education, un effort constructif aussi remarquable n'aurait pas été réalisé au milieu des ruines de la guerre.

### **La Commission préparatoire pour l'éducation, la science et la culture**

Bien qu'elle ait été créée par la Conférence préparatoire, l'UNESCO ne pouvait pas devenir une agence spécialisée des Nations Unies avant que vingt États n'aient formellement accepté les obligations d'adhésion en déposant les instruments de ratification en bonne et due forme au ministère des Affaires étrangères britannique conformément à l'Article XV de la nouvelle Constitution. Une Conférence générale devait ensuite avoir lieu pour convenir d'un programme de travail et d'un budget. Il fallait clairement mettre en place une organisation afin que les dispositions nécessaires puissent être prises au plus vite. En conséquence, la Conférence Préparatoire créa la Commission préparatoire pour l'éducation, la science et la culture qui avait entre autres pour tâche, la nomination d'un sous-comité technique chargé d'examiner les besoins des pays dévastés par la guerre. Ses conclusions devaient être communiquées à la Commission, qui avait le pouvoir, si elle le jugeait utile, de transmettre ces besoins à toute source possible d'aide. C'est là l'unique satisfaction qu'obtinrent les pays dévastés, ce dont leurs représentants à la Conférence des ministres alliés de l'Education étaient loin d'être satisfaits. Les délégués présents à la Conférence préparatoire n'avaient, pour la majorité d'entre eux, aucune expérience personnelle des horreurs de la guerre et bien qu'ils se montrassent compatissants, ils ne pensaient pas pouvoir créer un nouvel organisme d'aide humanitaire. Il est vrai que l'UNRRA, si importantes que fussent ses opérations de secours, n'avait pas mandat de fournir des moyens matériels d'éducation, mais il paraissait vraisemblable que l'aide massive qu'elle apportait pour reconstituer les ressources économiques et faire redémarrer l'industrie des pays dévastés leur permettrait assez rapidement de remettre en état leurs écoles et leur équipement.

Ce n'est pas que la Commission préparatoire se désintéressât du problème, mais ce qu'elle pouvait entreprendre était peu de chose au regard de l'immensité des besoins, en dépit de la contribution que fournissaient un certain nombre de pays et d'individus. Une nouvelle vie et de nouveaux espoirs reprenant peu à peu naissance en Europe, ces questions furent de moins en moins évoquées. Le travail de la Commission préparatoire pour être à la hauteur des tâches qui lui avaient été assignées était difficile. Leur portée avait été étendue au-delà de ce qu'avait espéré la Conférence des ministres alliés de l'Éducation et cela se reflétait dans le rallongement du nom de la nouvelle organisation, auquel le mot science avait été ajouté, après un débat prolongé. La première réunion de la Commission préparatoire eut lieu à Londres immédiatement après la signature de l'Acte constitutif de l'UNESCO le 16 novembre 1945. Comme elle ne pouvait pas rester en sessions régulières à Londres, un Bureau exécutif représentant la Commission fut créé. Il était composé des pays suivants : Belgique, Brésil, Canada, Chine, Colombie, France, Grèce, Inde, Mexique, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Royaume-Uni et États-Unis d'Amérique. Un quinzième siège restait vide dans l'espoir que l'URSS l'accepterait, espoir qui ne fut jamais réalisé. Mlle Wilkinson fut élue présidente et Alfred Zimmern, qui avait accompli un dur labeur comme membre provisoire de la délégation du ministère de l'éducation pendant la durée de la Conférence préparatoire, fut nommé secrétaire exécutif. La Conférence des ministres alliés de l'Éducation était toujours en place et son Bureau exécutif tint quelques séances conjointes avec celui de la Commission préparatoire (la CAME ne fut en fait dissoute que le 31 décembre 1945, après une dernière réunion formelle avec le Bureau exécutif de l'UNESCO).

En attendant la Commission préparatoire avait acquis un nouvel ami au ministère de l'Éducation, où il s'était produit un autre changement peu de temps après l'arrivée de Mlle Wilkinson. Le Secrétaire permanent, Maurice Holmes, avait atteint l'âge de la retraite et il fut remplacé par Sir John Maud qui avait dirigé avant la guerre un collège de l'université de Londres. Sir John rejoignit la fonction publique pendant la guerre et s'éleva rapidement au sommet. En 1943 il avait fait partie des délégations bri-

tanniques à la Conférence de Hot Springs, où la FAO fut créée, ainsi qu'à la Conférence de l'UNRRA la même année à Atlantic City. Il était très à l'aise dans les rencontres internationales. Grâce à sa formation universitaire distinguée, à sa grande connaissance du monde et à ses innombrables amis à l'étranger, lui et Lady Maud se sentaient en parfaite harmonie, avec leurs nouvelles responsabilités officielles et sociales et la magie qui se dégageait d'eux transformait tout ce qu'ils touchaient. Sir John avait la tâche très importante de réorganiser l'éducation publique en Angleterre et au Pays de Galles afin de l'adapter au monde de l'après-guerre. Mais en dépit de cette lourde charge, il trouvait du temps pour l'UNESCO et son action était si efficace que quelques années plus tard, lorsque l'UNESCO eut besoin d'un nouveau Directeur général, tout le monde se posa la question de savoir si Sir John Maud serait disponible. La force des principes qui sous-tendent la Constitution de l'UNESCO est illustrée par les amitiés qui se nouèrent rapidement entre ceux qui travaillaient pour l'Organisation. Il faudrait de nombreuses pages pour citer tous les noms de ces excellents amis qui restent gravés dans la mémoire. Certains ont, hélas, disparu, tels Alf Sommerfelt, Alexandre Photiadès, Jan Opocensky, beaucoup sont heureusement toujours en activité, comme Roger et Jacqueline Seydoux, Henri Laugier, Louis Verniers, sans oublier ceux qui, venus d'horizons si variés, ont puissamment promu la cause de l'UNESCO.

Mais les premiers noms qu'il faut évoquer sont ceux des membres du Secrétariat qui ont dû affronter la pression quotidienne et le fardeau d'une tâche nouvelle que le Conseil exécutif et la Conférence ne faisaient que guider. Leur nombre ôte tout espoir de pouvoir leur rendre à tous justice, il faut donc se contenter de ne citer qu'un petit nombre de ceux qui ont formé le personnel dévoué de l'UNESCO à ses débuts. Howard E. Wilson et Walter Kotschnig, sur qui Alfred Zimmern s'était fortement appuyé, durent bientôt retourner en Amérique. D'autres restèrent pour une longue durée et il est inutile de rappeler les services rendus par René Maheu, Malcolm Adiseshiah, Jean Thomas et Michel Montagnier. Aucun homme n'a fait davantage que ces quatre-là pour forger le destin de l'UNESCO, d'ailleurs toujours dirigé par les deux premiers. Le travail magnifique de Michel Montagnier, tragiquement interrompu par la mort

en novembre 1964, a laissé une trace durable dans la gestion efficace des problèmes internes de fonctionnement de l'UNESCO et en particulier dans les dispositions efficaces qu'il prit pour régler le problème, chaque jour plus contraignant, de l'organisation de la Conférence générale, qu'il mit rapidement au point, supervisa et dirigea. Cette tradition fut maintenue après lui avec beaucoup de compétence par ses collègues, Manuel Jimenez, Roger Barnes et Peter Urlik. Au plan humain, les relations avec les délégations et leur personnel étaient assurées avec une compétence et un tact exquis par M<sup>lle</sup> Catherine Stafford et M<sup>me</sup> Hélène Arnaud. Ils furent parmi les premiers membres du Secrétariat, au service duquel ils travaillent toujours, sauf feu M<sup>lle</sup> Stafford qui laissa un souvenir charmant. La liste pourrait s'allonger indéfiniment et il faut espérer que cette simple mention suscitera des récits plus complets et plus appropriés, tel celui du premier Directeur de la bibliothèque UNESCO, M. E. J. (Bobby) Carter, lui-même vétéran de l'UNESCO<sup>3</sup>.

Sir Alfred Zimmern, qui fut le premier Secrétaire exécutif responsable de la Commission préparatoire, avait acquis depuis longtemps une réputation d'intellectuel distingué. À Paris, où il avait été Sous-directeur de l'Institut international de coopération intellectuelle (1926-1930) et, par la suite, à Genève où il avait donné des cours et des conférences sur les relations internationales, il s'était fait l'ardent et habile défenseur de la cause d'une meilleure compréhension entre les peuples. C'était un homme d'un grand charme personnel, constamment de bonne humeur et d'un enthousiasme illimité pour la cause de l'UNESCO, à laquelle il se consacrait sans relâche. Lady Zimmern lui apportait un soutien sans faille. Tous deux s'attendaient naturellement à ce qu'une nomination comme premier Directeur général de l'UNESCO vienne couronner et récompenser une vie entière de travail pour la cause de l'UNESCO. Mais il avait alors soixante-six ans. Il avait naturellement tendance à voir l'UNESCO comme un Institut de coopération intellectuelle plus efficace, qui recevrait reconnaissance et soutien, serait doté de plus d'argent et de plus de personnel, mais pas davantage. Je me souviens de lui me disant lors de l'une de nos discus-

---

<sup>3</sup> Voir les références bibliographiques, p. XXXIV

sions très fréquentes, presque quotidiennes, qu'il pensait que le personnel de la nouvelle Organisation s'élèverait peut-être à cinquante ou soixante personnes. Sir Alfred n'eut pas la possibilité d'accomplir beaucoup de choses car, à quelques semaines de la conclusion de la Conférence préparatoire, qui fut couronnée de succès, il fut victime d'une attaque. Son état semblait désespéré et, lorsqu'il commença à se rétablir, il semblait peu probable qu'il serait en état d'entreprendre le dur labeur de préparer la première Conférence générale, qui devait avoir lieu dans quelques mois à peine. Dans ces circonstances Mlle Hélène Wilkinson rencontra les cinq vice-présidents de la Commission préparatoire et proposa que le docteur Julian Huxley remplaçât Sir Alfred Zimmern, pour qui un autre poste serait trouvé s'il se remettait. Le docteur Huxley n'avait pas fait partie de la très petite délégation britannique à la Conférence préparatoire, mais il avait suivi ses délibérations avec un vif intérêt. Il avait huit ans de moins que Sir Alfred. Avec son arrivée, la Commission préparatoire prit un aspect très différent. Son énergie, sa constante bonne humeur et sa grande humanité rendaient plus légères les immenses difficultés auxquelles la Commission devait faire face. S'il était vif et semblait parfois brusque, c'est parce qu'il mettait la cause au-dessus de tout et non parce qu'il était vraiment incapable de supporter les imbéciles avec bonne humeur. Les rapports heureux que j'avais entretenus plus tôt avec lui en tant que secrétaire d'un petit groupe de recherche dont il avait été le président me permettaient de rassurer ceux qu'il intimidait en leur disant que s'il semblait parfois aboyer, il ne mordait pas. Il y eut bientôt beaucoup plus de gens à rassurer, car la modeste ambition de Sir Alfred pour un petit secrétariat fut bientôt une chose du passé. Avec l'aide de Mme Pat Longley, le docteur Huxley réunit bientôt une équipe dévouée dont beaucoup de membres travaillent toujours pour l'UNESCO. Dans les douze mois qui suivirent il avait recruté environ six cents hommes et femmes.

En septembre 1946 la Commission préparatoire quitta son quartier général provisoire à Londres pour Paris, s'établissant d'abord dans l'ancien hôtel Majestic, avenue Kléber, où le Traité de Versailles avait été rédigé en 1919. La délégation française à la Conférence préparatoire avait revendiqué avec passion, et personne avec plus d'insistance que

son distingué chef, M. Léon Blum, l'honneur d'accueillir l'UNESCO en France. Le gouvernement britannique s'était d'abord opposé à cette proposition, considérant qu'il était plus efficace et plus économique que les agences spécialisées des Nations Unies aient leur siège aux Nations Unies même, mais il finit par céder à la France et ce fut M. W. R. Richardson de la délégation britannique qui proposa la résolution selon laquelle «le siège de l'UNESCO sera situé à Paris», qui fut adoptée par acclamation, ainsi qu'une clause complémentaire réservant à la Conférence générale le droit de prendre une autre décision à la majorité des deux tiers. Sir Alfred Zimmern s'étant rétabli, fit son retour, espérant regagner son ancienne position. Il dut se contenter d'être un spectateur, avec un titre de Conseiller, bien que Lady Zimmern fit campagne sans relâche pour lui. Des difficultés apparurent et finalement, le 3 octobre 1946, le Bureau exécutif décida de confier une mission spéciale à Sir Alfred. Il resta absent de Paris jusqu'au début de la Conférence générale en novembre.

### **Planification du programme de l'UNESCO**

Les quelques mois que le docteur Huxley et ses collègues avaient passés à Londres avaient été occupés à recruter le secrétariat, à rédiger le premier programme de l'UNESCO, à préparer la première Conférence générale et, d'une manière générale, à établir le cap que l'organisation devrait suivre. Des relations devaient être établies avec les Nations Unies à travers le Conseil économique et social, avec les autres agences spécialisées, avec les gouvernements, en particulier le gouvernement français, avec les organisations internationales non gouvernementales travaillant dans la sphère d'intérêt de l'UNESCO. Il s'ensuivit un flot de correspondance. Les relations privées formant le cœur des relations publiques, il fallait établir et maintenir le contact avec un nombre immense de personnes. Dans toutes ces tâches difficiles, le docteur Huxley fut grandement aidé par le tact, le charme et la sollicitude de Mme Huxley qui présidait avec grâce et dignité aux innombrables occasions sociales auxquelles le futur Directeur général de l'UNESCO ne pouvait échapper, soumis aux contraintes du centre diplomatique unique, cosmopolite, que Paris était de nouveau rapidement devenu.

Comparé à Londres, Paris en 1946 semblait épargnée par la guerre. Mais les souffrances des Français sous l'occupation avaient été pires que celles des Anglais sur un plan tout à fait essentiel. S'ils étaient bombardés, les Anglais étaient libres. La France n'avait pas seulement été divisée physiquement en une zone occupée et une zone libre par le conquérant, mais aussi spirituellement en deux camps, ceux qui avaient dû travailler avec lui et les autres. Les autres avaient rallié le général de Gaulle qui, presque à lui seul, avait permis au drapeau tricolore de flotter après juin 1940, et finit par recruter une armée de libération pour qui toute forme de collaboration avec l'ennemi était de la trahison. Si réduit qu'ait été le niveau de vie des Anglais pendant la guerre, il permettrait de vivre, ce qui est plus qu'on ne pouvait dire des extrémités auxquelles beaucoup de Français avaient été réduits, bien qu'ils véussent sur la terre agricole la plus riche d'Europe. Les chemins de fer, les ponts, le téléphone et le télégraphe avaient été détruits et la vie quotidienne était pleine de difficultés. C'est dans ce contexte que dut être organisée la première Conférence générale de l'UNESCO.

Avant que le secrétariat de la Commission préparatoire n'eût quitté Londres, deux importantes contributions à la documentation de la première Conférence avaient été envoyées à l'imprimeur et parurent en date du 15 septembre 1946. *Le Rapport sur le Programme de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture* exposait des idées préliminaires quant aux activités souhaitées pour l'Organisation. «Des suggestions sont venues de toutes parts, disait-il, de gouvernements, de délégués et de conseillers experts, d'organisations, tant nationales qu'internationales, d'individus, du propre secrétariat de l'UNESCO». Après que les diverses suggestions eurent été coordonnées par le secrétariat, elles furent examinées par la Commission préparatoire qui créa sept comités à cette fin : Éducation, Sciences Sociales, Sciences naturelles, Mass médias, Bibliothèques et Musées, Beaux arts, Lettres et Philosophie, qui se mirent toutes au travail en juin 1946. Un effort réel avait donc été fait pour obtenir auprès de spécialistes de ces divers domaines le meilleur conseil disponible sur les tâches que l'UNESCO devait entreprendre. Aidé d'un sous-comité de rédaction, le secrétariat

produisit un texte final. Il devint bientôt clair que trop d'actions étaient proposées et la Commission préparatoire essaya d'obvier à cette difficulté en suggérant des priorités. La Commission budgétaire avait également du mal à estimer les dépenses qui seraient encourues pour la première année de fonctionnement. Cela n'est pas surprenant, car l'entreprise était tout à fait nouvelle et, pour un esprit administratif, elle pouvait à certains égards sembler difficile à traduire en activités pratiques. Le chiffre de 7 500 000 dollars qui fut finalement retenu, semblait trop élevé à certains membres de la Commission préparatoire. Le docteur Jan Opocensky, représentant la Tchécoslovaquie, qui avait très tôt gagné l'affection des membres de la Conférence des ministres alliés de l'Éducation et qui défendait avec autant d'ardeur que quiconque la cause de l'UNESCO, proposa de réduire ce chiffre à 6 950 000 dollars. C'est le montant qui fut finalement approuvé par la première Conférence générale, toujours sur proposition de la Tchécoslovaquie.

Le Secrétaire exécutif présenta un autre document, *L'UNESCO : ses buts et sa philosophie*, de Julian Huxley. Il déclencha immédiatement une controverse au sein de la Commission préparatoire. Pour certains membres, il s'agissait là d'un énoncé raisonnable et équilibré des principes culturels d'un humanisme évolutionnaire tolérant. C'est pour cette raison même qu'il déplaisait à d'autres qui souscrivaient à des doctrines fort différentes, ou aux vues intolérantes de l'idéologie dogmatique marxiste – sans pour autant que cette dernière jouît alors du soutien qu'elle devait recevoir par la suite au sein de l'UNESCO. L'ouvrage du docteur Huxley fut donc diffusé par la Commission préparatoire «comme l'énoncé de la position personnelle» du Secrétaire exécutif et «nullement comme l'expression officielle des vues de la Commission préparatoire». Le temps ayant passé, une telle timidité peut sembler surprenante, mais il n'est pas mauvais de s'en souvenir comme témoignage des écueils qui se présentent à quiconque cherche à obtenir un accord international sur des principes culturels. La difficulté serait moindre si tous les États membres de l'UNESCO restaient fidèles aux principes de l'Acte constitutif sur leurs propres territoires. Avant qu'il n'en soit ainsi, il est clairement pré-

maturé d'espérer un accord sur quelque point que ce soit en ce qui concerne la philosophie de l'UNESCO.

Ces deux documents furent soumis à la première Conférence générale de l'UNESCO en même temps que les prévisions budgétaires, les projets d'accords avec les Nations Unies et le gouvernement français sur les futurs locaux et les équipements de l'organisation à Paris, le statut du personnel, des rapports sur les mesures de secours et de reconstruction et les relations avec l'UNRRA, ainsi bien sûr que l'ordre du jour provisoire et d'autres documents de travail pour la Conférence. Avant l'ouverture de la Conférence le 19 novembre 1946, la Commission préparatoire se réunit pour la dernière fois le 14 et le 15 novembre à Paris. Elle avait accompli un dur travail pour une noble mission.

### **L'UNESCO en action, 1946**

L'UNESCO prit légalement naissance le premier novembre 1946, lorsque le ministère des affaires étrangères reçut la vingtième ratification de la Constitution, celle de la Grèce. Le Royaume-Uni avait été le premier à la ratifier. Le 19 novembre, avant le début des premières sessions de la Conférence générale, les autorités françaises firent un accueil impressionnant aux délégués. La cérémonie eut lieu au sein de l'antique université de Paris dont la lumière avait éclairé les autres pays depuis le Moyen Âge. Les délégués assemblés furent salués par la Garde républicaine et sa célèbre fanfare et furent accueillis au nom des universités françaises par M. Gustave Roussy, recteur de la Sorbonne et par M. Marcel E. Naegelen, ministre français de l'Éducation nationale. La présidente de la Commission préparatoire, M<sup>lle</sup> Wilkinson ne put être présente pour raison de maladie et se fit représenter par M. David Hardman M.P., secrétaire parlementaire du ministre de l'Éducation, qui devait conduire la délégation britannique lors des six premières sessions de la Conférence générale de l'UNESCO. Il s'adressa donc aux délégués assemblés au nom de la Commission préparatoire et, remerciant la France, remit à la nouvelle organisation le legs de quatre années de travail à Londres. M. Georges Bidault, Président du gouvernement provisoire de la République française, prononça le discours

final. Accueillant la Conférence de la part de la France, il évoqua en des termes éloquents les buts élevés au service desquels les délégués s'étaient consacrés. Le jour suivant la conférence commençait ses travaux au siège de l'avenue Kléber. Ils sont de notoriété publique et il n'est pas nécessaire de les relater en détail. Trente-neuf États membres des Nations Unies y participaient, dont trente-quatre avaient un droit de vote car ils étaient les seuls qui avaient ratifié la constitution de l'UNESCO. La Suède et la Suisse envoyèrent des observateurs. Entre le 20 novembre et le 10 décembre, les plans de la Conférence préparatoire concernant le programme, le budget, les finances, le personnel et d'autres dispositions de l'Organisation, sans oublier le dispositif nécessaire à la préparation d'une telle réunion, furent soumis à un examen minutieux par un grand nombre d'experts, dont beaucoup n'avaient pas participé à ces travaux auparavant. De nombreuses dispositions furent modifiées, affinées et améliorées et l'on apprit beaucoup sur la gestion de l'Organisation et de la Conférence générale. Mais dans l'ensemble, le travail de la Conférence des ministres alliés et particulièrement de la Commission préparatoire s'avéra être une base solide et fiable pour la Conférence. Le docteur Julian Huxley fut nommé Directeur général pour une durée de deux ans au lieu des six prévus par la Constitution et le personnel qu'il avait recruté à Londres et dont le nombre s'était accru à Paris continua de contribuer à l'élan que l'organisation avait déjà acquis sous sa direction. Un Conseil exécutif de dix-huit membres, dont la moitié avait déjà participé au travail de la Conférence des ministres alliés de l'Éducation ou de la Conférence préparatoire, fut élu pour guider le travail du Secrétariat entre les sessions de la Conférence générale. Leur agenda fut bientôt lourdement chargé car le temps ne permit pas à la Conférence générale de procéder en détail à tous les ajustements nécessaires dans les questions qui lui étaient soumises pour décision.

C'est ainsi que prirent fin quatre années de préparation, qui avaient commencé sans que l'on se doutât de l'importance historique de ce qui était en train d'être réalisé. Si l'on considère l'état, brièvement évoqué plus haut, de la coopération internationale dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture avant la création de l'UNESCO, il devient évident que la création d'une telle organisation

mérite d'être évoquée en ces termes. Il est fort peu probable que, sans le désastre d'une guerre mondiale, des liens internationaux tels que ceux que crée l'UNESCO auraient pu se développer. Il suffit de se rappeler la volte-face des États-Unis d'Amérique vis-à-vis de la Société des Nations et celle de la Grande-Bretagne et des dominions vis-à-vis du Comité de coopération intellectuelle et de son Institut pour se convaincre que peu de progrès auraient été accomplis. L'épreuve de la guerre avait révélé le péril imminent dans lequel se trouvaient les valeurs qui sont les forces vives à l'origine de la civilisation et qui donnent à la vie son sens. C'est afin que cette leçon ne soit pas oubliée que la référence à la guerre fut incluse dans le préambule à la Constitution de l'UNESCO. Elle ne figurait pas dans le projet de constitution diffusé par la CAME et des voix s'élevèrent bientôt pour mettre en doute l'opportunité de faire ainsi allusion à un événement historique dont la signification ne cesserait de décroître pour les générations à venir. Les catastrophes de 1914-18 et de 1939-45 étaient cependant d'une telle ampleur qu'il était impensable que l'on pût jamais permettre qu'elles se reproduisent.

En dehors de cette unique référence au passé, la Constitution de l'UNESCO mettait à juste titre l'accent sur l'avenir, invitant les hommes à travailler ensemble pour préserver, accroître et diffuser le savoir dans tous les domaines de l'activité intellectuelle. Car il n'est pas de liens plus forts que ceux qui se nouent d'eux-mêmes lorsque des hommes et des femmes, oubliant leur intérêt personnel, consacrent toutes leurs énergies à un but commun dont l'accomplissement accroît le sens et la valeur de leur vie. Entre 1939 et 1945, quand leurs vies étaient en jeu, les hommes se sont rendu compte que les valeurs culturelles qui devaient plus tard être proclamées dans la Constitution de l'UNESCO étaient aussi en péril. C'est pour les défendre, autant que pour défendre la vie humaine, que l'on a fait la guerre, car sans elles la vie aurait perdu sa saveur. Aujourd'hui, alors que nous célébrons le vingtième anniversaire de l'UNESCO, il convient de rappeler les années sombres pendant lesquelles l'Organisation fut lentement élaborée pour devenir le porte-drapeau de la civilisation et des valeurs culturelles au nom desquelles l'idée de guerre devrait être à jamais bannie de l'esprit des hommes.

## RÉFÉRENCES

### I. *Documents non publiés, Archives UNESCO, Paris*<sup>4</sup>

Hope Sewell FRENCH, *Analysis of Minutes and Documents Relating to the Conference of Allied Ministers of Education*, 29 mars 1944.

Jan OPOCENSKY<sup>5</sup>, *La Constitution de l'UNESCO, Étude à travers deux exemples de l'histoire de l'élaboration du texte de l'Acte constitutif de l'UNESCO, de la création de la CAME à l'adoption finale de la Constitution, comprenant les textes de nombreuses versions alternatives, d'amendements proposés, etc.*

Jan OPOCENSKY, *Les Débuts de l'UNESCO*, 86 p., apparemment non révisé. Retracer l'histoire de l'UNESCO dans ses grandes lignes des origines de l'Organisation à la Troisième Session de la Conférence générale à Beyrouth.

### II. *Autres documents*<sup>6</sup>

La plupart des documents de travail et des documents de la Conférence des ministres alliés de l'Éducation qui ont survécu se trouvent dans les archives du British Council à Londres et dans celles de l'UNESCO à Paris, où ils occupent neuf volumes. L'UNESCO est aussi dépositaire des archives de la Commission préparatoire. Les archives du Board and Ministry of Education et du Foreign Office sont conservées au British Public Record Office et ne peuvent pas encore être consultées.

En plus des sources citées dans le texte, l'auteur a utilisé les sources additionnelles suivantes :

Richard Seymour, *Developments in the United Kingdom during the Second World War Leading to the Practice of Collective Cultural Co-operation*. Étude commandée par le Conseil pour la Coopération culturelle du Conseil de l'Europe (Cologne, juin 1965). Manuscrit dactylographié.

Conférence des ministres alliés de l'Éducation, «Draft Proposals for an Educational and Cultural Organisation of the United Nations» in *Conference for*

<sup>4</sup> L'auteur exprime sa gratitude à M. Claude Berkeley, Directeur du Département des documents et des publications de l'UNESCO, pour lui avoir permis de consulter les archives déposées au quartier général de l'UNESCO.

<sup>5</sup> Le docteur Opocensky fut l'un des membres fondateurs de la CAME et du Conseil exécutif de l'UNESCO. À la troisième session de la Conférence générale il donna sa démission du Conseil exécutif « pour éviter des difficultés à l'UNESCO » créées par une demande inconstitutionnelle de le remplacer. La Conférence générale rejeta cette demande, mais le docteur Opocensky fut malgré tout remplacé.

<sup>6</sup> L'auteur remercie Mlle Phyllis Downie, bibliothécaire du Ministry of Education, de lui avoir permis de consulter ces documents. Mlle Downie, comme il est dit plus haut, a également travaillé pour la CAME.

*the Establishment of the United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization* (Londres, HMSO, 1945).

Nations Unies, *Conference for the Establishment of an Educational, Scientific and Cultural Organization, Final Act* (Londres, HMSO, 16 novembre 1945).

Nations Unies, Information Organization, *Allied Plan for Education. The Story of the Conference of the Allied Ministers of Education* (Londres, HMSO, 1945).

### III. Documents UNESCO

UNESCO. Conférence générale, dixième session, manuel (Paris, 1958).  
Brève rétrospective accompagnée de photographies des premiers jours de l'organisation.

UNESCO. Conférence générale, première session, documents concernant... (Paris, novembre-décembre, 1946).

### IV. Livres et Articles

*La Société des Nations :*

PHAM-THI-TU. *La coopération intellectuelle sous la Société des Nations* (Genève, Droz, 1962), 268 p.

*UNESCO :*

Edward CARTER, «The Birth of Unesco's Library Programme,» *Med Boken Som Bakgrunn: Festskrift Harald L. Tveteras* (Oslo, Forlagt av Johan Grundt Tosurn, 1964), p. 183-196.

Walter H. C. LAVES et Charles A. THOMSON, *UNESCO: Purpose, Progress, Prospects* (Bloomington, Ind., Indiana University Press, 1957), 469 p.

T. V. SATHYAMURTHY, *The Politics of International Cooperation: Contrasting Conceptions of Unesco* (Genève et Paris, Droz, 1964), 313 p.

George N. SHUSTER, *UNESCO: Assessment and Promise* (New York, Harper and Row, Inc. for the Council on Foreign Relations, 1963), 128 p.

Jean THOMAS, *UNESCO* (Paris, Gallimard, 1962), 226 p.

*Note de la rédaction :*

*Le personnel de la rédaction des Cahiers d'Histoire mondiale exprime sa gratitude à M<sup>me</sup> M. Fawtier, chef de la Section des archives de l'UNESCO, pour l'aide qu'elle a apportée dans la vérification des noms et des documents cités dans cet article.*

Jacques Attali  
Robert Badinter  
Boutros Boutros-Ghali  
Souleymane Bachir Diagne  
Fatma Haddad-Chamakh  
Ping Huang  
Albert Jacquard  
Randolph Kent  
Y rsu Kim

Achille Mbembé  
Edgar Morin  
Hisashi Owada  
Miguel Rojas-Mix  
Carolina Rossetti Gallardo  
Ghassan Salamé  
Pierre Sané  
Tu Weiming

